

LE DVD *DANS LE VENTRE DU DRAGON* À 5,95 \$
L'OFFRE EXCLUSIVE DU SOLEIL EN PAGE G 7

ÉBÉNISTERIE
ON CRAQUE POUR
LE BOIS J 1



SÉRIES TÉLÉ
ENGOUEMENT POUR
LES COFFRETS G 1

DES RETROUVAILLES
JEAN-PIERRE JEUNET ET
AUDREY TAUTOU C 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2004

La prostitution juvénile est toujours une réalité

Dix jeunes filles sont présentement hébergées à L'Escale

REPORTAGE

Aujourd'hui Le scandale, deux ans après

Demain Sortir de la prostitution

Il y a deux ans éclatait le scandale. Au matin du 17 décembre 2002, la police de Québec frappe un grand coup et arrête des proxénètes et des clients d'un réseau de prostitution juvénile. Pour de jeunes victimes, ce sera la fin d'un calvaire; plusieurs d'entre elles devront cependant vivre la difficile épreuve de témoigner devant les tribunaux. À une seule exception, tous les accusés qui ont subi leur procès à ce jour ont été reconnus coupables. Bonne nouvelle. Mais, en même temps, la prostitution juvénile continue à Québec, a constaté LE SOLEIL. Bilan de deux années de turbulences.

ELISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Scorpion n'a pas mis un terme à la prostitution juvénile. À l'heure actuelle, une dizaine d'adolescentes aux prises avec cette problématique sont hébergées au centre de réadaptation L'Escale.

La DPJ, on s'en souviendra, avait pris en charge 18 jeunes filles et hébergé certaines d'entre elles à L'Escale dans la foulée de l'opération Scorpion. Deux ans plus tard, la prostitution juvénile est toujours une réalité pour les intervenants du centre de réadaptation.

« Ça fait 30 ans que je suis dans le milieu, et j'ai toujours vu des cas de prostitution juvénile, dit en entrevue le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), Daniel Côté. Est-ce qu'il y en a plus maintenant qu'avant? C'est difficile à

Voir PROSTITUTION en A 2 >

Plus d'information Pages A 2, A 3, A 4, A 5 et D 4



Nathalie (prénom fictif) a déjà agi comme recruteuse, d'abord pour le compte du Wolf Pack, ensuite pour des membres de gangs de rue de Montréal. Durant ses séjours à L'Escale, la jeune femme aujourd'hui âgée de 20 ans a déjà essayé de convaincre des filles de se prostituer. Texte en A 3.

Accros aux pilules

Y a-t-il une vie après les antidépresseurs?



« Les antidépresseurs, ça ne fait pas tout l'ouvrage », dit Mireille. Pour s'aider à mieux comprendre les causes de ses dépressions, elle a suivi une psychothérapie et continue de participer au mouvement Emotifs anonymes.

Le diagnostic de dépression est en hausse. Forcément, les ventes des antidépresseurs qui soignent la maladie le sont aussi. Y a-t-il surconsommation de Paxil, de Remeron, de Prozac et compagnie? Peut-on soigner la dépression autrement qu'avec des pilules? Médecins, pharmaciens et dépressifs ont répondu à nos questions.

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

Ce n'est pas de gaieté de cœur que Mireille et Nicole ont fini par prendre des antidépresseurs.

« J'avais toujours réussi à passer à travers les grandes difficultés de ma vie sans antidépresseurs. J'avais peur de devenir accro aux pilules », raconte Nicole. Comme accoutumance, elle a pourtant connu pire: la drogue, l'alcool, la cigarette.

Mireille, elle, s'est entêtée durant un an à ne pas prendre d'antidépresseurs malgré son état dépressif. « Je ne mangeais pas, je ne dormais pas, je pleurais tout le temps, et je maigrissais. Au bout d'un an, mon médecin m'a dit: "C'est la médication ou l'hôpital Robert-Giffard". » Elle s'est regardée dans le miroir, a compris qu'elle n'avait plus le choix. Elle a commencé

« C'est tellement pas drôle une dépression »

à prendre des antidépresseurs. Durant six mois. Mais au bout du cinquième mois, « je réduisais les doses par moi-même ». Quelques années plus tard,

elle retombera de nouveau dans la dépression. Cette fois, elle mettra seulement un mois à se décider à prendre « cette maudite cochonnerie ».

Pour ce deuxième épisode dépressif, vieux de six ans, elle profitera de l'expérience du premier, prendra les antidépresseurs le temps qu'il faudra. Elle n'a pas eu de rechute depuis. « Mais c'est pas dit que je n'en

Voir ACCROS en A 20 >

À lire dans le cahier Zoom



MÉTÉO

Max. 0, min. -4
De 8 à 15 cm de neige.
Nuageux durant la nuit.
Détails page S 8.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 49,6 cm Lan dernier: 11,1 cm
Cet hiver: 56,4 cm L'hiver dernier: 39,0 cm

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Quel bilan faites-vous de la lutte contre la prostitution juvénile?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

SOMMAIRE

Agenda cinéma	G 9	Editorial	D 4
Agenda culturel	C 15	Est et Côte-Nord	A 31
Agenda familial	A 14	Le monde	A 21
Arts week-end	C 1	Loteries	A 6
Avis légaux	B 15	Maison	E 1
Bourses	B 10	Météo	S 8
Carières	I 1	Opinions	D 5
Cinéma	G 1	Petites annonces	E 18
Chroniqueurs		Sciences	D 6
Alain Dubuc	D 4	Sports	S 1
Julie Lemieux	C 5	Style	J 1
François Pouliot	B 3	Superguille	D 9
Normand Provencher	A 5	Télévision	C 4
Michel Vastel	D 5	Voyages	F 1
Décès	B 12	Zoom	D 1
Divertissements	G 8		
Économie	B 1		

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 342
FLORIDE, 2,83 \$ US

MONTRÉAL,
OTTAWA 2 \$
PLUS TAXES



1,74 \$ PLUS TAXES 6 27657 00076 6

2004
Neuf



#4-1949

CHEVROLET EPICA LS, 6 cyl., climatiseur, groupe électrique, etc.

16998\$*

*Prix comptant, transport et taxes en sus, rabais et crédit GM inclus.

FOURNIER
CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND
687-5200
www.fournierchev.gmccanada.com

ACTUALITÉS

LA PROSTITUTION JUVÉNILE : DEUX ANS APRÈS

Une recruteuse témoigne

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ « Si ça avait été juste de moi, je n'aurais jamais parlé aux policiers. Ce sont eux qui sont venus me chercher et qui m'ont forcée à leur raconter ce que je savais. »

Nathalie (prénom fictif), 20 ans, ne s'est jamais considérée comme une victime du réseau de prostitution juvénile. « Il y a des filles qui ont vraiment été victimes, mais pas moi. Je ne me suis jamais prostituée pour le Wolf Pack. »

La jeune femme dit avoir plutôt agi comme recruteuse pour le compte du gang de rue. « Je leur présentais des filles. Ensuite, je me suis mise à recruter des mineures ici pour des gangs de rue de Montréal. Ils m'ont donné le choix : ou je travaillais avec eux, ou je travaillais pour eux. »

Elle ne s'est jamais considérée comme une victime

« C'est sûr qu'on a essayé de me forcer à me prostituer, continue Nathalie. J'étais en fugue et le gars (un membre présumé du Wolf Pack) m'avait amenée à Montréal. Je voulais rien savoir de faire ça et je m'étais sauvée. Je sais que ça fait drôle de dire ça, mais j'aimais mieux faire du recrutement. »

Nathalie reproche aux policiers de l'avoir forcée à parler, même si elle convient que le Wolf Pack a été « dégueulasse » avec les adolescentes impliquées dans le réseau de prostitution juvénile.

« Pendant l'interrogatoire, je leur ai dit que je voulais appeler mon père, et ils ne voulaient pas. Je me suis levée, et un des enquêteurs m'a prise par le bras et m'a rassise. Je pleurais tellement que j'en avais mal à la tête. Ils m'ont interrogée pendant des heures et ils disaient qu'ils faisaient ça pour m'aider... »

VIE NORMALE

Aujourd'hui, Nathalie dit mener une vie normale. « J'ai suivi un cours de coiffure et je cherche du travail là-dedans », précise celle qui agissait encore cet été comme recruteuse.

« Je recrutais des jeunes filles en fugue et je les hébergeais chez moi pendant environ une semaine, raconte-t-elle. Je les envoyais ensuite à Montréal, où elles étaient prises en charge par des gars. Au total, j'ai dû en envoyer une bonne quinzaine à Montréal. Et je faisais de l'argent avec ça. »

Nathalie avait 17 ans quand elle a commencé à faire du recrutement auprès des jeunes fugueuses. « Durant mes séjours à L'Escale, j'essayais de convaincre les filles de faire de la prostitution », confie-t-elle.

Au cours de l'entrevue, la jeune femme a tenu à défen-



ARCHIVES LE SOLEIL

dre Georges Radwanli, avec qui elle est toujours en contact. « Ça me fait rire quand j'entends les gens dire qu'il était proxénète. Il n'a jamais fait d'argent sur le dos des filles. On allait chez lui parce qu'on aimait ça aller chez lui. Un point c'est tout. »

Les filles en fugue recrutées étaient ensuite envoyées à Montréal.



ARCHIVES LE SOLEIL
Selon le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), Daniel Côté, entre 15 et 20% des 50 adolescentes hébergées à L'Escale vivent avec une problématique de prostitution.

PROSTITUTION

Suite de la Une

dire. Avant, la prostitution juvénile, on n'en parlait pas beaucoup. Avec Scorpion, les gens sont devenus plus alertes, plus préoccupés par le phénomène. Sans doute qu'ils ont tendance à plus dénoncer qu'avant. »

Selon Daniel Côté, entre 15 et 20% des 50 adolescentes hébergées à L'Escale vivent avec une problématique de prostitution. « Il y a des périodes où on en a moins, d'autres où on n'en a pas du tout, souligne le DPJ. »

« Sur la dizaine de jeunes filles qu'on a à l'heure actuelle, certaines sont confirmées avoir cette problématique-là, alors que d'autres sont seulement soupçonnées », ajoute M. Côté, précisant que les adolescentes ne sont pas arrivées à L'Escale à la suite d'une opération de masse comme Scorpion. « Elles sont arrivées l'une après l'autre. L'une d'elles est là depuis trois mois, une autre depuis trois semaines... »

« Ce sont des jeunes filles âgées entre 14 et 16 ans qui se tiennent en petit groupe fermé et qui se partagent des informations. On sait qu'elles s'échangent des noms, des adresses et des numéros de téléphone », mentionne M. Côté, qui ne peut dire si les adolescentes en question sont impliquées dans un réseau de prostitution lié aux gangs de rue.

« Cette partie-là appartient à la police, et on travaille en étroite collaboration avec elle, précise-t-il. Si on a des informations pertinentes à leur transmettre, on leur transmet. C'est elle qui peut agir. Nous, tout ce qu'on peut faire, c'est aider les jeunes filles et les soutenir pour qu'elles collaborent avec la police. »

À la police de Québec on s'est évidemment refusé à tout commentaire. « C'est sous enquête », a simplement précisé son porte-parole, l'agent Jean Minguy.

Les adolescentes en question ont été signalées à la DPJ ou par des parents, ou par des policiers, ou par des intervenants en milieu scolaire. « Les adolescentes n'ont pas commencé à se prostituer en arrivant chez nous, insiste M. Côté. Les filles qui se sont retrouvées là-dedans se reconnaissent entre elles et se tiennent naturellement ensemble. Elles forment un petit noyau et ne tentent pas de recruter les autres filles de L'Escale. Quant à leurs contacts avec l'extérieur, ils sont supervisés. »

RÉADAPTATION

Les intervenants de L'Escale ne disposent souvent que de très peu de temps pour « réhabiliter » l'adolescente qui est aux prises avec un problème de prostitution. « D'abord, il faut savoir que les adolescentes qui entrent à L'Escale le font contre leur gré, rappelle le DPJ. Il y en a qui entrent pour un an, d'autres pour six mois. À la fin de l'ordonnance de cour, elles retournent dans leur milieu familial. Et si elle a 17 ans et demi lorsqu'elle entre à L'Escale, on a six mois pour faire le travail. Une fois que la jeune fille a atteint ses 18 ans, la DPJ n'a plus aucune autorité. »

Le programme de réadaptation de L'Escale a été emprunté aux centres jeunesse de Montréal (Le Silence de Cendrillon) et se divise en trois étapes. « La première consiste évidemment à sortir les jeunes filles du milieu, à les couper de cette vie-là, précise M. Côté. En second lieu, il faut établir une relation de confiance et travailler leur estime de soi. On amène ensuite l'adolescente à faire d'autres choix de vie. »

Durant leur séjour à L'Escale, les jeunes filles obtiennent progressivement des droits de sortie. « Il faut leur permettre ça parce que ça fait partie de leur cheminement, explique le DPJ. Il faut qu'elles puissent se mettre à l'épreuve. »

Oui, les permissions de sortie comportent certains risques de fugue, convient M. Côté. « Mais c'est une minorité qui se faufile. Il y a des filles qui rechutent, ou qui nous disent qu'elles vont recommencer à se prostituer dès qu'elles sortiront du centre, mais encore là, c'est une minorité. De manière générale, les adolescentes réussissent à se sortir du milieu. »

Si l'encadrement joue un rôle majeur dans la réhabilitation des jeunes filles, la volonté manifestée par celles-ci est indispensable. « En dernière instance, ce sont elles qui décident de changer. Il faut que ça vienne d'elles. Et c'est vrai pour toute la clientèle de la DPJ », souligne M. Côté.

Selon lui, les adolescentes les plus récalcitrantes ont souvent des motivations purement pécuniaires. « Pour elles, c'est comme si la prostitution devenait un choix de valeurs, un choix de vie. Avec elles, les intervenants ont moins de prise. »

Le DPJ mentionne par ailleurs que l'adolescente qui s'est retrouvée dans la prostitution présente généralement d'autres problématiques : problèmes avec l'autorité, problèmes familiaux, problèmes scolaires, problèmes de consommation de drogues...

« On n'est pas le département des miracles, et on n'est pas infallible, souligne le porte-parole de la DPJ, Christian Gosselin. Il n'y a pas de pilule ou de sirop antiprostitution juvénile. Les gens doivent comprendre que la réadaptation, ça ne se fait pas en criant ciseaux! »

MM. Côté et Gosselin assurent néanmoins que la DPJ met tout en œuvre pour sortir les adolescentes du milieu. « De tous les temps, c'est un phénomène inacceptable, et on s'est doté d'outils pour aider plus efficacement les jeunes filles », conclut M. Côté.

31

LE CARDIGAN
SHETLAND JACQUARD OSLO 49⁹⁵

De notre collection exclusive, un style nordique pure mode avec sa belle bande jacquard flocons géométriques, son drapeau chiffre sur la manche, son zip aller-retour. Fond noir, rouge, blanc d'hiver. P.m.g.tg.tg.

LE POLOJAMA
JERSEY COCOONING 39⁹⁵

Offrez-lui des moments de détente totale avec un pyjama en fin coton brossé, hypersouple. Tee-shirt encolure ronde boutonnée sur pantalon à chevilles en tricot. Colors chinés de charbon, olive, indigo, vin. M.g.tg.tg.

LA CHEMISE
RAYURES PIQUÉES ARC-EN CIEL 29⁹⁵

Une superbe chemise sport en pur coton de qualité supérieure, très distinctive avec ses rayures en dégradé aux effets de couleurs lumineuses sur fond noir. Poignets mousquetaires à revers contrastant. P.m.g.tg.tg. Une exclusivité du 31.

LE GANT
CUIR DOUBLURE POLAIRE 29⁹⁵

Un cadeau toujours sûr de plaire dans la boîte Simons. Un gant en cuir souple tout surpiqué avec chaude doublure en douce fibre polaire. Noir ou chocolat. P.m.g.tg. Rég. 50,00

Un cadeau pour vos cadeaux!
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons,
une tradition de qualité à Noël.

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPTALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

LA PROSTITUTION JUVÉNILE : DEUX ANS APRÈS

Le Wolf Pack toujours actif

Le « noyau mou » est encore présent, selon un policier spécialiste des gangs de rue

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ La vaste opération policière de décembre 2002 n'a pas éliminé le Wolf Pack. De l'aveu même de la police de Québec, le « noyau mou » du gang de rue est toujours actif.

Depuis le démantèlement du réseau de prostitution juvénile, le discours officiel de la police de Québec nous a toujours laissé croire que le Wolf Pack, seul véritable gang de rue à Québec, avait pour ainsi dire été anéanti.

Or voilà que la semaine dernière, le sergent-détective Réjean Pleau, spécialiste des gangs de rue à la police de Québec, a servi un tout autre discours aux travailleurs de rue, travailleurs sociaux, policiers et intervenants en milieu scolaire réunis dans un colloque tenu à l'Université Laval.

«Oui, le noyau mou du Wolf Pack est encore présent, et leurs copains sont sortis ou sont sur le point de sortir de prison. Nos patrouilleurs les surveillent pour s'assurer qu'ils ne brisent pas leurs conditions. Et il y a encore des jeunes filles qui font de la prostitution. Il y a des parents qui nous appellent, et on enquête sur les informations qu'ils nous donnent. On parle de réseaux de prostitution qui ne sont pas nécessairement liés aux gangs de rue», affirme le sergent Pleau, ajoutant du même souffle qu'il y a encore «bien de l'ouvrage à faire pour plusieurs années».

Le «noyau mou» d'un gang de rue dont parle le détective, ce sont les exécutants, ou les recruteurs. «Le noyau dur, lui, est composé de quatre ou cinq individus. Ce sont eux qui ramassent l'argent», résume le policier.

Avec Scorpion, les policiers ont donné un dur coup au Wolf Pack, mais ils ne l'ont pas anéanti. Loin de là. «Si on travaille les gens qui sont dans le noyau dur, il y en a d'autres qui vont prendre leur place. Quand un membre se retrouve en prison, il dit aux autres: "Tiens, prends mes filles pendant six mois, quand je ressors, je les reprends". Et il reprend sa place une fois sorti de prison», dit le sergent Pleau.

Même à l'intérieur des murs de la prison, ajoute l'enquêteur, les membres du Wolf Pack continuent de contrôler «certaines choses». «Il y a des jeunes filles qui leur ont rendu visite en prison, qui leur donnaient de l'argent pour leur cantine», mentionne le policier.

Geneviève Quinty, responsable de l'animation au Projet intervention prostitution Québec (PIPQ), n'a jamais cru à la disparition du Wolf Pack. «Il est toujours actif. Lui et les petites cellules qu'il a engendrées. Les gangs ont beaucoup de soldats sur le terrain», rappelle-t-elle.

ORIGINES

Certains membres présumés du Wolf Pack, dont Nerva Lovinski, auraient déjà été affiliés au gang montréalais Crack Down Posse (CDP), communément appelés «les Bleus». En 2000, les policiers de la SQ et du SPVM se sont rendu compte que Lovinski avait quitté la métropole pour aller conquérir le territoire de la ville de Québec.

«Au début, on avait un groupe à Québec qui s'appelait Two One Two, raconte le sergent Pleau. C'était ce qu'on appelle un gang de territoire qui se tenait près des tours Bardy (dans le quartier Limoilou) et qui faisait dans la vente de stupéfiants. Puis, Lovinski est arrivé, et il a dit à Two One: "Je vais vous montrer comment ça marche". Il s'est mis à prendre des jeunes filles ici et à les amener un peu partout. Pour nous, à la police de Québec, ça a pris un cer-



Toutes les personnes interrogées par LE SOLEIL sont unanimes : les recruteurs et les proxénètes sont toujours à l'œuvre. Dans des bars de la Grande-Allée et des discothèques de Sainte-Foy fréquentées par les mineures, dans les centres commerciaux et même dans les autobus du RTC.

tain temps avant qu'on s'adapte. On ne connaissait pas ça.»

La plupart du temps, continue l'enquêteur, les membres de gangs délimitent leur territoire avec des graffitis et portent des tatouages ou des bijoux à l'insigne de leur groupe. «Nerva Lovinski, par exemple, a un tatouage de 10 pouces relié directement à son gang. Des membres de Two One avaient eux aussi des tatouages.

«À un certain moment, ajoute le sergent Pleau, on a craint une guerre de gangs à Québec, parce qu'à côté des graffitis du Wolf Pack, on voyait la signature du KKK (Ku Klux Klan), qui prône une idéologie raciste envers les Noirs. Heureusement, ça ne s'est jamais produit.»

Non seulement la structure mobile des gangs de rue les rend à peu près impossibles à anéantir, mais l'affiliation de ses membres est en elle-même très difficile à prouver. «Ces gens-là ont tous des cellulaires, se tiennent dans les mêmes endroits et communiquent beaucoup entre eux, explique le sergent Pleau. S'il y en a un qui dit à un autre d'arrêter de porter son foulard bleu parce que la police le check, le lendemain, il n'y a plus personne du groupe qui va porter son foulard bleu...» Selon le détective, «il est encore plus difficile de condamner un membre d'un gang de rue pour gangstérisme que de le faire pour un membre de groupe de motards criminalisés.»

Pour contrer le phénomène des gangs de rue, les différents intervenants doivent impérativement unir leurs forces, croit le sergent Pleau. «Personne ne connaît réellement l'ampleur du phénomène. Il n'y a pas de structure d'échange d'informations entre les divers intervenants ni de stratégie de société pour contrer le phénomène.»

Ça recrute encore

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Bars. Centres commerciaux. Partys hip-hop. Deux ans après le démantèlement du réseau de prostitution juvénile, les recruteurs fréquentent toujours les mêmes endroits. Et ils utilisent essentiellement les mêmes méthodes pour attirer leurs proies.

À la différence qu'ils sont maintenant plus prudents. Moins de conversations téléphoniques incriminantes, moins de confidences aux étrangers.

Toutes les personnes interrogées par LE SOLEIL sont unanimes : les recruteurs et les proxénètes sont toujours à l'œuvre. Dans des bars de la Grande-Allée et des discothèques de Sainte-Foy fréquentées par les mineures. À la Halle-Bouffe de Place Laurier. Même dans les autobus du RTC, note Geneviève Quinty, animatrice au PIPQ.

«Ils sont partout, résume le sergent-détective Réjean Pleau, qui participait la semaine dernière à un colloque sur les gangs de rue. Ils sont dans les party rave, les partys hip-hop, les parcs, les arcades, les tournois de basketball...»

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, des membres présumés du Wolf Pack qui ont été condamnés pour proxénétisme dans la foulée de l'opération Scorpion seraient «retournés au travail». L'un d'eux aurait même été vu il y a un peu plus d'un mois à bord d'une limousine en compagnie de jeunes filles d'âge mineur. La limousine en question se dirigeait vers un hôtel de la Grande-Allée.

Selon le sergent Pleau, des gangs de rue de Montréal auraient récemment été vus à Québec, dans le secteur de la Grande-Allée. À la fermeture des bars, il n'est pas rare, souligne le PIPQ, de voir des proxénètes attendre des jeunes filles à bord de «belles grosses voitures».

Les recruteurs sont plus prudents. Moins de conversations incriminantes, moins de confidences aux étrangers

«Il y a des mineures (généralement des filles en fugue) qui se font recruter ici et qui vont travailler à Montréal pour le compte des gangs de rue», confirme Nathalie (prénom fictif), qui a déjà agi comme recruteuse pour le Wolf Pack et d'autres gangs de la métropole.

«Les recruteurs s'y prennent encore de la même façon, dit Geneviève Quinty. Ils disent à la fille qu'elle est belle, qu'ils ne peuvent vivre sans el-

le. Ils sont beaux, ils sont fins, ils font semblant d'être amoureux, ils ont de l'argent. Et il y a encore des filles qui succombent. Celles-là ont généralement une faible estime d'elles-mêmes. Elles ne se sont pas fait dire souvent qu'elles étaient belles.»

Le problème, dit Marc Drapeau, coordonnateur du PIPQ, c'est la valorisation par le physique. «Dans notre société, les jeunes filles sont souvent plus soucieuses d'être belles que de réussir à l'école. Et il y a une extraordinaire banalisation de la sexualité. Aujourd'hui, faire une pipe à l'école pour se faire des chums, il n'y a rien là. Pourquoi ne pas en faire une pour 40\$?»

Les activités de recrutement des gangs de rue ne visent pas seulement à dénicher de futures prostituées mineures. Opportunistes, ils cherchent aussi des membres, des exécutants. Une paire de bras, un gars intelligent. Une fille capable de faire du recrutement et du vol à l'étalage. «La lingerie que le Wolf Pack donnait aux jeunes filles, elle était souvent volée», souligne le sergent Pleau. Selon lui, l'école demeure encore le meilleur endroit pour rencontrer ou des futurs membres, ou des futures prostituées, «à cause du réseau social».

Le policier suggère d'ailleurs aux directions d'écoles d'instituer une politique de gestion des visites externes, de porter une attention particulière aux graffitis et d'effectuer des opérations de surveillance aux abords des établissements scolaires.



Fort Lauderdale 144\$

Toronto \$106

Plus de bas prix vers plus de destinations comme Calgary, Edmonton, Vancouver, Fort McMurray, Abbotsford, Winnipeg et Toronto sur jetsgo.net.

VOLS GRATUITS ! DÉTAILS SUR jetsgo.net

Départs depuis Québec. Prix web par trajet. Taxes et supplément en sus. Selon la disponibilité. Détails sur jetsgo.net.

Moins cher. Plus souvent.

jetsgo

LA PROSTITUTION JUVÉNILE : DEUX ANS APRÈS

Un premier client à 13 ans

Mineure, elle s'est prostituée à Québec. C'était il y a plus de 15 ans

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ La ville de Québec est tombée des nues il y a deux ans, en apprenant que des mineures s'y prostituaient. Pas Sophie. Elle a commencé à faire ça à 13 ans. En 1987. Avant de souffler ses 18 bougies, elle a fait « au bas mot 150 clients ».

La prostitution, c'est le « chemin » que Sophie (nom fictif) a pris pour « pouvoir réussir à survivre, pour ne pas aller là-bas, parce que c'est comme une prison ». La prison, c'est le centre d'accueil, où on l'a placée à neuf ans, peu après la mort de son père. « Le centre d'accueil, c'est comme mettre une pomme pas pourrite dans un panier de pommes pourrites. Un moment donné, elle va pourrir, la pomme. C'est sûr », confiait-elle au SOLEIL récemment.

Sophie fait partie des filles qui ont été convoquées pour l'enquête Scorpion. Elle s'est livrée au policier Roger Ferland et à une de ses collègues. Elle a raconté comment tout a commencé, il y a 17 ans, au centre d'accueil L'Éscale, où elle venait d'être transférée parce que « trop rock and roll ». La pomme venait de tomber dans le mauvais panier.

« C'est là que j'ai rencontré les vraies filles, que j'ai commencé à connaître les vraies tough de la gang, se souvient-elle. De fil en aiguille, tu te tiens avec une, avec l'autre, pis là, j'ai commencé à me tenir avec Nathalie. Elle approchait ses 18 ans. On était tout le temps ensemble. C'est sûr que c'est devenu une meilleure amie. J'ai fugué, je me suis retrouvée chez eux. Elle faisait ça, je la voyais aller. Je lui ai dit : "Si je l'essaie pas, je ne le saurai pas." Elle me disait "Non, non, non, je ne veux pas que t'en fasses." Pis elle a fini par vouloir. Elle m'a envoyé à une place. Elle m'avait tout expliqué comment ça allait se passer. »

Son premier client était un homme influent, déjà condamné pour des offenses sexuelles. Elle l'a rencontré en 1987. « Je suis allée à son appartement. Je me rappelle encore de son frigidaire avec ses menus préparés. Il avait un grand écran et il écoutait seulement des films d'enfants. Ça changeait selon la période à laquelle j'allais. Le temps des Fêtes, c'était Mary Poppins. L'été, c'était d'autres choses. (...) Il n'y avait pas de pénétration. C'était que de caresser et te manger. Et il payait cher. Il donnait 250 \$ pour une heure. Et, quand tu savais jouer aux échecs, tu pouvais gager 100 \$ avec lui. Mais il boit. Faque, quand y allait remplir son verre, je trichais. Il me donnait 100 \$ de plus. Et le temps que je joue aux échecs, il ne me touche pas. C'est des trucs que t'apprends. Et que t'apprends vite. »

«Le centre d'accueil, c'est comme mettre une pomme pas pourrite dans un panier de pommes pourrites»

« Lui, c'était aucun poil. Quand ça a commencé à pousser, j'ai pris le bord. C'est tout. Aussi simple que ça. C'était son vice. Il avait de l'argent et il payait pour ça. Et les filles fermaient leur gueule parce qu'elles étaient ben avec lui. Il n'était pas méchant ce monsieur-là, il te donnait à manger. En plus, tu mangeais des plats qui sortaient de l'hôtel j'sais pas trop où, c'était super bon. Il était fin, il te brassait pas, il te faisait pas mal. Et, s'il voyait que t'étais mal à l'aise, il prenait plus son temps. Quand t'es mal pris et tu sais que lui, il en a de l'argent, pourquoi pas en profiter? C'était ça. »

Entre 13 et 18 ans, elle a multiplié les clients, à qui elle disait être majeure. Tous l'ont crue sur parole, aucun n'a vérifié. « En frais de mineure, j'ai pas fait en bas de 150 clients. Ça roulait beaucoup, pis je travaillais beaucoup. Mets-en quatre, cinq par jour, ça va vite. » Elle est « passée d'un pimp à l'autre », ils la savaient tous mineure. « Il y a des journées, je faisais des 1000 piastres carré dans mes poches, clair. C'est de l'argent. Une petite journée, c'était 350 \$. Ça, c'était une petite journée. »



Sophie (non fictif) garde un arrière-goût très amer de ce scandale de la prostitution juvénile, « parce qu'ils ont fait les choses à moitié ». Elle « ne comprend pas pourquoi la police, ils ne font pas des descentes comme ils font pour les motards, à continuer à leur faire la guerre ».

Et quand la responsable de l'agence « était trop gelée, je prenais le contrôle. Là, je me bookais et j'envoyais promener les autres filles. Et là je ramassais la motte. Mais elles voulaient se droguer, criffe. Moi, je voulais aller m'habiller, profiter. Des fois, je me faisais pigner en fugue. Je me rappelle une fois, je m'étais faite pigner en revendant de magasiner. J'avais quatre, cinq sacs. J'arrivais au centre d'accueil avec, et jamais ils ont posé de questions. Il y avait les factures dans les sacs ».

LES URSULINES AVANT LA DPJ

Tout un détournement pour une fille que ses parents envoyaient aux Ursulines, avant que la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ne décide que sa mère n'était pas apte à s'occuper d'elle. « Ils ont décidé de me mettre en protection à la jeunesse. J'avais perdu mon père. Ils n'avaient pas fait l'évaluation de ça, que je venais de perdre un parent proche, pis que ça filait pas intérieurement, pis que c'était peut-être à cause de ça si j'avais des problèmes de comportement. Je voulais être avec mon père, je savais qu'il allait

partir. Ce n'était pas pour lofer mes cours et pour être déplaçant en tant que tel », raconte Sophie, aujourd'hui âgée de 30 ans.

Enfant, elle ne savait pas que sa mère se prostituait pour gagner sa vie, pour lui payer « la collection des Calinours au grand complet et celle des pouliches aussi ». La DPJ savait. « Ce qu'elle nous disait, c'est qu'elle était barmaid. On savait rien du reste. L'important, c'est qu'on manquait de rien. Les fins de semaine, elle était avec nous autres, le jour, on faisait des activités. Le samedi, c'était les responsabilités. Tout le monde s'entraînait et fait une partie de la maison. La semaine, c'est pas de jeans. La fin de semaine, t'as le droit. Jamais je n'ai vu d'hommes chez nous, jamais je n'ai vu d'hommes coucher dans son lit, contrairement à ben des madames qui couraient. J'étais bien chez ma mère, j'avais la paix, j'avais la plus belle chambre de princesses qu'il n'y a pas. Mais pour eux-autres, ça ne faisait pas. »

Elle en veut à la DPJ et au système d'avoir « décidé ce qui était bon » pour elle. D'avoir fait d'elle une spécialiste de la fugue et une prostituée. « Rendue à 14 ans, t'es révoltée. Quand tu ne veux pas aller à l'école, ils te montrent à faire des supports. Wow! Qu'est-ce que je vais faire quand je vais arriver chez nous? Je vais m'acheter 20 supports pis je vais les tresser? La cuisine, ça, ça aide. La poterie, pantoute. Ça leur coûte cher pour rien. Essaie donc de te trouver une job là-dedans pour le fun! »

Elle n'en veut pas à ses clients, au contraire. Encore aujourd'hui, elle les « voit tous comme des aideux. Ils m'ont tous aidés. Dans ce temps-là, j'avais mon appartement. J'étais jeune, j'avais 14 ans. J'avais mon appartement. C'était meublé, sur la rue Des Roses, en face du cimetière. Je payais toutes mes affaires. Le concierge savait que j'étais en fugue, mais de toute façon l'appartement n'était pas loué. Il me le louait moins cher, et je m'organisais pour pas mettre le bordel dedans, laisser ça clean. Il n'y en avait pas de problèmes. »

Des problèmes, elle en a eu au moins avec un client. Elle avait 17 ans. « Ils étaient quatre gars, on était quatre filles. On était allé faire un

call. Celui que j'ai pogné, c'était un violent. Un vrai violent. J'avais du sang jusqu'au milieu des cuisses. Je capotais parce que qu'il n'y avait pas une fille qui disait rien. Je disais "arrête", il n'arrêtait pas. Faque j'ai fermé ma gueule. J'ai fait semblant d'être contente, pour pas qu'il me frappe. Je voyais que j'étais pleine de sang. Quand le call a fini, je suis rentrée dans le truck. On est débarqué au bar. Je suis montée à la chambre me laver. Je savais que ce n'était pas correct. C'est plate parce que tu ne peux rien faire. Faque t'es mieux de tourner la page, pis d'oublier ça. Sinon ça te crisse dans la marde, pis c'est pire. T'as pas le choix. »

Sophie n'a pas connu le « réseau » de la prostitution juvénile, tel que révélé au grand jour il y a deux ans. « Je n'ai jamais été affiliée à quoi que ce soit de bande, ou whatever. J'appelais quand j'avais besoin de sous. Des fois, je me mettais des annonces pour moi-même. C'était plus facile. Plus d'histoires de mineures, là. Personne ne savait. » Dans toutes les agences et avec tous les pimps pour qui elle a travaillé, elle était souvent la seule mineure. Et, à part son premier client, aucun autre n'a exigé qu'elle le soit.

Elle a, par contre, bien connu Georges Tannous, qui a plaidé coupable lundi à 16 des 23 chefs d'accusation qui pesaient contre lui, pour avoir payé pour les services sexuels de 11 adolescentes. « Papi Tannous », comme Sophie l'appelait, lui « donnait des bons conseils. Il ne m'a jamais fait de mal, a toujours été poli. » Il ne lui a jamais fait d'offres ni de propositions, quelles qu'elles soient.

« Georges, je le connais depuis longtemps, précise-t-elle. Je peux te dire que c'est vrai qu'il est plus sollicité qu'il sollicite. L'offre est là et, qu'est-ce que tu veux, il en profite. C'est sûr que c'est mal. Le monde n'ont pas fait le lien qu'il était juste en bas de Dauphine. Comment tu penses qu'il y a de petites filles qui passent en face de chez eux, qui ont le ventre creux. Lui, il offre le petit sous-marin et là, un moment donné, un petit cadeau. Pis après ça, "Tu repasseras me voir", pis après ça le lien se crée. (...) Je voyais bien ce qui se passait. J'allais souvent voir Georges, je le voyais le lien. Je n'étais pas stupide. Il était perché dans ses marches, il checkait les petites cocottes, il parlait aux petites cocottes. »

«ELLE EST OÙ LA JUSTICE?»

Sophie garde un arrière-goût très amer de ce scandale de la prostitution juvénile, « parce qu'ils ont fait les choses à moitié ». Elle « ne comprend pas pourquoi la police, ils ne font pas des descentes comme ils font pour les motards, à continuer à leur faire la guerre. Ça, ça me met en ostie. Gillet est retourné à la radio, pis l'autre s'en sort avec sursis. Pis moi, si je fais une fraude avec une carte de crédit, ils vont me rentrer en dedans six mois. Elle est où la justice? Y en a pas. »

Deux ans après les arrestations, elle est encore plongée dans une période de sa vie sur laquelle elle avait tourné la page depuis un bon bout de temps. Quand elle a rencontré l'enquêteur Ferland la première fois, elle ne voulait « rien savoir de rentrer dans le jeu. Je voulais juste leur expliquer que ce n'était pas d'hier, pis qu'il y en avait plus qu'ils pensaient. Point final ». Eux voulaient en savoir plus uniquement sur des individus précis, ceux-là même qui font la manchette depuis deux ans.

Échaudée par le système de justice et par la DPJ, Sophie n'a pas trouvé plus de réconfort auprès de ceux qui disaient être là pour aider les victimes de la prostitution juvénile. Elle aurait bien aimé que la campagne de mobilisation pour la poursuite de l'enquête Scorpion apporte davantage de soutien à celles qui portaient, bien malgré elles, les procès sur leurs épaules. « Tu les comprends les filles quand ils disent qu'elles sont retournées là-dedans. Ils ont énérvé tout le monde avec cette histoire-là. C'est plate à dire, mais c'est ça. Ils auraient dû plus penser aux filles, un cadeau de Noël, de l'argent pour la bouffe, les aider à retourner à l'école. »

Les clients, les proxénètes, « je trouve que ce n'est pas ces personnes-là qui sont les vrais coupables, c'est le système, comment il fonctionne. C'est la façon qu'ils choisissent qui est bon, qui n'est pas bon. C'est encore pareil aujourd'hui. C'est des filles qui sont mal pris, qui disent qu'ils ont 18 ans pour se sortir du centre d'accueil plus rapidement. Elles s'en foutent de donner une partie de leur blé aux blackos pour ne pas être obligées de retourner au centre d'accueil. C'est sûr. C'est une réalité. Ils devraient vraiment regarder le système de la DPJ, trouver des meilleures solutions pour que les petites filles comme moi, ça n'arrive plus. »

La morale de cette histoire? « Si c'était à refaire, je rechoiserais ma maman. Je suis très sérieuse. J'ai eu une belle éducation et, malgré tout, même si elle a fait ce qu'elle a fait, elle a toujours été là pour me remonter la moral, m'aider, m'encourager. S'ils m'avaient foutu la paix et avaient compris que le mieux, c'était ma famille, je suis sûre que, aujourd'hui... »

Elle disait être majeure. Les clients l'ont crue sur parole

Dr Jean-Pierre Verreault
Obstétricien-gynécologue
CHUQ - Hôpital Saint-François d'Assise

Le Dr Jean-Pierre Verreault et son équipe se rapprochent de la nouvelle maternité de l'Hôpital Saint-François d'Assise en déménageant leur clinique d'obstétrique et de gynécologie aux Galeries Charlesbourg, à la jonction de l'autoroute de la Capitale et de la 1^{re} Avenue, soit au 4250, 1^{re} Avenue, Charlesbourg.

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

7 JOURS
Le forfait parfait!

BAZAR et SERVICES

Les petites annonces du Soleil
844-4444

Pour rendez-vous :
(418) 654-0555
4250, 1^{re} Avenue, Charlesbourg (Québec) G1H 2S5

WSR

SAVARD

BIJOUTIER • JOAILLIER • DIAMANTAIRE

2485, chemin Saint-Louis, Sillery
418 653-3115

À la rencontre de l'art
Et du savoir-faire

Une collection hors du commun présentée par Hélène Savard

Pendentif en or
18 carats blanc, sert d'une perle noire
facettée de Tahiti et de diamants



Ouvert les dimanches
12 et 19 décembre

Création
Hélène Savard

LA PROSTITUTION JUVÉNILE : DEUX ANS APRÈS



Ne pas oublier...

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Il y a deux ans, la ville de Québec était secouée par le scandale de la prostitution juvénile. Il y a deux ans, en pleine période des Fêtes, Québec la pure, Québec la carte postale, Québec ville touristique par excellence, perdait son innocence. La police démantelait un réseau de mineures exploitées à des fins sexuelles. On croyait le phénomène réservé aux grandes villes, pas à des bourgades tranquilles. Comme si on découvrait tout à coup que la turpitude était universelle.

La suite des choses, on la connaît. Les preuves en béton de la police, la naissance de la fondation Scorpion, les rumeurs sur la ville, la démagogie radiophonique, le cirque au palais de justice, le lynchage public, les procès à Montréal, les condamnations. S'il y en a pour s'ennuyer de cette période d'hystérie collective, faites-moi signe, je connais un bon psy qui a quelques trucs pour vous faire passer votre nostalgie.

À quelque chose malheur est bon, dit-on. Il en a été aussi pour ce triste chapitre de l'histoire de Québec. La population aurait pu faire comme si de rien n'était, se scandaliser une journée et retourner à son train-train le lendemain, mais ce n'est pas ce qui est arrivé. La population a décidé qu'il fallait tout mettre en œuvre pour combattre l'exploitation sexuelle des mineures. La population de Québec a déci-

dé qu'il ne fallait plus accepter l'acceptable. Les parents se sont mis à surveiller plus étroitement leurs adolescentes, à mieux les encadrer, à ouvrir l'œil dans leur quartier, ce qui n'est quand même pas rien. On ne le saura jamais, mais combien d'adolescentes, mieux informées et plus méfiantes, ont ainsi évité de tomber dans les filets des gangs de rues?

Ce vent d'indignation, il est vrai, était propagé par des tribuns radiophoniques qui trouvaient dans ce scandale un filon en or pour faire grimper leurs cotes d'écoute. La fondation Scorpion aurait-elle existé sans eux? Sans doute pas. Chose certaine, ce n'est pas M^o Guy Bertrand qui va s'en plaindre. Environ 80 000 \$ de l'argent de l'organisme est tombé dans ses poches pour la défense des victimes. Un lecteur m'a écrit à ce sujet: «Scorpion, c'est de l'argent de la basse ville qui se retrouve dans les poches d'un gars de la haute ville. Rien de nouveau à Québec...»

Toute cette saga a aussi montré la face la plus sombre de Québec. D'abord celle des clients et des proxénètes, tout le monde en conviendra, mais aussi celle de quelques-uns de ses citoyens. Souvenez-vous de la prise d'assaut du palais de justice par une foule en colère lors de la comparution de l'animateur Robert Gillet.

On était à deux doigts du lynchage public. La justice des tribunaux avait été remplacée par la vindicte populaire. Un peu plus et on pendait haut et court les suspects.

La récupération du scandale par CHOI a également démontré que la seule liberté qui comptait pour ses animateurs était de pouvoir dire n'importe quoi. Une petite chose, une toute petite chose qu'on a oubliée à travers tout le reste, qui démontre les dommages collatéraux de la liberté tous azimuts.

En plein cœur de la tourmente, on a laissé entendre en ondes, en se basant sur des sources dignes de foi, qu'une des victimes avait soupé dans un restaurant de Saint-Roch avec un client du réseau et le maire L'Allier. La rumeur était partie et rien n'a pu l'arrêter.

Quelques mois plus tard, lors de son témoignage en cour, cette même victime déclare qu'elle a tout inventé, que jamais le maire L'Allier n'avait mangé en sa compagnie, encore moins fait partie de ses clients comme on l'avait laissé supposer. Quand a-t-on entendu les animateurs de CHOI avouer qu'ils avaient fait une erreur? Jamais.

Pour le reste, y a-t-il eu pression politique pour ne pas faire accuser des gens haut placés? A-t-on caché des éléments de preuve, y a-t-il eu tentative de camouflage? Un procureur indépendant, tel que réclamé par l'Action dé-

mocratique et Mario Dumont, aurait-il permis d'en savoir davantage? Jusqu'à preuve du contraire, il faut faire confiance au système judiciaire. Si aucune autre accusation criminelle n'a été déposée, c'est que la Couronne n'avait aucun élément nouveau pour aller plus loin. Entre la théorie du complot de haut vol et cette hypothèse, je préfère cette dernière.

Deux ans plus tard, il serait naïf de croire que la prostitution juvénile est disparue à Québec. Les clients, s'ils ont été échaudés un moment par la publicité autour de l'histoire, sont tout aussi nombreux qu'avant. Les proxénètes également. Le Wolf Pack existe toujours. On parle maintenant du Québec Blue Dragon Crew. Pour un membre du gang emprisonné, il y en a deux prêts à prendre la relève. Plus que jamais, les souteneurs ont peaufiné leurs méthodes pour se fondre dans le paysage, rendant le travail de la police encore plus compliqué.

Deux ans plus tard, il y a encore plein de jeunes filles prises dans les mailles de réseaux organisés. Pour les policiers et les travailleurs sociaux, c'est un travail colossal de les extraire de ce milieu *underground*.

En bout de ligne, deux ans plus tard, il faut seulement souhaiter que Québec n'oublie jamais.

D'autres gangs dans la mire

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Si le Wolf Pack est considéré comme le seul véritable gang de rue à Québec, d'autres groupes de jeunes sont dans la mire des policiers. Zoom sur le Québec Blue Dragon Crew (QBDC).

Dans son exposé sur les gangs de rue, la semaine dernière, le sergent Pleau a longuement parlé du Wolf Pack, mais aussi du Québec Blue Dragon Crew (QBDC). Selon lui, le QBDC est un gang de niveau trois, c'est-à-dire un groupe de délinquants plutôt violents qui font dans le vol et la vente de stupéfiants.

«À l'époque, ils se tenaient dans le parc Saint-André (dans le secteur de Neufchâtel) et s'habillaient en noir, raconte le policier. Ils s'amusaient à battre n'importe qui n'importe quand. Les gens se sont plaints, on a enquêté le groupe, et il a changé de place. Les gars se sont dits: "Ah, ils nous ont spotés parce qu'on s'habille en noir, on va changer de couleur". Puis ils se sont mis à porter des habits de camouflage bleus pour commettre leurs délits. Ils volaient des vendeurs de stupéfiants, faisaient des cabanes, des vols par effraction...»

«Des membres du QBDC faisaient du trafic de stupéfiants dans une école située dans le nord de Neufchâtel, continue le sergent Pleau. Quand la direction s'en est rendu compte, elle les a sortis de l'école, et ils se sont retrouvés à vendre des stupéfiants dans d'autres écoles situées un peu partout sur le territoire de la ville.»

Selon le sergent Pleau, les membres de ce type de gang n'hésitent pas à séquestrer et à battre un revendeur de drogue pour lui soutirer certaines informations, tel le nom de son fournisseur. «On sait qu'il se passe des choses, mais on a du mal à prouver quoi que ce soit parce que c'est rare qu'on a des plaintes. Le revendeur de drogue qui se fait battre n'a pas envie de porter plainte.»

Les policiers ont fini par trouver le noyau dur du QBDC, raconte encore le détective. «Actuellement, il y en a trois en centre jeunesse, et un à Orsainville. On a presque cassé le noyau dur, mais le noyau mou est en-



La direction du service de police a commandé une étude sur les gangs de rue à Québec, mais a toujours refusé de rendre publics les résultats de cette enquête.

core là. On le contrôle, mais il n'est pas anéanti.»

Comme le Wolf Pack, certains membres du QBDC se servent des graffitis pour délimiter leur territoire et arborent des tatouages en forme de dragon.

CINQ NIVEAUX

À la police de Québec, on divise les gangs en cinq niveaux. Le niveau un regroupe les «pseudo-gangs», qui s'identifient aux gangs de rue et tentent de les imiter. «Il ne sont pas tellement violents», précise le sergent Pleau.

Les gangs de niveau deux sont considérés comme des «gangs de territoire», des groupes qui font beaucoup de bruit et qui sont préoccupés par des questions de prestige. «Des gangs de territoire, on en a toujours eu, notamment à Vanier et dans Limoilou, dit le sergent Pleau. Ils font des graffitis, se tiennent dans les HLM, contrôlent les stupéfiants dans

leur immeuble. Pour nous, ce n'est pas vraiment problématique, mais c'est sûr que pour le voisinage, ça peut être très dérangeant.»

Puis viennent les gangs de niveau trois, dont fait partie le QBDC, et les gangs de niveau quatre, que les policiers appellent «groupes idéologiques» (le Black Bloc, par exemple). Quant aux gangs de niveau cinq, vous l'aurez deviné, ce sont les gangs de rue.

«Et on n'en a qu'un seul, insiste le sergent Pleau. On a aussi quelques gangs de niveau deux et trois, et on les travaille activement.»

La direction du service de police, qui est en possession d'un programme sur lequel figureraient une liste d'individus soupçonnés d'appartenir à d'autres groupes que le Wolf Pack, a commandé une étude sur les gangs de rue à Québec, mais a toujours refusé de rendre publics les résultats de cette enquête.

David Moïse écope de deux ans moins un jour

Il ne lui reste cependant que quatre mois à purger en collectivité

MARIANNE WHITE
MWhite@lesoleil.com

■ Le juge Rémi Bouchard a condamné hier David Moïse à une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour. Compte tenu de la détention provisoire du jeune homme de 21 ans reconnu coupable de proxénétisme, il lui reste quatre mois à purger en collectivité.

David Moïse avait en effet purgé 10 mois en détention provisoire, et ce temps compte pour le double lors de l'imposition de la peine.

L'avocat du jeune homme avait demandé au magistrat de lui accorder un sursis de sentence, tandis que le ministère public avait réclamé pour sa part l'imposition d'une peine de 10 à 16 mois de prison.

Le procureur de la Couronne, M^o Michel Greene, s'est dit satisfait du verdict. «Dans les circonstances, c'est une décision raisonnable», a-t-il indiqué.

De son côté, David Moïse s'est refusé à tout commentaire à sa sortie de la salle d'audience.

Dans son jugement, le magistrat a dit vouloir imposer une peine dissuasive visant à dénoncer ce genre de délit. Le juge Bouchard a par ailleurs imposé

des conditions strictes à David Moïse qui devra notamment observer un couvre-feu et ne pas entrer en contact avec les victimes.

Les actes de proxénétisme de David Moïse ont été commis envers quatre jeunes femmes d'âge majeur, dont l'une avec laquelle il entretenait une relation de couple. Le juge l'avait par contre acquitté des accusations d'avoir agi au profit d'une organisation criminelle, d'avoir comploté avec trois autres proxénètes et d'avoir agressé sexuellement une jeune fille.

Au moment de son arrestation, il était le seul proxénète à occuper un emploi légitime. Après sa détention provisoire, David Moïse, qui est père d'un enfant, a accepté de s'exiler dans sa famille vivant dans la région d'Ottawa.

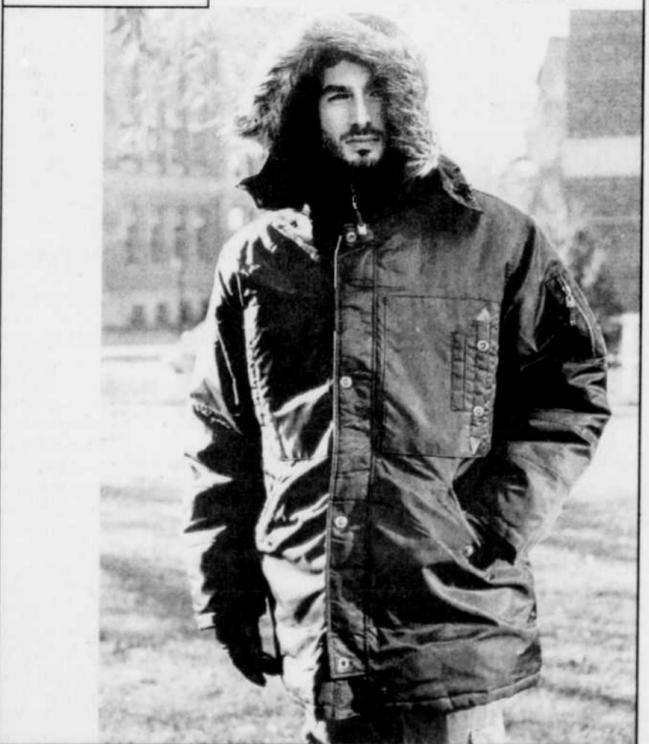
Le procureur de la Couronne se dit satisfait du verdict

PRIX-CADEAU
simons

LE 31

le parka
2 en 1 expédition 129.⁹⁵

En nylon robuste, un long parka coquille à capuchon enveloppant amovible et multiples poches pour tout emporter, sur un autre blouson matelassé, manches longues. Chocolat, olive, bleu acier. M,g,t,g. Rég. 175.00



simons

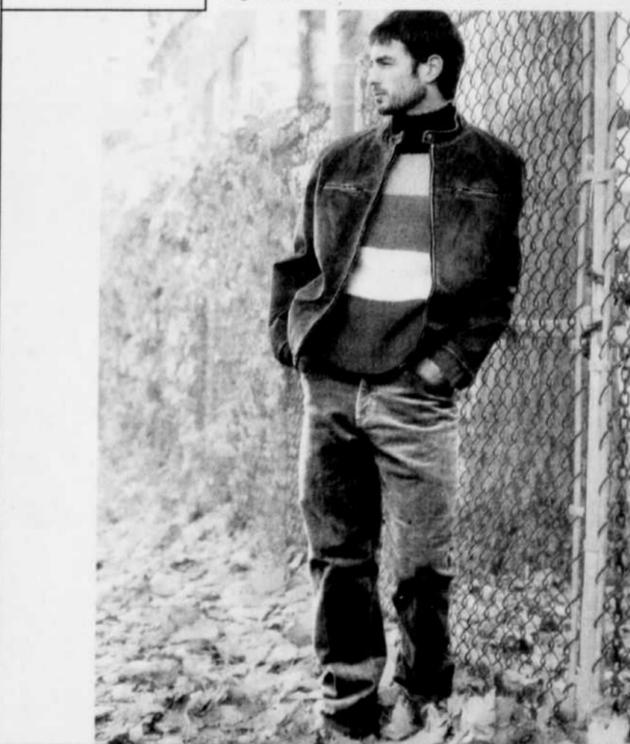
• QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE PROMENADES ST-BRUNO
• LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHEBRÖOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

PRIX-CADEAU
simons

LE 31

le jeans
velours côtelé 29.⁹⁵

À prix exceptionnel, un style essentiel dans une texture mode de la saison. Pur coton, côtes plus larges 8 raies. Sable, gris, noir, basilic, marine. 30 à 40. Rég. 49.95 Pull 39.95, blouson 199.95



simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE PROMENADES ST-BRUNO
• LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHEBRÖOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SÉJOURS LINGUISTIQUES
IMMERSION de QUALITÉ POUR TOUS
Une équipe dynamique à votre service!

ANGLAIS à partir de 819\$
CANADA, ÉTATS-UNIS, EUROPE

2 semaines
Cours + hébergement + repas

ESPAGNOL à partir de 749\$
AMÉRIQUE LATINE, ESPAGNE

1-800-463-2255
Encherches@simons.com

La Cour suprême refuse l'appel de Benoît Proulx

Il devra verser les 425 000 \$ réclamés par le ministère du Revenu

GENEVIÈVE BOUCHARD
GBouchard@lesoleil.com

■ Devant le refus de la Cour suprême d'étudier sa cause en appel, Benoît Proulx devra faire son deuil des 425 000 \$ qui lui sont réclamés par le ministère du Revenu. La décision de la plus haute instance judiciaire au pays vient mettre un terme à une saga qui dure depuis 22 ans.

La somme en cause représente les honoraires dus à l'avocat Lawrence Corriveau pour sa représentation lors d'une action en dommages et intérêts intentée en 1993 contre le procureur général du Québec, Proulx, qui a été condamné puis blanchi du meurtre de France Alain survenu en 1982, à obtenu gain de cause en octobre 2001, empochant du coup plus de 2 millions \$.

Au décès de M^e Corriveau, les honoraires qu'il n'avait pas encore touchés ont été saisis par le fisc en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le litige

qui opposait Benoît Proulx aux créanciers de son avocat concernait le montant à verser: M. Proulx estimait la somme à environ 190 000 \$, le gouvernement en demandait plus du double.

«C'est une maladresse sur les contrats qui a été à l'origine du problème», indique l'avocat Pierre Fournier, qui a représenté l'ancien journaliste dans cette affaire.

Selon M^e Fournier, Benoît Proulx avait convenu, à l'origine, payer à son représentant 30% de toute somme obtenue du gouvernement si le juge lui

donnait raison, une proportion plus tard réduite à 10% après avoir essuyé un échec en Cour d'appel.

«En 1999, M. Proulx souhaitait rompre l'engagement parce qu'il n'était pas satisfait des services reçus, ajoute M^e Fournier. Il a voulu changer d'avocat, mais M^e Corriveau l'a convaincu de le garder en baissant ses honoraires.»

Le problème, c'est que les dates des contrats portent à confusion. L'entente qui concède 30% des gains à l'avocat est datée du 6 août 1997 alors que l'arrangement moins généreux — le plus récent selon M. Proulx — porte la mention du 20 mars 1993.

Au dire de Pierre Fournier, l'imbroglio proviendrait du fait que la première convention est datée du jour où elle a été ratifiée, alors que la seconde, signée plus tard, porte plutôt la date où l'accord est devenu effectif.

«C'est ce qu'on appelle un arrange-

ment antidaté, note M^e Fournier. C'est une pratique assez courante. Mais pour avoir enseigné l'art de faire des contrats, je sais qu'il est toujours préférable d'inscrire les deux dates, celle de la signature et celle de l'entrée en vigueur.»

ERREUR JUDICIAIRE

Si l'avocat Pierre Fournier admet la maladresse de Benoît Proulx en ce qui touche ses conventions d'honoraires, il estime quand même que son client a été victime d'une erreur judiciaire.

Dans un interrogatoire, M. Proulx avait affirmé que l'entente qui visait à réduire les honoraires de M^e Corriveau était datée de 1993, mais avait dans les faits été ratifiée en 1999. C'est donc ce contrat, selon l'ancien journaliste, qui avait prédominance sur l'autre. Seul témoin sur la question, Benoît Proulx a vu ses dires éliminés de la preuve.

«Le tribunal a refusé son témoignage en disant qu'on ne peut pas contredire les termes d'un écrit valablement fait, déplore M^e Fournier. Pourtant, cette règle n'en est pas une d'ordre public. Si les deux parties s'entendent sur la validité d'un témoignage, il remplace le contrat et devient la preuve.»

Selon M^e Fournier, c'est ce qui aurait dû se produire dans le cas de Benoît Proulx. «C'est le ministère du Revenu qui a recueilli et déposé le témoignage de M. Proulx devant le tribunal. Il aurait été insensé qu'ils refusent d'admettre leur propre preuve!»



Benoît Proulx

Les pharmaciens propriétaires veulent modifier leur Code de déontologie

Ils souhaitent «légaliser» les cadeaux des fabricants

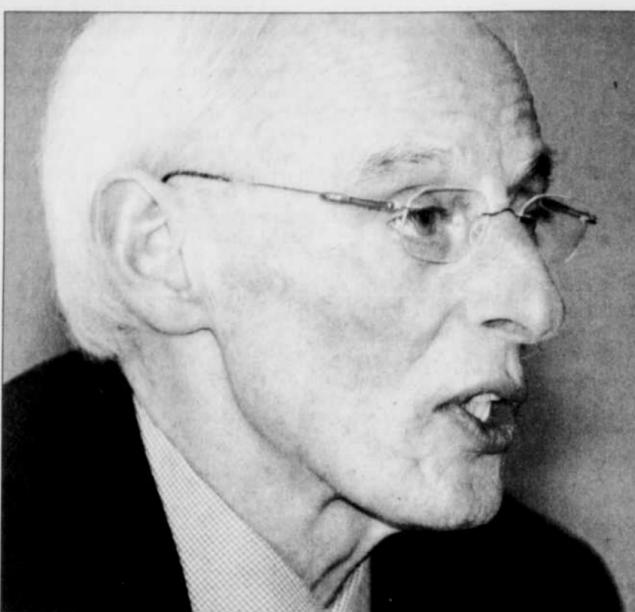
BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ Les pharmaciens propriétaires du Québec réclament que leur Code de déontologie soit modifié pour qu'ils puissent recevoir «légalement» les cadeaux des fabricants de médicaments ou offrir des loyers préférentiels à des médecins.

Les apothicaires sont sur la sellette depuis quelques mois. Jusqu'à la ministre et pharmacienne Julie Boulet qui est critiquée pour avoir loué un local à petit prix à des docteurs. Le *modus operandi* répandu permet d'aimer les patients et leurs prescriptions.

L'Ordre des pharmaciens a justement tenté, cet automne, de modifier ses règlements afin de d'absoudre les propriétaires de Jean Coutu et autres Pharmaprix. Les chaînes auraient pu distribuer aux médecins «cadeaux, ristournes, bonis ou autres gratifications

L'Ordre des pharmaciens a tenté de modifier ses règlements, lui aussi



Normand Cadieux, directeur général de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, soutient que ces cadeaux n'influencent que le choix d'un fournisseur parmi un groupe de producteurs qui vendent le même produit au même prix.

quelle qu'en soit la forme» en toute impunité. La pression politique a cependant forcé une pause. Le projet est maintenant sur la glace.

Le nom de la ministre avait également surgi lorsque la Régie de l'assurance maladie du Québec a intenté des poursuites de plus de 50 millions \$ contre quatre fabricants de médicaments génériques — des copies conformes des médicaments d'origine. La RAMQ refuse d'éponger, dans le prix des comprimés, les dons destinés aux pharmaciens.

«Oui, c'est une pratique courante. Il y a des choses qui sont offertes par les compagnies de médicaments génériques», convient le directeur général de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, Normand Cadieux. Ses membres obtiendraient autant des outils de travail que des voyages de formation. Il ne perçoit cependant aucune entorse déontologique, aucun

conflit d'intérêts, même si le code de conduite des pharmaciens l'interdit.

M. Cadieux soutient que ces cadeaux n'influencent que le choix d'un fournisseur parmi un groupe de producteurs qui vendent le même produit au même prix. Cela n'affecterait en rien la qualité des services rendus.

Les rabais locatifs pour attirer les médecins n'entameraient pas plus le jugement du pharmacien, évalue M. Cadieux. Bien que le Code de déontologie semble interdire la tactique commerciale: «Un pharmacien ou une société de pharmaciens doit s'abstenir de fournir à une personne autorisée à prescrire [...] des cadeaux, ristournes, bonis ou autres gratifications quelle qu'en soit la forme et notamment, des appareils de bélinographie, ordinateurs ou autres dispositifs électroniques.»

«Il n'existe aucun lien entre les loyers attractifs et le prix des médicaments», plaide M. Cadieux. Et ils n'influencent pas la qualité de la prestation du service professionnel, pense-t-il.

Ces pratiques étant communes et les clients n'étant pas affectés, au dire de M. Cadieux, les règles déontologiques devraient être modifiées. «À quoi ça sert d'avoir un Code qui est inapplicable?»

L'Association des pharmaciens propriétaires réclame donc que seuls les avantages «susceptibles de mettre en péril leur indépendance professionnelle» soient interdits. Et certifie du même souffle que les avantages reçus et offerts actuellement ne la compromettent aucunement.

Un agent du ministère de l'Immigration a rencontré Mohamed Cherfi

L'Algérien pourrait être admis au Canada à titre de réfugié

MARTIN CROTEAU
MCroteau@lesoleil.com

Rien n'est encore joué dans la saga Mohamed Cherfi. Les proches de l'Algérien gardent toujours espoir de le voir rentrer au Canada, à la suite d'une importante entrevue avec un émissaire du ministère fédéral de l'Immigration.

L'agent s'est rendu hier au pénitencier de Batavia, près de Buffalo, pour y rencontrer Cherfi. À la lumière de l'entretien, qui a duré deux heures, les autorités détermineront si l'Algérien peut obtenir le statut de réfugié. Une réponse positive pourrait lui permettre de revenir au Canada, à moins que la Gendarmerie royale ou le Service canadien des renseignements secrets ne s'y opposent pour des raisons de sécurité.

La conjointe de Cherfi, Louise Boivin, dit avoir obtenu l'assurance que la demande sera traitée de façon urgente par les autorités canadiennes et qu'une décision sera rendue au plus tard le 7 janvier prochain. «C'est encourageant, mais on espère que le gouvernement avancera cette date. Le temps presse», a-t-elle indiqué au téléphone depuis son domicile de Montréal.

Le 22 octobre, les autorités américaines ont refusé à Cherfi le statut de réfugié. Il a depuis porté sa cause en appel. Mais si la réponse se révèle négative, il sera déporté en Algérie, peu importe où en sont rendues les procédures au Canada. «On sait que ça peut prendre quelques mois, mais les lois aux États-Unis ne prévoient aucun délai spécifique. C'est donc très angoissant parce qu'un jugement final peut intervenir à tout moment», a expliqué M^{me} Boivin.

Entre 1998 et 2002, alors qu'il agissait comme porte-parole du Comité des sans-statut algériens, l'enseignant de formation avait dénoncé le régime politique de son pays d'origine. Ses supporters soutiennent que sa vie sera mise en danger s'il est déporté.

«Mohamed vit entre la peur d'une décision hâtive du service d'immigration américain et l'espoir qu'il pourra revenir au Canada. Et tout cela, il le vit derrière les barreaux depuis neuf mois», déplore Louise Boivin.

La bataille judiciaire, qui s'est déroulée des deux côtés de la frontière, a coûté près de 20 000 \$ en frais légaux aux supporters de Mohamed Cherfi. La Société Saint-Jean-Baptiste a créé un fonds de solidarité et plusieurs donateurs ont contribué. «C'est très touchant, nous avons eu un appui très large au sein de la population, a dit M^{me} Boivin. Sans ça, on ne passe pas à travers.»

Si Ottawa juge que Mohamed Cherfi n'est pas un réfugié au sens de la Convention de Genève, il gardera encore une chance de revenir au pays. Les autorités du Québec pourront l'admettre à titre de personne en situation de détresse.

Au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, on s'est gardé de commenter le dossier pour des raisons de confidentialité.

Mohamed Cherfi est arrivé au Canada via les États-Unis en 1998. Jusqu'au mois d'avril 2002, un moratoire sur les déportations vers l'Algérie lui a permis de rester, même si sa demande initiale d'admission au Canada s'est révélée infructueuse. Lors de la levée du moratoire, quelque 90 % des 1100 Algériens ayant élu domicile au Québec ont pu obtenir leur résidence permanente.

Ne faisant pas partie du groupe, Cherfi a été visé par un avis d'expulsion. Début 2004, il s'est réfugié dans l'église unie Saint-Pierre, à Québec. Mais le 5 mars, les policiers municipaux ont pénétré dans le sanctuaire pour l'arrêter. Quelques jours plus tard, il aboutissait à la prison de Batavia, où il demeure incarcéré.

Guerre de mots entre Montréal et ses cols bleus

■ MONTRÉAL — La querelle entre Montréal et ses cols bleus a dégénéré hier en guerre de mots et de procédures juridiques, sur fond de trottoirs glacés et de neige non ramassée. Exaspéré par les retards dans le déneigement des rues et les frasques de certains cols bleus, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a livré un point de presse vigoureux en fin de journée hier dans un garage municipal, où il a dénoncé les «bris mécaniques, les clefs qui disparaissent miraculeusement, les contremaitres intimidés et menacés» et les employés qui travaillent au ralenti. La Ville a obtenu hier après-midi une injonction intimant aux cols bleus du secteur Ville-Marie de cesser d'intimider les contremaitres, de proférer des menaces, de s'adonner au vandalisme. «On assume nos responsabilités de gestion», a martelé le maire. Pour faire le travail, cependant, les policiers devront escorter les contremaitres et les cols bleus qui acceptent de travailler. «Les rues de Montréal vont être nettoyées, a-t-il insisté. S'il faut que je fasse appel au secteur privé, je vais faire appel au secteur privé.» Pour le Syndicat des cols bleus, qui a tenu une conférence de presse rageuse en début d'après-midi, la Ville tente de masquer son incompétence et fait des cols bleus des «boues émissaires». Selon le conseiller syndical Michel Fontaine, cette «mauvaise gestion» prend entre autres sa source dans la création des arrondissements, au moment de la fusion municipale de 2002. **PC**

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2004-12-10

SUPER 7
03 07 11 24 34 35 42
Complémentaire (36)

Mini LOTS BONIS
Nombres: 870149, 70149, 0149, 149, 49, 87014, 8701, 870
Lots: 50 000 \$, 5 000 \$, 250 \$, 25 \$, 1 000 \$, 100 \$, 10 \$

1 lot de 50 000 \$ 250B803 (non décomposable)
10 lots de 1 000 \$ (non décomposables)
186A890 121B030 130C733 202C361 238C119
364A803 301B044 135C349 209C006 361C389

11 AUTRES LOTS BONIS LE VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2004

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2004-12-10

Celebration 2005
723C012
1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 \$)

2004-12-01 094B898 2004-12-06 278D217
2004-12-02 822C125 2004-12-07 289A080
2004-12-03 316B210 2004-12-08 241B070
2004-12-04 547D218 2004-12-09 712C567
2004-12-05 807A264

1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1^{er} au 31^{er} déc. 2004

MONTBLANC

DÉCOUVREZ
STAR WALKER
NOUVELLE GÉNÉRATION D'INSTRUMENTS D'ÉCRITURE
CORPS ET CAPUCHON EN RÉSINE PRÉCIEUSE NOIRE,
LIGNE FUTURISTE, NOUVEAU SYSTÈME DE DIFFUSION
D'ENCRE AVEC PLUME RHODIÉE, ÉTOILE MONTBLANC
SUSPENDUE DANS UNE BULLE TRANSPARENTE.

Stylo

• 977, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL (NIVEAU MÉTRO - SIMONS)
• CARREFOUR LAVAIL - MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD
• PLACE LAURIER À SAINTE-FOY, QUÉBEC
TÉL.: (418) 651-1295 www.stylo.ca

AVALANCHE
VÊTEMENTS DE SKI SKIWEAR

NOUS PAYONS LES TAXES

pour un temps limité sur tous les vêtements en magasin même ceux déjà réduits

Directement du manufacturier

QUÉBEC
3930, boul. Hamel, Québec
418.877.5584

MONT-SAINTE-ANNE
Face aux outlets Ste-Anne
418.827.3108

MONT-TREMBLANT • SAINT-SAUVEUR • BROMONT

shoponline@avalancheskiwear.com

Vol d'entraînement fatal pour les Snowbirds

Un pilote meurt et un autre réussit à s'éjecter à la suite d'une collision en plein vol

■ MOOSE JAW, Saskatchewan (PC) — Un pilote appartenant à la prestigieuse escadrille des Snowbirds a perdu la vie et un deuxième a subi des blessures mineures, hier, après la collision de deux appareils en plein vol, lors d'un entraînement de routine en Saskatchewan.

Le pilote décédé, le capitaine Miles Selby, 31 ans, appartenait depuis deux ans à l'escadrille des Snowbirds, célèbre pour ses spectacles d'aérobies aériennes. Le capitaine Selby avait déjà piloté des avions de chasse CF-18 lors de missions de combat au Kosovo.

« Nous allons prendre un temps de recul afin de penser à la perte que nous venons de subir, a déclaré le colonel Alain Boyer. C'est notre seul objectif pour l'instant. »

Le capitaine Chuck Mallett, 35 ans, a pour sa part été blessé lors de l'accident.

La collision s'est produite près de Mossbank, à environ 65 km au sud de Moose Jaw, où se trouve la 15^e Escadre, la base aérienne à laquelle les Snowbirds sont rattachés.

Vers 10 h, Jackie Geis effectuait des travaux sur sa ferme au moment de l'accident. Juchée sur une meule de foin, elle lançait des ballots à son bétail quand elle a entendu une détonation sourde, « comme un coup de fusil au loin — mais beaucoup plus fort ». Ses chiens se sont mis à japper et c'est alors qu'elle a levé les yeux.

« Aussitôt que j'ai regardé, j'ai tout de suite compris ce qui venait de se passer, a-t-elle raconté. Il y avait deux nuages de fumée — le plus gros, tout noir, à gauche et un autre plus petit à droite. Mais dans celui de droite — on pouvait voir qu'il s'agissait d'un avion. Il piquait vers le sol. »

« J'ai vu le pilote s'éjecter et descendre avec son parachute ouvert, a poursuivi M^{me} Geis. Ils n'étaient pas très haut. Lorsqu'il est apparu avec son parachute, je pouvais le voir, assis (dans son siège). C'était terrible. »

M^{me} Geis n'a pas vu l'autre pilote s'éjecter. Elle a indiqué que le ciel était dégagé au moment de l'accident.

Le colonel Steve Will a déclaré que les procédures appropriées avaient toutes été suivies lorsqu'il est devenu clair qu'un incident venait de se produire.

« Évidemment, la première préoccupation vise les pilotes qui sont en vol, a dit M. Will. Nous avons envoyé un avion en plus de déclencher les procédures d'urgence pour contacter les pilotes le plus rapidement possible. »

OPÉRATIONS INTERROMPUES

À la 15^e Escadre, toutes les opérations d'entraînement aérien ont été temporairement interrompues d'ici à ce que la cause de l'écrasement soit connue.

« À l'heure actuelle, nous ne sommes pas certains à 100% des détails de l'accident, a dit M. Boyer. Nous espérons que l'équipe d'Ottawa arrivera ce soir (hier) ou demain matin (aujourd'hui) et d'ici quelques jours, nous serons en mesure de déterminer ce qui s'est produit. »

Le colonel Boyer a balayé du revers de la main les questions portant sur les avions CF-114 Tutor utilisés par les Snowbirds. « Nos avions sont sûrs », a-t-il dit.

En 1966, Canadair, qui fabriquait les Tutor, a livré son dernier appareil.



Des enquêteurs recherchant les débris des Tutor, dans un champ près de Mossbank, en Saskatchewan.



Selon le témoin de l'accident, le capitaine Miles Selby n'aurait pas réussi à s'éjecter de son avion.



Le capitaine Chuck Mallett s'en tire avec des blessures mineures.

La traction intégrale de BMW : le droit chemin entre deux points.

Automobiles Jalbert inc. 1865, boul. Central, Québec (418) 687-4840 www.jalbert-auto.qc.ca

À partir de seulement

325xi	399\$/mois	2,5%	325i	345\$/mois	2,5%
Avec traction intégrale		taux de location	Sans traction intégrale		taux de location

NE RATEZ PAS CETTE OFFRE DES FÊTES EXCEPTIONNELLE!
VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2004.

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant aux modèles BMW 2005 325xi et 325i en inventaire. Le PDSF pour le modèle 325xi : 30% de la base est de 42 900\$-39 900\$. Pour une location de 36 mois sur le modèle 325xi / 325i de base comportant une mensualité de: (i) 399\$ / 345\$, un montant de 6 918\$ / 6 501\$ est encaissé à la signature du contrat de location; (ii) 465 \$/599\$, un montant de 4 760\$ / 4 625\$ est encaissé à la signature du contrat de location; (iii) 519 \$/489\$, un montant de 2 921\$ / 2 796\$ est encaissé à la signature du contrat de location. Le taux de location applicable sur le modèle 325xi / 325i est de 2,5%. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'ameublement du véhicule, les frais d'immobilisation, les coûts, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule 325xi / 325i à l'échéance du terme est de 26 169\$ / 24 736\$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt valeur de la reprise. Le kilométrage annuel autorisé est de 20 000 km; 0,15\$ du kilomètre supplémentaire pour les modèles 325xi / 325i. Une franchise s'applique pour une excessive. Offre sujette à disponibilité.

Offrez un traitement DIVIN pour Noël

MANUCURE - PÉDICURE (90 minutes) soins complets des mains et des pieds 70\$

IZBA SPA DE LUXE (150 minutes) bain tourbillon, banya, massage, enveloppement d'algues, pause-santé 140\$

L'IRRÉSISTIBLE (3 heures) bain tourbillon, massage, banya, manucure, pédicure, pause-santé 160\$

IZBA SPA RÉGULIER (60 minutes) massage, banya, pause-santé 70\$

Sur présentation de cette annonce obtenez 10% de rabais à l'achat d'un certificat-cadeau avant le 15 décembre

Ouvert 7 jours sur 7
Lundi et mardi: 9h à 19h
Mercredi, jeudi, vendredi: 9h à 22h
Samedi et dimanche: 9h à 17h

Banya • Massages • Balnéothérapie • Algorithérapie
Laser • Vacuo-dermie • Dermabrasion • Esthétique

IZBA SPA
36, René-Lévesque Est • 522-4922
Site Web : www.izbaspaspa.qc.ca

Noël avant le temps

OFFRE EXCEPTIONNELLE FÉRAUD PARIS

495\$ costume 4 saisons infroissable Rég. 1 495\$

aussi

Chemise allemande réputée, cour. jusqu'à 295\$ 79\$

Pantalon velours côtelé stretch, choix de 6 couleurs cour. 175\$ 69\$

Manteau d'hiver laine/cachemire, choix de 6 couleurs cour. 1195\$ 295\$

Chandail col montant cour. 175\$ 75\$

FINALISTE ENTREPRISE DE L'ANNÉE MERITE COMMERCIAL DES JARDINS 2005

GAGNANT ENTREPRISE DU MOIS DÉCEMBRE MERITE COMMERCIAL DES JARDINS 2004

francois loti COLLECTION PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

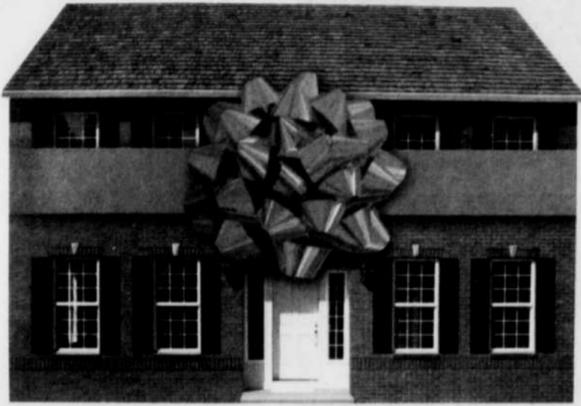
www.cyberpresse.ca

LINEN CHEST

La beauté intérieure

ÉCONOMISEZ **25%** ADDITIONNEL

sur 1 item de votre choix pour la maison*.



SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON.

* Le rabais n'est pas applicable sur les achats antérieurs, sur les registres de mariage-cadeaux, sur les chèques-cadeaux, sur les matelas, sur les appareils électriques, sur les ensembles de couverts de 4 ou 5 pièces. Valable jusqu'au 20 décembre 2004. 1 coupon par client.

NOS PRIX SONT IMBATTABLES ! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCUS !

Place Laurier, Ste-Foy (Québec)

Appelez les spécialistes des habillages de fenêtres de notre SERVICE À DOMICILE GRATUIT 418.658.5218

Consultez nos experts en MATELAS Sealy, Simmons et Tempur!

www.linenchest.com

MARIAGE GAI

Klein: la bataille loin d'être terminée

EDMONTON (PC) — Le premier ministre Ralph Klein a évalué l'avis rendu par la Cour suprême qui donne le feu vert au mariage entre conjoints de même sexe, hier, affirmant que la bataille est loin d'être terminée.

M. Klein a soutenu que la plupart des Albertains s'opposent au mariage entre gais et lesbiennes. Il a d'ailleurs suggéré à ses concitoyens d'écrire des lettres pour inciter le gouvernement fédéral à tenir un référendum national sur la question.

Il incite les Albertains à demander la tenue d'un référendum

« Je suis très déçu, a dit le premier ministre albertain. Légalement, nos recours sont limités, mais politiquement, nous pouvons faire beaucoup. Dans cette province, à mon avis, la majorité des gens, et je n'ai aucune idée du pourcentage, mais la majorité des gens s'oppose au mariage entre homosexuels. Et je représente la population de cette province. »

M. Klein a fait ces déclarations au moment même où des groupes de gais et lesbiennes se préparent à contester judiciairement la loi albertaine sur le mariage.

Si la province ne peut recourir à la clause nonobstant pour se soustraire à la loi fédérale sur le mariage entre conjoints de même sexe, elle soutient que sa loi provinciale demeure en vigueur.

POUR LE TIBET



LE SOLEIL - RAYNALD LAVOIE

Pour la Journée internationale des droits de la personne, une vingtaine de manifestants ont bravé le froid, hier, sur le parvis de l'église Saint-Roch, pour appuyer le peuple du Tibet. « Depuis le début de l'occupation chinoise, il y a 50 ans, plus d'un million de personnes sont mortes et 6000 lieux de culte ont été détruits », a déploré le coordonnateur du Comité Canada Tibet, Alain Benoît. Les militants disent avoir recueilli les signatures de 130 des 308 députés fédéraux au bas d'une lettre envoyée à Paul Martin. Ils exigent que le premier ministre fasse pression sur la Chine pour qu'elle négocie une solution pacifique au conflit. Il y a 56 ans, le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait à l'unanimité la Déclaration universelle des droits de l'homme, rédigée par le Canadien John Humphrey.

OR PAR LAURIER

Noël par Laurier!

350 magasins pour vos idées-cadeaux

Un parfum pour Julie, un lecteur CD pour Simon, une perceuse pour chéri et... une nouvelle paire de chaussures pour vous!

À Place Laurier, vous trouverez de quoi faire plaisir à ceux que vous aimez. Même à vous!



Place Laurier

C'est tout.

350 magasins. Sears, Zellers, La Baie, Toys «R» Us, Future Shop, Sports Experts, Linen Chest, Renaud-Bray, Old Navy www.placelaurier.com



**PAS DE PAIEMENTS
PAS D'INTÉRÊTS
RIEN À PAYER AVANT
MARS 2005**

**0\$ comptant
dépôt sécurité**



LANCER 2005

209\$/mois



2005 OUTLANDER

289\$/mois

LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE

GARANTIE 10 ANS

Garantie limitée sur le groupe motopropulseur de 10 ans/160,000 km
Garantie limitée pare-chocs à pare-chocs de 5 ans/100,000 km
Assistance routière de 5 ans/ kilométrage illimité



MITSUBISHI MOTORS réveillez vos sens

QUÉBEC MITSUBISHI

1000, boul. Pierre-Bertrand sud, Vanier, ☎ 682.2226, ☎ 1.866.50MITSU

www.quebecmitsubishi.com

GROSSESSE ET ALCOOL

Une responsabilité collective

Des spécialistes en syndrome d'alcoolisation fœtale appellent l'entourage de la femme enceinte à «fêter autrement»

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ Ce n'est pas tout de dire aux femmes enceintes de ne pas consommer d'alcool pendant la grossesse. Encore faut-il imaginer des façons de les accompagner dans cette «privation», et trouver avec elles d'autres façons de faire la fête.

La réflexion est du Dr Maurice Titran, médecin français participant à la Conférence internationale sur le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) qui se tenait jusqu'à hier à Québec. La responsabilité de ne pas boire d'alcool pendant la grossesse n'appartient pas seulement à la femme, dit-il. «Que fait le conjoint pour la soutenir? Et que faites-vous lorsque vous invitez une femme enceinte à une fête?» La grossesse est un temps pour célébrer, il faut donc mettre de l'avant de nouvelles «stratégies festives», dit-il.

«Que faites-vous lorsque vous invitez une femme enceinte à une fête?» demande le Dr Titran

La conférence a pour but d'accroître la sensibilisation et de diffuser de l'information sur le potentiel effet néfaste de l'alcool sur le fœtus. En cette matière, le Québec est très en retard sur le Canada anglais, les États-Unis et la France, disent tous les intervenants.

Hier, trois adultes ont témoigné de l'enfer de vivre avec le SAF.

Il y a eu le témoignage poignant de Chantal, polytoxicomane sobre depuis trois ans, cadette d'une famille de 21 enfants dont la mère était toujours «ivre morte», et elle-même mère de deux enfants ayant eux aussi le SAF. Un parcours qui l'a menée au pénitencier, où elle a enfin appris à se connaître, dit-elle.

Et ceux, livrés avec un certain humour, de Francis et de Jean-Philippe: enfance hyperactive, incapacité à se concentrer, échecs constants dans les apprentissages. «Dès l'âge de trois ans, j'ai commencé à sentir que j'étais différent», dit Jean-Philippe.

Celui-ci décrit son mode d'apprentissage de la réalité, très particulier: enfant, un objet ne lui apparaissait pas dans sa totalité, mais par pièces détachées: sa couleur, sa forme, sa grosseur... Ensuite, il devait mettre ces éléments ensemble pour faire un tout. Pas évident alors d'apprendre au même rythme que les autres, sans stratégies particulières. Aujourd'hui âgé de 34 ans et informaticien, il a développé des façons de faire qui lui permettent de faire face au monde qui l'entoure.

Quant à Francis, le diagnostic du SAF à l'âge adulte a été une véritable délivrance, qui lui a permis de comprendre ses difficultés. Car à l'adolescence, son mal de vivre était tel qu'il a souhaité mourir, dit-il.

PREMIÈRES NATIONS

Anne St-Onge est présidente de la Commission de santé et de services sociaux du Québec et du Labrador pour les Premières Nations. Cette problématique, elle l'a bien connue en tant qu'intervenante sociale à Betsiamites.

En fait, les Premières Nations ont été les pionnières au Québec, avec l'organisme SAFERA, qui organisait la conférence, à s'intéresser aux liens

entre la consommation d'alcool pendant la grossesse et certains troubles du comportement.

Aujourd'hui, il se fait beaucoup de sensibilisation dans les communautés, dit-elle. Et pas seulement auprès des femmes enceintes, mais aussi auprès de ceux qui travaillent avec les enfants.

«Combien de jeunes qui se sont suicidés souffraient peut-être de ce mal, sans avoir été diagnostiqués?» demande-t-elle.

Le diagnostic est justement l'un des grands défis du SAF. Pédiatre renommée de l'hôpital Sainte-Justine («mais pas une spécialiste du SAF», précise-t-elle), Gloria Jeliu précise qu'il n'existe aucun test de laboratoire permettant de l'établir.

La prudence s'impose donc, car tous les troubles de comportement ne sont pas liés au SAF. C'est souvent l'histoire prénatale de l'enfant qui permet de faire ce lien. Une histoire qui n'en est pas nécessairement une d'alcoolisme, d'ailleurs. Le cas de la mère de Jean-Philippe, présente hier, qui consommait simplement du brandy-œuf-lait conseillé comme remède à l'époque, en est l'illustration.



Les Drs Gloria Jeliu et Maurice Titran ont participé à la Conférence internationale sur le syndrome d'alcoolisation fœtale qui se tenait jusqu'à hier à Québec.

La Dr Jeliu estime que la plus grande chance qui puisse être donnée aux enfants atteints du SAF est un diagnostic précoce, afin de bien les entourer et d'apporter le soutien nécessaire à leur développement.

La conférence a aussi été le lieu de lancement du livre *Enfants de l'alcool*, de Louise Loubier-Morin, fondatrice de SAFERA. Les personnes intéressées à ce volume peuvent se le procurer en téléphonant à l'organisme, au 882-2488, pour la région de Québec, ou, sans frais, au 1 866 272-3372.

Offrez-vous Le Détour le plus payant de votre vie avec l'équipe BILODEAU

Facile, Facile, Facile
Venez appuyer sur le bouton OnStar vous pourriez Gagner
Sans obligation d'achat

On GAGNE!

Jusqu'à 10000\$ de crédit

Gagnez un des 150 Véhicules 2005

Minimum 1000\$ sur la plupart des modèles 2004 et certains modèles 2005

De nombreux autres prix à gagner instantanément
Applicables à la location ou l'achat

LE DÉFI DU DÉTOUR
Chez Bilodeau on va chercher votre véhicule au travail ou à votre domicile et au besoin on vous offre une voiture de courtoisie.

Service Goodwrench
...rien fait. À temps.

BILODEAU CHEVROLET

www.cecibilodeau.gmcanada.com
Courriel: cecibilodeau@gmcanada.com

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
827-3773 1-800-663-3773

VENTES, PIÈCES et SERVICE ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 21h.

1,000\$ pour Noël, ça vous tente?

FACILE!

À L'ACHAT D'UN MODÈLE 2004 NEUF OU DÉMO, OBTENEZ UN RABAIS POUVANT ALLER JUSQU'À 5,000\$ ET DE PLUS, RECEVEZ 1,000\$ "CASH"

1,000\$ "CASH"

TAUX RÉDUITS ET PROMOTIONS SUR 2005 ET TOUJOURS VOTRE 1,000\$

2,8%

RSX 2005

Ce Noël, soyez différent, offrez un encadrement!

Encadrements Ste-Anne vous propose une vaste gamme de possibilités:

- Reproductions, sérigraphies, oeuvres signées et certificats-cadeaux
- Des cadres sur mesure et selon vos budgets
- Nos prix incluent l'assemblage et sont négociables pour des quantités

► Grâce à notre atelier d'encadrement ici même à Québec, commandez jusqu'au 22 décembre et nous vous le promettons pour Noël!

Encadrements Ste-Anne

9 adresses pour vous servir

560, boulevard Hamel 529-6261
Place Laurier, porte 4B 658-3320
161, route Kennedy, Lévis 837-2469

Méga-Centre Lebourgneuf, voisin de RLY 622-9306
Les Promenades Beauport 661-0810
1570, Jules Verne, Ste-Foy 877-6179

956, rue Cartier, Québec 647-4545
Place de la Cité 654-2990
Carrefour Charlesbourg 628-9083

LOUIS GENDRON Dir. des opérations
PIERRE RATTÉ Directeur des ventes
TOMMY CARON Dir. véh. d'occasion
PETER LYNCH Représentant
CHRISTIAN MECTEAU Représentant

MARC LA BOISSONNIÈRE Représentant
SERGE DROLET Représentant
YAN RICHARD Représentant
HÉLÈNE FRASER Dir. commerciale
GUYLAINE LAGACÉ Dir. commerciale

ACURA Optima QUÉBEC

4901, boul. des Galeries
Québec, QC, G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

Collectionnez-les dès maintenant

8 DVD exceptionnels à collectionner

LES GRANDES COMÉDIES DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

Tous les détails en page 7 du cahier CINÉMA

DRAGON
Cushing



PRENEZ LES CHOSES BIEN EN MAIN.

TOUTES LES VOLVO 2005 PEUVENT ÊTRE ÉQUIPÉES DU SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT LE PLUS INTELLIGENT SUR LE MARCHÉ. ELLES OFFRENT AUSSI, DE SÉRIE, UN DESIGN DISTINCTIF ET UN ARSENAL DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ, DU VUS XC90, DÉJÀ PRIMÉ, ET DE LA ROBUSTE XC70 CROSS COUNTRY JUSQU'ÀUX TOUTES NOUVELLES BERLINE SPORT S40 ET FAMILIALE V50. LES ROUTES N'ONT QU'À BIEN SE TENIR AVEC LES VOLVO 2005 À TRACTION INTÉGRALE.



VOLVO
pour la vie

VOLVO DE QUÉBEC

2230 rue Jean - Talon Nord, Sainte-Foy
(418) 682-1112
www.volvodequebec.com

©2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site www.volvocanada.com.

La Banque Nationale recrute le directeur de la police de Montréal

Michel Sarrazin deviendra responsable de la sécurité de l'institution dès le 1^{er} avril

MONTRÉAL (PC) — Michel Sarrazin quittera le 1^{er} avril la direction du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) afin de se joindre à la Banque Nationale, où il occupera le poste de directeur principal de la Sécurité corporative.

Il dirigera une équipe d'enquêteurs spécialisés en enquête, en protection physique et en lutte contre le blanchiment d'argent. Il supervisera en outre la mise en place de mesures de sécurité du personnel et des actifs.

Policier de carrière formé aux États-Unis, M. Sarrazin est entré au service du SPVM en 1970. Il avait été nommé à la tête de l'organisation en septembre 1998. Il avait reçu le mandat d'implanter la police de quartier imaginée par son prédécesseur, Jacques Duchesneau.

Son passage à la direction de la police montréalaise a été marqué par « l'affaire Lizotte », du nom d'un itinérant décédé après avoir été frappé par

un policier, sur la rue Saint-Laurent, en septembre 1999. Le chef de police avait été tenu dans l'ignorance complète de cette histoire connue de son état-major pendant six semaines.

L'annonce du départ de Michel Sarrazin a créé la surprise au SPVM. Selon un porte-parole de l'organisation, personne ne s'attendait à ce qu'il parte avant la fin de son deuxième mandat, prévue pour septembre 2006.

Il a expliqué hier matin aux policiers qu'il se sentait prêt à relever de nouveaux défis et à passer le flambeau, maintenant que la police de quartier était bien établie.

Michel Sarrazin a déjà été stagiaire à la Banque Nationale pendant six mois à la fin des années 90, alors qu'il était haut gradé au SPVM.

On ne sait pas encore qui le remplacera à la direction des forces policières municipales. La Ville de Montréal devrait lancer un processus de sélection au début de l'année prochaine.

Son passage au SPVM a été marqué par « l'affaire Lizotte »



Sous-assiette carrée «or»

398\$

Du 3 au 13 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks

CUISINE actuelle.

Place Ste-Foy 658-5879

PC en vrac

Maintenant ouvert le Samedi

HP Debranded

Pentium 4 2.6 GHz
Mémoire 256Mo
Boîtier noir/argent
Disque dur 40GB
Lecteur de disquette 1.44
Combo CDRW/DVD
Son, vidéo, réseau, AGP
Clavier + Souris
Moniteur LCD 17"
Windows XP Home FR
959 \$

HP Pavilion Zd7000

Pentium 4 2.6GHz
Mémoire 512 DDR
Disque dur 40GB
DVD-ROM
Son, Réseau
Écran 17" WXGA
Windows XP Home
Garantie 1 an

1395 \$

Sainte-Foy : (418) 780-8133
Sillery : (418) 686-0123

Québec : (418) 656-9753
www.pcenvrac.com



Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Canadian Air Transport Security Authority



**VOUS VOYEZ UNE MALLETTE.
NOUS VOYONS UN GROS PROBLÈME.**

Dans le bas de cette mallette, il y a un couteau, couché sur le côté. Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais les agents de contrôle ont été spécialement formés pour repérer les armes potentielles et les articles suspects.

Nous sommes l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA). C'est nous qui avons la responsabilité des principaux aspects de la sûreté du transport aérien, notamment du contrôle des passagers et de leurs biens.

Voici quelques points à noter avant de prendre votre prochain vol pendant la période des Fêtes :

- **LES BAGAGES DE CABINE** ne doivent contenir aucun article interdit. Les articles interdits qu'on trouverait dans vos bagages, tels que des objets tranchants ou acérés et tout objet qui ressemble à une arme ou à une arme à feu, y compris une arme-jouet, ne seront pas permis à bord de l'avion.
- **LES BAGAGES ENREGISTRÉS** ne doivent contenir aucun des articles interdits. Pour des précisions sur les articles qui sont interdits dans les bagages enregistrés et/ou de cabine, veuillez visiter www.acsta-catsa.gc.ca.
- **LES FILMS PHOTOGRAPHIQUES** doivent toujours être transportés dans les bagages de cabine. Les disques numériques peuvent être transportés dans n'importe quel bagage.
- **LES CADEAUX** ne doivent pas être emballés.
- **LES PRODUITS ALIMENTAIRES** doivent être transportés dans les bagages de cabine.
- **LES LIQUIDES NON IDENTIFIABLES** ne seront pas autorisés au-delà du point de contrôle. Les boissons alcoolisées doivent être dans le contenant original, avec le sceau original intact. Le vin de fabrication artisanale ne sera pas accepté comme bagage de cabine.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Web ou composer le 1 888 294-2202. Faites bon voyage, en toute sécurité!



CANCERS DU CERVEAU À LA CARRA

Le système d'aération sera refait



Depuis 1999, six cas de cancer du cerveau chez les employés de la CARRA ont été diagnostiqués, dont quatre au cours de cette année seulement.

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ La Société immobilière du Québec (SIQ) prévoit mettre « aux normes » le système d'aération de l'immeuble abritant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), où six cancers du cerveau ont été diagnostiqués depuis 1999.

En entrevue téléphonique avec LE SOLEIL, Catherine Lessard, directrice des communications à la SIQ, a indiqué que « tel qu'il était prévu, le système de distribution d'air, qui a une trentaine d'années, sera mis aux normes ». Les travaux seront entrepris dès le début de l'année.

M^{me} Lessard insiste sur le fait que les travaux constituent une des « différentes phases » d'amélioration de l'édifice J.-A.-Tardif, sis au 475, Saint-Amable, que la SIQ a acheté en 2000. Avant de s'attaquer au système vieillot de distribution, les gestionnaires ont choisi de refaire le stationnement, terminé cet automne.

Hier, le SOLEIL révélait une incidence particulièrement élevée de cancers du cerveau chez les employés de la CARRA. Ainsi, depuis 1999, six cas ont été diagnostiqués, dont quatre au cours de cette année seulement. Quelque 530 fonctionnaires de la CARRA travaillent dans cet édifice, en plus des 2500 à l'emploi du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Hier, M^{me} Lessard a rappelé que deux études indépendantes réalisées pour mesurer la qualité de l'air au J.-A.-Tardif ont mesuré des concentrations « en deçà de toutes les normes » pour l'ensemble des éléments évalués.

Spécial hivernal
2 nuits pour le prix d'une!

HÔTEL
Auberge
Universel
MONTRÉAL

2 POUR 1
99\$
+ taxes

- Hôtel ★★★★★
- Chambre standard avec 2 lits double
- Piscine intérieure chauffée, sauna et gymnase
- Navette gratuite jusqu'au :
Biodôme, Jardin Botanique, Stade Olympique et métro
- Stationnement gratuit
Métro Viau, 10 minutes de marche

Valide jusqu'au 24 février, du dimanche au jeudi.
(Non disponible lors d'événements spéciaux, quantité limitée.)

Réservations sans frais
1.800.567.0223

À voir et à faire :
Le Biodôme, le Jardin Botanique, cinéma
Star Cité et centres commerciaux
Les Galeries d'Anjou et Place Versailles.



Institut international de yoga
Membre de la Fédération internationale de yoga
2006, Chemin Saint-Louis, suite 1 (coin Magrval Sibery)

YOGA
Énergétique et thérapeutique

Session d'hiver
8 janvier au 16 avril

650-6002 www.iyyoga.ca

• ÉNERGIE-SANTÉ • POWER • HATHA • RAJA • ÉGYPTIEN • CHINOIS

« Vous méritez ce qu'il y a de mieux! »

ROOTS
Montre bracelet suède Rio 110 \$

SPORT SELECT
Montre Nixon 120 \$

AGATHA PARIS
Montre chrono et strass 455 \$

BIJOUTERIE MAURICE LEMIEUX
Montre Citizen Eco-Drive 275 \$

BIJOUTERIE WEBSTER
Montre Gucci 1195 \$

BIJOUX
Montre Oakley 429,95 \$

PLACE DE LA CITÉ
CENTRE COMMERCIAL

www.placedelacite.com • 657 7015 • Certificats-cadeaux

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Enfin une piste vers Nicolas!

Des traces de pas et un cœur de pomme trouvés dans la montagne péruvienne

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ VICTORIAVILLE — Treize jours après la disparition de Nicolas Royer dans les Andes péruviennes, des traces de pas qui pourraient être celles du jeune homme de 22 ans ainsi qu'un cœur de pomme ont été découverts dans un secteur du mont Pariacaca qui n'avait pas été exploré jusqu'à maintenant.

«Évidemment, cette nouvelle nous réjouit. Nous sommes confiants qu'il s'agisse de traces de Nicolas puisqu'il avait effectivement sur lui une pomme, un sac de fruits séchés et une bouteille d'eau lors de sa disparition», commentait hier son père Christian Royer, de Victoriaville.

L'équipe de recherche se rendra explorer ce secteur ce matin dans l'espoir d'y retrouver la trace de Nicolas.

De plus, trois nouvelles personnes s'envolent vers le Pérou aujourd'hui afin de participer aux recherches: David Leahy de Victoriaville, Nicolas Rodrigue de Thetford Mines et Gérald Renaud de Saint-Eustache. «Tous des habitués de la montagne», précise M. Royer.

Le réputé explorateur Bernard Voyer a aussi contacté la famille Royer hier pour lui offrir des mots

d'encouragement. «Malheureusement, il est à l'extérieur et ne peut se rendre au Pérou pour prendre part aux recherches, mais il nous a dit que nous avons utilisé la meilleure méthode possible, soit d'envoyer une équipe et de recruter des gens de là-bas pour participer aux recherches. Il nous a aussi rappelé que l'être humain avait une grande capacité d'endurance en plus de nous encourager à continuer», poursuit le père.

La famille Royer a d'ailleurs pris la décision de maintenir l'équipe de recherche au Pérou une semaine de plus, soit jusqu'au 18 décembre, ce qui devrait porter la facture finale à près d'un quart de million de dollars. «Nous avons déjà amassé 80 000 \$ en dons et les gens peuvent toujours nous aider en composant le 1 866 424-AIDE ou en se rendant dans le site In-

ternet www.sosroyer.com», signale Christian Royer.

AIDE HUMANITAIRE

Nicolas Royer s'était rendu au Pérou en compagnie de son ami d'enfance Dominic Laroche le 5 novembre pour y découvrir le pays, apprendre l'espagnol et y faire du travail humanitaire.

«Il n'était pas rattaché à un organisme humanitaire en particulier mais il avait passé quelques jours chez une religieuse d'un quartier pauvre de Lima qui lui avait dit que les résidents du village de Panta, dans les montagnes, avaient besoin d'aide. Il s'était donc rendu là-bas pour aider les villageois durant la semaine et visiter la montagne la fin de semaine», explique son père.

Le dernier courriel que Nicolas avait fait parvenir à sa famille traitait

d'ailleurs du dur travail auquel il s'astreignait, notamment transporter des pierres en faisant une chaîne humaine, pour aider ces gens d'une pauvreté extrême. «Il nous avait même dit qu'il pensait acheter des cadeaux pour les enfants du village à Noël», poursuit-il.

Quant à Dominic Laroche, qui avait perdu la trace de Nicolas le 27 novembre, il est toujours au Pérou avec l'équipe de secours mais il ne monte plus en altitude pour participer aux recherches.

«On lui a déconseillé de le faire car il a vécu une situation de stress intense et nous n'avons de ses nouvelles que via les autres membres de l'équipe qui nous contactent quotidiennement par téléphone-satellite. Il faut comprendre que le téléphone le plus près est à quatre heures de la montagne!», conclut Christian Royer.

DIRECTION DU RMQ

Une course à 6 ou 7 candidats

«Une arme à double tranchant», croit le conseiller Jacques Jobin

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Le hall d'entrée du Rassemblement municipal de Québec est un endroit singulièrement achalandé par les temps qui courent. En comptant et les candidats déclarés, et les aspirants pressentis, pas moins de sept personnes pourraient briguer la direction du parti cet hiver — une multitude dans le monde de la politique municipale.

La conseillère Ann Bourget, le directeur de Lauberivière, Hugo Lépine, et l'étudiant Robert Ouellet ont déjà annoncé leurs couleurs. Jacques Jobin et Claude Larose, tous deux vice-présidents de l'exécutif de la Ville, étudient sérieusement l'opportunité de se présenter.

Régis Labeaume, qui aurait déjà signalé son intérêt à certains politiciens locaux, a acheté sa carte de membre du RMQ cette semaine, mais ne veut toujours pas confirmer (ni infirmer) ses intentions. Les candidats de l'extérieur du parti ont jusqu'à lundi



Claude Larose

pour en devenir officiellement membres, après quoi ils ne pourront plus participer à la course.

Enfin, Christiane Gagnon, députée du Bloc québécois, a dit avoir déjà dit non à des gens qui l'avaient sollicitée, mais s'est laissée convaincre de reconsidérer sa décision.

«Je n'ai jamais vu ça (autant de prétendants à la tête d'un parti municipal), dit Jacques Jobin. Je pense que la chose municipale a pris beaucoup d'importance au cours des dernières années, et ça suscite plus de candidatures.»

«Le grand défi avec une course à sept ou huit candidats, ce sera de savoir si tous ces gens vont se présenter après le vote, pronostique M. Jobin. On a vu des conventions où ça s'est bien passé, mais d'autres où les lendemains ont été beaucoup plus difficiles. C'est une arme à double tranchant.»

Selon M. Larose, l'abondance des concurrents pourrait facilement faire passer la base du RMQ de 3000 à 5000 membres. Un large membership peut représenter un avantage de taille lors d'une campagne électorale.

«Présentement, dit M. Lépine, je n'ai pratiquement que des nouveaux membres (environ 400). Ce sont des gens qui s'impliquent peu en politique municipale, mais qui le font maintenant. Et ce seront des appuis assez solides à l'heure du vote.»

Lorsque interrogé sur la compétition plus intense que cela signifie et sur la difficulté plus grande de présenter un programme qui se distingue de celui des autres, tout ce beau monde préfère se réjouir de la diversité des candidatures et des débats qui s'ensuivront.

«Le grand défi avec une course à sept ou huit candidats, ce sera de savoir si tous ces gens vont se présenter après le vote, pronostique M. Jobin. On a vu des conventions où ça s'est bien passé, mais d'autres où les lendemains ont été beaucoup plus difficiles. C'est une arme à double tranchant.»



Ann Bourget



Christiane Gagnon

Plusieurs policiers en colère dénoncent les propos du chef Daniel Langlais

Il a qualifié leurs moyens de pression de terrorisme

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

■ Une quarantaine de policiers en colère ont fait une petite visite-surprise hier à l'hôtel de ville de Québec pour dénoncer les propos du chef de police Daniel Langlais, qui a qualifié leurs moyens de pression de «terrorisme». Les agents réclament des excuses publiques.

Les policiers ont très mal pris les propos de leur chef rapportés dans le *Journal de Québec* d'hier. Daniel Langlais se plaignait du fait qu'au lieu de donner une contravention quand un automobiliste est pris en défaut, les agents de l'ordre lui remettent le numéro de téléphone du conseiller qui a voté pour l'adoption du plan de réorganisation des services de la police. «C'est quasiment du terrorisme», avait affirmé M. Langlais. Cette manœuvre a coûté 7 millions \$ à la Ville entre 2002 et 2004.

Le chef de police en avait aussi contre la distribution de tracts avertissant les citoyens qu'ils n'auraient plus accès aux mêmes services que par le passé.

Ce sont les employés eux-mêmes qui ont appelé le président de la Fraternité des policiers, Bernard Lerhe, pour lui faire part de leur intention d'aller rencontrer le maire Jean-Paul L'Allier afin de dénoncer l'attitude de M. Langlais.

C'est plutôt avec le conseiller Jacques Jobin, responsable des finances, qu'ils se sont expliqués dans les corridors de l'hôtel de ville, puis dans son bureau. Guy Fouquet, policier depuis 33 ans, a pris la parole pour marquer son indignation et faire part au conseiller d'une lettre qu'il compte envoyer à Daniel Langlais.

L'usage du mot *terrorisme* est une insulte inacceptable, selon lui. Les policiers ne commettent aucun acte de violence, «nous utilisons des moyens légaux dans le cadre d'une négocia-



Sour le regard attentif du syndicaliste Bernard Leher et du conseiller Jacques Jobin, le policier Guy Fouquet a lu sa réponse aux affirmations du chef Langlais.

tion». Le directeur crée un sentiment d'insécurité chez ses employés, poursuit-il, ce qui nuit à la motivation au travail. «Nous avons été offensés dans notre honneur», conclut-il sous un tonnerre d'applaudissements de ses collègues.

Pris à partie, Jacques Jobin leur a répondu qu'il avait lui-même reçu l'appel d'une dame de 84 ans qui était terrorisée après qu'un policier lui

a donné un tract lui expliquant que la police ne répondrait pas à l'appel si son système d'alarme se déclenchait. «Je l'ai vécu, ce n'est pas drôle», a dit M. Jobin.

Pressé de questions à savoir s'il endossait les propos de M. Langlais, le conseiller a répondu: «Pour moi, les policiers de la ville de Québec ne sont

pas des terroristes.» Il a ensuite invité Guy Fouquet à transmettre sa lettre au chef de police.

La réponse a semblé satisfaire les agents de la paix, qui ont quitté l'hôtel de ville quelques instants plus tard, dans le calme.

MISE EN DEMEURE

Néanmoins, la Fraternité a envoyé hier une mise en demeure à Daniel Langlais exigeant qu'il se rétracte et offre des excuses publiques à tous les policiers.

Le chef de police a fait savoir par la voix du capitaine André Fillion, responsable des communications, qu'il se refusait à tout commentaire à ce sujet.

Les policiers de Québec sont sans convention collective depuis décembre 2001. Le 7 décembre dernier, le syndicat a demandé l'arbitrage. La pierre d'achoppement est la réorganisation des services sur l'ensemble du territoire.

«Nous utilisons des moyens légaux, pas la violence»

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

Les choristes!



Cahier
Québec

Saint-Augustin. Les visages épanouis, joyeux, sous la lumière blafarde des fluorescents d'un gymnase d'école. Plus rien ne paraissait de la fatigue accumulée le long du jour. Les choristes en répétition, rien de mieux pour saisir à quel point chanter, c'est le bonheur.

Gagnon dit être victime d'une vendetta

L'ex-policier de la SQ est reconnu coupable d'avoir rédigé de faux billets d'infraction

MARIANNE WHITE
MWhite@lesoleil.com

■ Stéphane Gagnon, ex-policier de la Sûreté du Québec au poste de Laurier-Station, a été reconnu coupable hier d'avoir rédigé de faux billets d'infraction. L'accusé a tout de suite dit qu'il en appellerait du verdict, continuant d'affirmer qu'il est victime d'une vendetta de la part d'anciens confrères.

L'ex-policier Gagnon faisait face à 18 accusations d'avoir produit de faux billets d'infraction, mais il a été trouvé coupable pour cinq chefs. Le juge Michel Babin a par ailleurs rejeté la demande d'arrêt des procédures déposée par M. Gagnon.

Ce dernier était soulagé hier d'avoir été acquitté de la majorité des chefs, mais il a soutenu que le dossier était loin d'être clos.

«Je ne lâcherai pas. Je vais me battre

jusqu'à la fin de ma vie. Il faut que la vérité sorte, que les policiers qui sont victimes de gestes illégaux puissent dénoncer leurs collègues», a-t-il dit, la voix brisée par l'émotion.

Stéphane Gagnon affirme que les accusations sont le résultat d'un règlement de comptes de la part de ses confrères. Vers la fin de 1998, M. Gagnon a commencé à dénoncer des façons d'agir de ses collègues qui auraient dormi au lieu de faire de la pa-

trouille, écouté des films pornographiques pendant les heures de travail, et bu de l'alcool au poste.

Pour se venger, affirme l'ancien policier, ses confrères se seraient alors lancés dans une véritable chasse aux sorcières en multipliant les enquêtes contre lui. Et c'est là qu'ils auraient eu l'idée de vérifier tous les billets d'infraction rédigés par M. Gagnon pendant son séjour au poste de Laurier-Station.

«On sait très bien que c'est une vendetta», affirme l'ancien policier. Le juge Babin a cependant éru la version de la Sûreté du Québec qui a appelé à la barre des experts en sécurité routière.

L'un d'eux a affirmé n'avoir jamais vu un policier produire 326 constats d'infraction pour vitesse par suivi sur une période de 21 mois. L'agent Gagnon aurait même rédigé cinq constats d'infraction par suivi dans l'espace de une

heure et quart, ce qui est invraisemblable pour l'enquêteur Roland Mainville.

Le juge a indiqué qu'il était convaincu que l'accusé avait fait de fausses allégations sur la vitesse des conducteurs ainsi que sur la méthode utilisée pour mesurer la vitesse.

La défense a soutenu pour sa part que Stéphane Gagnon était un policier exemplaire qui appliquait le Code de la sécurité routière.

«Quel intérêt j'aurais à émettre des faux billets d'infraction? Ça ne me donne rien de plus», a affirmé l'ex-policier.

Stéphane Gagnon a par ailleurs intenté une poursuite de 2,3 millions \$ contre la Sûreté du Québec et entend en lancer une deuxième de 2,5 millions \$ contre les policiers qui ont témoigné contre lui.

M. Gagnon reviendra en cour le 20 janvier pour connaître sa sentence.

Canular à l'animalerie Dyno

Plus de peur que de mal dans une alerte à la bombe qui est survenue jeudi en soirée à l'Animalerie Dyno sur le boulevard de l'Ornière.

Vers 21 h, un individu a téléphoné au service de police de Québec pour signaler qu'un colis rempli d'explosifs avait été placé près d'un conteneur à déchets situé à l'arrière du commerce.

Selon la police, il n'y avait personne à l'intérieur de l'établissement à ce moment. Les policiers ont érigé un périmètre de sécurité autour de l'animalerie et ont demandé l'intervention de la Sûreté du Québec.

Il était minuit trente quand les policiers ont constaté que le colis ne renfermait pas d'explosifs et que ce n'était qu'un canular. Ils n'ont pas de suspect en vue. *Stéphanie Martin*



Monsieur le Maire tient ses promesses

« ON EN A POUR LES FINIS PIS POUR LES FOUS! »

Encore cette année, ce n'est pas des promesses en l'air que nous a faites monsieur le Maire. «Point besoin de chercher de midi à quatorze heures, des cadeaux pour toute la maisonnée, c'est chez Bell que vous allez les trouver!», s'est-il exclamé, pas peu fier, avant de s'en retourner à d'autres dossiers.

Sympatico
Intermédiaire



Libérez votre ligne téléphonique!
Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit: 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité¹¹ mis à jour automatiquement

- Antivirus
- Coupe-feu
- Anti-logiciels espions

14⁹⁵ \$
par mois
les 6 premiers mois¹²

Mobilité



- 3 premiers mois de service gratuits^{*1}
- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits Tout-en-un

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.

Téléphone pliable à écran couleur à partir de

0 \$^{*2}

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services

- Mobilité
- Sympatico™
- ExpressVu™

et économisez mois après mois avec Le Forfait^{^1} de Bell.

NOUVEAU
5 \$
par mois^{^2}
pour 1000 min d'interurbain
Canada, É.-U., 24/7

ExpressVu



À partir de
49 \$[‡]
après crédits installation incluse^{‡‡}

À chacun sa machine-à-images!

- Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
- Image et son d'une clarté remarquable
- Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue!



Et bien simple.[™]

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Alma
Plaza 1
(418) 662-0469

Amqui
14, rue St-Benoît O.
(418) 629-6054

Baie-Comeau
997, boul. Laféche
(418) 295-1294

Chicoutimi
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Place du Royaume
(418) 693-1188

Gaspé
157, boul. de Gaspé
(418) 368-5004

Havre St-Pierre
111 B, rue Boréale
(418) 538-1301

Lévis
Galeries Chagnon
(418) 833-3848

Maria
111, boul. Perron O.
(418) 759-5225

Matane
1105, rue du Phare O.
(418) 562-9000

Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121

1100, rue Bouvier
Bureau 350
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555

Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

Rimouski
341, 2^e rue Est
(418) 722-7717

76, rue St-Germain Ouest
(418) 723-0999

Rivière-du-Loup
Centre commercial
Rivière-du-Loup
(418) 868-8888

Sept-Îles
1230, boul. Laure
(418) 962-6568

St-Georges-de-Beauce
Carrefour St-Georges
(418) 228-5521

Ste-Anne-des-Monts
561, boul. Ste-Anne Ouest
(418) 763-9415

Ste-Foy
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000

Place Laurier
(418) 658-8678

Bell Mobilité

Beauport
Inter Cellulaire enr.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909

Lévis
La Celluboutique Rive-Sud
104, route Président-Kennedy (bur. 101)
(418) 837-0222

Novicom Technologie
6610, boul. de la Rive-Sud
(418) 838-3999

Québec
CIBC Telecom inc.
710, rue Bouvier (bur. 103)
(418) 626-1800

Celluboutique Hamel
4885, boul. Wilfrid-Hamel
(418) 871-7776

Roberval
Cellulaire Chic
612, boul. Marcotte
(418) 275-0606

St-Nicolas
La Celluboutique Rive-Sud
585, route 116
(418) 831-2355

Ste-Marie
La Celluboutique Rive-Sud
530, boul. Vachon
(418) 386-3757

Vanier
La Celluboutique
850, boul. Pierre-Bertrand
(bur. 150)
(418) 682-2355

Aussi offert chez les détaillants autorisés:

FUTURE SHOP

YANNE TÉLÉPHONIQUE

Dunomlin

STEREO

RadioShack

Le Chef Bell

Offre ExpressVu disponible aussi:

TANGUAY ELECTRONIQUE

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et sont réservées aux nouvelles activations. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de réactivation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. ¹Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 \$) moins les crédits d'équipement de 50 \$ et de télé à la carte de 30 \$ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes, préavis de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Venus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 \$ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. ¹¹Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. ¹²Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 \$) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans que ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. ¹³Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif de 25,95 \$/mois s'applique pour les mois 7 à 12. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 \$) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. ¹⁴Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 \$, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. ¹⁵Sujet à un engagement de 3 ans. ¹⁶Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services offerts de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. ¹⁷S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille™ au Canada et aux États-Unis. Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

AGENDA FAMILLE

Une multitude de spectacles

Le mois de décembre, c'est l'occasion par excellence de sortir de la maison et de profiter des joies de l'hiver naissant. Mais c'est aussi la période de l'année où nous redécouvrons les côtés moins sympathiques de la saison froide. Trottoirs glacés, températures polaires, mares de «sloche», faut-il vraiment s'étonner si certains préfèrent le confort chauffé de leur maison aux activités extérieures? Mais les frieux n'ont rien à craindre, ils pourront quand même profiter du temps des Fêtes sans se geler le bout du nez... au théâtre.

Quoi de mieux qu'une bonne pièce de théâtre pour s'imprégner de l'esprit de Noël, sans risquer l'hypothermie? Les salles de spectacles, bibliothèques et centres commerciaux affichent d'ailleurs une multitude de spectacles d'ici la fin de l'année. Et les enfants sont particulièrement bien servis.



Martin Croteau

MCroteau@lesoleil.com

Pour commencer, difficile d'imaginer Noël sans l'incontournable *Casse-Noisette*. Pourtant, nous y avons presque été contraints, puisque la troupe des Grands ballets canadiens de Montréal ne sera pas de passage dans la capitale cette année. Heureusement, l'Académie de ballet Studio Christy prend le relais. Les élèves de l'école de danse présenteront ce grand classique, au Collège Saint-Augustin (4950, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin).

Et ce sera pour une bonne cause, puisque la moitié des profits iront à la Société canadienne du cancer. Les marraines d'honneur, Julie Dupuis, 25 ans, et

la petite Kim Robitaille, huit ans, ont toutes deux combattu le sarcome d'Éwing. Elles seront sur place pour introduire le spectacle et Julie se chargera de la narration. Les représentations ont lieu aujourd'hui à 13h30 et demain à 14h. Les billets coûtent 15\$ par adulte, 10\$ par enfant, et sont disponibles sur le réseau Billetech (643-8131).

Et parlant de classiques, pourquoi ne pas faire un tour du côté du Théâtre Périscope (2, rue Crémazie Est, Québec), pour renouer avec le plus célèbre radin de tous les temps? La grande aventure de Scrooge, cet avaré invétéré qui est confronté à des fantômes, fait le bonheur des enfants depuis la parution du *Chant de Noël*, de Dickens, en 1851. Cette fois, c'est la troupe de théâtre Pulpus Mordicus qui propose son interprétation du célèbre conte. Les 11, 12, 18 et 19 décembre, à 13h. 15\$ pour les adultes, 12\$ pour les enfants. Pour en savoir plus: www.lesgrosbees.qc.ca ou 522-7880, poste 1.

Au Centre d'art La Chapelle (620, rue Plante, Vanier), la troupe Rêves en Stock propose un spectacle pour enfants pour le moins loufoque. Petits et grands sont invités à découvrir les péripéties du pauvre Cervel, un apprenti lutin bien gaffeur. Lorsqu'il provoque une immense panne d'électricité au Royaume du père Noël, il pourra néanmoins compter sur un petit coup de main de Frisson, le lutin en chef. La pièce *Made in Pôle Nord* est à l'affiche aujourd'hui, ainsi que du 16 au 19 décembre, toujours à 13h30. L'entrée coûte



Chaque année, «Casse-noisette» sait ravir parents et enfants.

5\$, mais ceux qui apporteront une denrée non périssable auront droit à un rabais de 2\$. 686-5032.

Les parents d'ados, disons 15 ou 16 ans et plus, pourront enterrer les mythes de Noël (ça ne peut pas durer pour la vie, tout de même!) tout en se dilantant la rate. *Le père Noël est une ordure* met en scène des intervenants sociaux au bon cœur, de jeunes désespérés, et un père Noël... pas gentil du tout! La comédie, qui s'adresse à un public adolescent ou adulte, est à l'affiche au Théâtre Petit-Champlain jusqu'au 19 décembre. Infos au www.theatrepetit-champlain.com ou au 692-2631.

Autres suggestions

▣ **Fabrication de cartes de Noël:** À l'occasion de l'exposition *L'Odyssée de la lumière*, au Musée de la civilisation (85, Dalhousie, Québec), les 5 à 10 ans sont invités à fabriquer une carte de Noël unique en compagnie de la peintre et illustratrice Huguette Lauzé. Les moins de huit ans doivent être accompagnés d'un parent. L'activité tout à fait gratuite se déroule demain, entre 13h et 16h. Renseignements: 643-2158.

▣ **Marionnettes:** Dans la même veine, les enfants pourront fabriquer leur propre marionnette, à 14h cet après-midi, au site historique de la Visitation (coin chemin Sainte-Foy et route de l'Église). Les 5 à 12 ans assembleront leur création, sous la supervision de moniteurs. Le tarif est de 3 \$ par participant. Les parents peuvent accompagner leurs jeunes artistes sans frais. 654-4576.

▣ **La Journée du temps des Fêtes:** À la place d'Youville, c'est «ze» party de Noël! Le bonhomme en rouge distribuera quelques gâteries. Les gamins pourront prendre part à un tour guidé à la découverte du Vieux-Québec, exercer leur adresse à la Kermesse du Guide de la famille, assister à la lecture d'un conte de Noël au théâtre Les Gros Bees, ou encore gagner l'un des nombreux prix de présence. Le tout commence demain matin, à 10h, et se termine à 15h. Info: www.ville.quebec.qc.ca.

▣ **Concert de Noël:** 260 élèves en musique de l'école Marcelle-Mallet vous convient à l'église Notre-Dame de Lévis. Sous la direction de la professeure Céline Potvin, les élèves de deuxième, troisième et quatrième secondaire entonneront des airs du temps des Fêtes, mais aussi des classiques du cinéma et du répertoire populaire. Orchestre d'harmonie, ensemble de flûtes à bec, chorale, mardi, à 19h30. 833-7691.

solde CLÉMENT

série Jovenes
couleur miel antique

meuble à langer sku 1024054
meuble 5 tiroirs sku 1024053
couchette transformable sku 1024052

meuble à langer sku 1020529
couchette transformable sku 1024051
bureau 5 tiroirs sku 1017954

PLUSIEURS autres meubles en LIQUIDATION

maintenant **1500\$** PAR TRIO

ensemble 3 morceaux

série chalet
couleur naturel

CLÉMENT 5830, boulevard Pierre-Bertrand
Québec Tél. (418) 623-0531
info@clement.qc.ca

livraison immédiate, quantité limitée, voir détails en magasin

1

2 verres Ouverture Riedel en prime (temps limité)

2

RIEDEL Ensemble à dégustation
Carafe + 4 verres à vin rouge Ouverture Riedel 100 \$

Pour Noël découvrez le vin sous un autre jour

1-Ensemble à Porto Carafe avec bouchon + 6 verres INAO 50 \$
2-Ensemble à dégustation Carafe + 6 verres universels + séchoir à carafe 75 \$

Courez la chance de **gagner 1000 \$** d'achats chez Vinum*

Inscrivez-vous sur notre site www.vinumdesign.com/noel
Date limite de participation: 31 décembre 2004
Date de tirage: 15 janvier 2005

Vinum
grappa

Nouvelle adresse
1261, avenue Maguire, Sillery (Québec)
Tél.: (418) 650-1919 • www.vinumdesign.com

*Aucun achat requis. Concours réservé aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Tous les détails sur le site ou en magasin. *Valable sur achats en magasin seulement.

D'ambition et d'avenir

Marie-Josée Couture
Andréanne Lachance
Martin Boulet
Véronique Guinard

Les associés de Malenfant Dallaire se réjouissent d'un taux de réussite de 100% et félicitent avec fierté Andréanne Lachance, Marie-Josée Couture, Martin Boulet, Véronique Guinard et Guillaume Sergerie (absent sur la photo) qui ont tous réussi avec succès, à leur première tentative, l'Évaluation uniforme (EFU) de 2004 des comptables agréés du Canada.

Se distinguant déjà par leur savoir-faire et leur dynamisme, ils prendront le temps de vous écouter pour vous prodiguer les meilleurs conseils.

Des gens d'écoute et de parole

Malenfant Dallaire
COMPTABLES AGRÉÉS

MALENFANT DALLAIRE
COMPTABLES AGRÉÉS, S.E.N.C.R.L.
Place de la Cité, Tour de la Cité
2600, boul. Laurier, bureau 872
Sainte-Foy (Québec) G1V 4W2
malda@malenfantdallaire.com
www.malenfantdallaire.com

www.cyberpresse.ca

Libère ton ESPRIT

La coopérative de plein air

La neige est un cadeau du ciel...
toute l'équipe de MEC vous souhaite d'en profiter pleinement.

Joyeuses Fêtes!

sports d'hiver | escalade | randonnée | vélo | camping | canot • kayak
405, rue Saint-Joseph Est, Québec | 418.522.8884

RÉPRIMANDÉ PAR LE PROCUREUR-CHEF

M^e Serge Sévigny se désiste de son appel et reprend le travail

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Le procureur de la Couronne du district judiciaire de Frontenac, M^e Serge Sévigny, a décidé de laisser tomber ses procédures d'appel relativement à la réprimande que lui avait servie le procureur-chef Jean Lortie pour avoir réglé des dossiers de conduite avec facultés affaiblies en acceptant des plaidoyers de culpabilité à une accusation réduite de conduite imprudente.

« Comme il s'agit seulement d'une réprimande et qu'elle sera retirée de mon dossier après un an s'il n'y a pas de récidive, je n'ai pas cru bon de poursuivre les démarches. C'est surtout sur la façon dont l'enquête a été menée, soit sur le fait que le procureur-chef soit entré cavalièrement dans mon bureau et m'en ait expulsé avec mes effets personnels que j'avais des réserves, mais semble-t-il que je n'ai pas de motif d'appel sur ce point précis », a commenté hier celui qui n'avait jamais été réprimandé en 27 ans de pratique.

PAS SYSTÉMATIQUE

Sur 2048 dossiers qu'il avait traités en deux ans, M^e Sévigny avait réglé une vingtaine de cas de conduite avec facultés affaiblies, un crime, en acceptant des plaidoyers de culpabilité à une accusation réduite de conduite imprudente, une simple infraction au Code de la sécurité routière.

« Ce n'était pas systématique. Je ne le faisais que quand je pensais avoir une preuve trop faible et que je pensais perdre le procès. De plus, je demandais toujours l'assentiment des policiers au dossier avant d'agir ainsi. Je n'étais

pas du tout au courant qu'une directive interdisait cette pratique. Dorénavant, c'est clair que je ne le ferai plus et que je perdrai une cause faible plutôt que de la régler de cette façon », poursuit-il.

**M^e Sévigny
avait été
simplement
expulsé de
son bureau**

Le président de l'Association des procureurs de la Couronne du Québec, M^e Denis Pilon, corrobore les dires de M^e Sévigny en précisant que l'interdiction d'accepter un plaidoyer de culpabilité à une accusation de conduite imprudente dans un dossier de conduite avec facultés affaiblies ne figurait pas dans le cahier de directives remis à tous les procureurs de la Couronne et qu'il ne l'avait pas non plus vue dans les directives ponctuelles qui leur sont transmises.

RETOUR

D'autre part, M^e Sévigny sera de retour à son poste le 20 décembre après quelques mois de congé de maladie. « J'ai toutefois l'intention de demander au procureur-chef de me fournir de l'aide à mi-temps car ma charge de travail est vraiment gigantesque », explique celui qui traite 1100 dossiers par an et travaille plus de 50 heures par semaine.

Il recevra d'ailleurs l'appui de l'Association des procureurs de la Couronne du Québec dans sa demande.

« Il n'est plus question qu'un très bon procureur de la Couronne comme M^e Sévigny soit appelé à travailler sous pression pour qu'après le procureur-chef lui reproche certains aspects dans le règlement des dossiers », a conclu M^e Pilon en précisant que l'on retrouvait la même situation à quelques endroits au Québec, notamment en Gaspésie.

EN BREF

Les entrepreneurs forestiers micmacs bloquent la 132

■ LISTUGUJ — Les entrepreneurs forestiers autochtones de Listuguj, appuyés par le Conseil de bande, ont bloqué pendant deux heures la route 132 hier en soirée, sur la portion passant dans leur communauté, afin de forcer le ministère des Ressources naturelles à renégocier de meilleurs tarifs pour la coupe, le transport et l'entretien des routes forestières. Le blocus a été érigé à 17 h et il a été levé quand le chef Scott Martin a convaincu le ministre Sam Hamad de la nécessité d'entamer dès aujourd'hui des pourparlers pour hausser le revenu des entrepreneurs micmacs. « Nos entrepreneurs reçoivent 88\$ par corde de bois mais une fois les frais de coupe, de manutention, d'entretien des chemins et de transport soustraits, il ne leur reste rien. Nous allons faire quelques appels en province afin de savoir ce qui se paie ailleurs », précisait hier le chef Martin. Les entrepreneurs forestiers de Listuguj bénéficient de contrat de 20 000 mètres cubes de coupe avec les firmes Temrex, GDS et Cedrico. La communauté de Listuguj jouit de son côté d'un volume additionnel de 50 000 m³, livré aux mêmes firmes. Deux tranches de 10 000 m³ avaient déjà été coupées avant le blocus. Le trafic entre Matapédia et Pointe-à-la-Croix a été brièvement détourné vers Campbellton, au Nouveau-Brunswick, grâce aux ponts enjambant la rivière Restigouche. *Gilles Gagné (collaboration spéciale)*

Agressée dans un abribus

■ Une adolescente de 17 ans a été agressée sexuellement jeudi vers 22 h 40 dans un abribus de la 1^{re} Avenue dans l'arrondissement Charlesbourg. Guy Gervais, 54 ans, de Québec, aurait tenté de faire des attouchements à la jeune fille. Elle a alors crié. Cela a fait fuir l'homme qui a été retrouvé en état d'ébriété par la police quelques minutes plus tard dans sa voiture. Des accusations d'agression sexuelle et de conduite avec facultés affaiblies ont été portées contre lui. L'individu a été remis en liberté en attendant la suite des procédures. *Stéphanie Martin*

Opération Nez rouge : 1236 accompagnements

■ Des fêtards qui ont eu la bonne idée d'appeler Opération Nez rouge au lieu de prendre leur voiture hier ont eu la surprise de se faire accompagner par l'humoriste Louis Morissette, le porte-parole de l'organisme. Il était venu prêter main-forte au millier de bénévoles de la région de Québec. Déjà, après une semaine d'opération, Nez rouge a effectué 1236 accompagnements dans la capitale. La campagne se poursuit jusqu'au 31 décembre.

REMODELAGE
Très grand choix de modèles disponibles pour remodeler votre manteau. Aussi, possibilité d'échange

Fourrure **ZUKI**
Agneau retourné ultraléger **CHRIST**
Fourrure tricotée «Paula Lishman»

Estimation gratuite partout en province sans frais 1 866-692-6688

12 mois sans intérêt



Fourrures DU VIEUX-PORT

55, rue Saint-Pierre, Québec
692-6686

Le plus grand choix de fourrures à Québec Pour homme et femme



NOËL, C'EST MAGIQUE
FORFAITS MÉGA-MINUTES À PARTIR DE

20 \$ PAR MOIS **APPELS LOCAUX SANS FRAIS**
ENTRE ABONNÉS ROGERS SANS-FIL*

- 6 mois d'APPELS LOCAUX ILLIMITÉS*
- SANS-FIL PHOTO ET VIDÉO à partir de 49⁹⁹ \$**

EN PRIME: LECTEUR MP3**

SANS-FIL

- ROGERS SANS-FIL**
- QUÉBEC**
- Place Fleur-de-Lys (418) 266-1333
 - 2700, boul. Jean-Perrin (418) 843-0000
 - Galerie de la Capitale (418) 628-0888
 - 398, boul. Charest Est Centre-Ville (418) 524-7777
- LÉVIS**
- Les Galeries Chagnon (418) 838-4553
- SAINTE-FOY**
- 3062, ch. des Quatre-Bourgeois (418) 263-1991
 - Place Laurier (418) 659-2132
- BEAUPORT**
- Carrefour Beauport (418) 660-0623
- CHICOUTIMI**
- 1021, boul. de l'Université (418) 690-0535
 - Place du Royaume (418) 690-3155
- ALMA**
- 241, avenue du Pont Nord (418) 662-9993
- ROGERS SANS-FIL AGENT AUTORISÉ**
- LAUBERTÉ ÉLECTRONIQUE**
- 1007, rue Fontaine Saint-Jean-Chrysostome (418) 839-4328
- COMMUNICATIONS SPECTROCOM**
- 99, boul. des Bois-Francis Sud Victoriaville (819) 752-6935

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

RadioShack **ROGERS plus** **LA CABINE TÉLÉPHONIQUE**

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 et peut changer sans préavis. Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 67\$ et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. *Appels locaux sans frais entre abonnés Rogers pour la durée de l'abonnement, jusqu'à concurrence de 1000 minutes par mois. Disponible avec tout abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans à un forfait Méga-minutes de 20\$ et plus. **Offre d'utilisation illimitée s'applique aux nouveaux abonnés à la durée de un an ou de trois ans pour les forfaits de 20\$ et plus par mois et comprend le temps d'attente local illimité. ***Dans le cadre d'un abonnement de trois ans. Sans abonnement ou avec l'achat d'un téléphone à la carte. ****Le lecteur MP3 est offert sans frais à l'achat d'un téléphone sans fil sélectionné d'une valeur de 49\$ ou plus dans le cadre d'un abonnement de trois ans et n'est pas offert à l'achat d'un téléphone secondaire ou avec un téléphone à 0\$. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks et disponible uniquement dans les magasins participants. Le lecteur MP3 peut différer du modèle illustré. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. © 2004 Rogers Sans-Fil inc. Tous droits réservés. *Rogers, Rogers Sans-Fil, le ruban de Mobius et «VOTRE MONDE, MAINTENANT.» sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisées sous licence.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

La semaine du bonnet d'âne

D'une semaine pour certains ministères et organismes du gouvernement du Québec. Dans son « dossier noir » des communications gouvernementales, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) varlope le ministère de l'Environnement et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui mettent, selon elle, des entraves sur le chemin des journalistes.



Gilbert Leduc

GLeduc@lesoleil.com

Quelques jours plus tard, le nouveau vérificateur général, Renaud Lachance, coiffait la Régie de l'assurance-maladie du Québec d'un bonnet d'âne pour les horreurs démasquées dans l'administration du régime général d'assurance-médicaments.

Il faisait aussi des remontrances au ministère de la Justice et au Secrétaire du Conseil du travail pour la gestion des biens liés à la criminalité.

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, la Corporation d'hébergement du Québec et la Commission de la construction du Québec n'ont pas échappé, elles non plus, aux critiques du chien de garde de la saine gestion des deniers publics en raison de leur retard à corriger des lacunes notées il y a déjà quelques années. C'est aussi le cas de l'Institut de la statistique du Québec, qui, pour une troisième année consécutive, a eu recours à des effectifs plus nombreux que ceux autorisés par le Conseil du trésor.

Toutefois, pour montrer qu'il n'est pas seulement un bourreau, le vérificateur a levé son chapeau au ministère des Transports, qui a posé des gestes concrets pour corriger, dans une proportion de 95 %, les problèmes identifiés en 1999-2000 à l'égard de la gestion des technologies de l'information.

Si le ministère de l'Environnement a déjà apporté des changements dans sa façon de traiter les demandes des journalistes, la SAAQ ne changera pas d'un iota ses façons de faire.

Pourquoi? Tout simplement parce qu'elle n'accorde pas une once de crédibilité au « dossier noir » de la FPJQ.

La directrice des communications, Céline Roy, rejette l'un après l'autre les reproches qui sont adressés à la SAAQ: refus de répondre aux journalistes et d'accorder des entrevues, manque d'efficacité et même discrimination éditoriale.

« Nous recevons entre 2000 et 3000 demandes des médias par année et nous nous faisons un devoir de répondre à ces demandes dans un délai de 24 heures, soutient M^{me} Roy. Et nous parlons à tout le monde, même à J.E. ! », ajoute-t-elle en ne cachant pas son aversion pour le style journalistique pratiqué à cette émission du réseau TVA.

« En partant, avec J.E., c'est clair, nous sommes coupables. Quand ses journalistes viennent nous rencontrer, la conclusion de leur reportage est déjà tournée. »

Autant pour J.E. que pour les autres médias, la SAAQ n'entend pas se plier aux demandes des journalistes qui veulent parler à des experts plutôt qu'à l'un ou l'autre des quatre relationnistes de presse de la société.

« Nous allons continuer d'exercer notre droit de gérance à cet égard. Nos experts travaillent surtout et en premier lieu pour les citoyens et ces derniers passeront toujours au premier rang », affirme Céline Roy en signalant que, pour beaucoup de scribes, l'objectif est de mettre le grappin sur un expert « pour ensuite pouvoir le coincer ».

Au ministère de l'Environnement, par contre, un virage a été entrepris aussitôt que la FPJQ a fait état d'une série de cas marqués par des délais indus de réponse. Comme cette journaliste du magazine Protégez-Vous qui a dû rappeler à neuf reprises et attendre 40 jours pour savoir si les piles alcalines étaient considérées comme des déchets domestiques!

« Les délais signalés par la FPJQ sont totalement inacceptables », a tranché le ministre Thomas J. Mullaik, qui croit qu'en matière d'environnement la meilleure carte à jouer est celle de la transparence.

Depuis lundi, c'est la sous-ministre en titre du ministère, Madeleine Paulin, qui veille à ce qu'on réponde aux journalistes rapidement. À 18 h 30, tous les soirs, elle reçoit un compte rendu de l'état d'avancement des demandes.

« J'ai demandé à chacun des sous-ministres de s'assurer que nous répondions aux requêtes dans un délai de 24 heures. Bien sûr, compte tenu du caractère technique de certaines demandes et de notre volonté de livrer une information la plus juste possible, le journaliste n'obtiendra pas toujours une réponse à ses questions à l'intérieur de ce délai, précise M^{me} Paulin, mais il peut être assuré qu'on l'informerait de l'évolution du traitement de sa demande. »

UN SYNDICAT QUI NE RISQUE PAS DE VIVRE VIEUX

Il y a un an naissait le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du protecteur du citoyen. Faisant partie de la grande famille de la Fédération des professionnelles (oui, oui, c'est écrit comme ça!) de la CSN, le syndicat représente près de 70 techniciens et professionnels.

Contrairement aux employés des ministères et organismes, le personnel du protecteur du citoyen n'est pas syndiqué automatiquement avec l'un ou l'autre des syndicats de la fonction publique. La raison? Le protecteur du citoyen relève de l'Assemblée nationale.

Or, des gens qui avaient choisi, il y a un an, de se syndiquer pensent aujourd'hui à se désyndiquer. Une requête en révocation du syndicat a été acheminée à la Commission des relations du travail et un vote se tiendra à la mi-décembre.

Présidente du syndicat, Rita Baillargeon est réticente à étaler sur la place publique les pour et les contre de la syndicalisation ou de la désyndicalisation. « On ne veut pas donner l'impression que ça brasse dans les rangs du protecteur du citoyen et que, pour cette raison, les citoyens seraient moins bien servis par ceux dont le mandat est de les défendre contre les abus de la machine gouvernementale. »

RÉSIDENCES PRIVÉES POUR PERSONNES ÂGÉES

Québec va resserrer ses contrôles



Le certificat de conformité ne sera pas obligatoire, a indiqué hier le ministre de la Santé, Philippe Couillard. Il soutient qu'il aurait été difficile au plan légal d'obliger les résidences à acquiescer ce certificat, puisqu'il s'agit du domicile des pensionnaires.

Le processus des plaintes facilité

(PC) — Il sera bientôt plus facile de porter plainte contre le système de santé québécois, selon le ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui a inscrit plusieurs modifications au traitement des plaintes des usagers du réseau dans son projet de loi 83.

Ainsi, le commissaire local aux plaintes relèvera directement et exclusivement du conseil d'administration de l'établissement, de manière à éviter tout conflit d'intérêts.

De plus, le commissaire aux plaintes aura un pouvoir d'initiative et pourra intervenir pour examiner une situation

sans qu'aucune plainte n'ait été portée. Désormais, même les plaintes formulées verbalement devront être acceptées et examinées.

Aussi, tout établissement sera tenu de créer un comité de vigilance, de même que des comités des usagers.

Au lieu d'être rattaché au ministère de la Santé, le protecteur des usagers du système de santé sera désormais rattaché au protecteur du citoyen, qui lui relève de l'Assemblée nationale.

Son indépendance, par rapport à l'appareil administratif et au personnel politique, s'en trouverait donc accrue.

■ (PC) — Le gouvernement Charest s'apprête à resserrer les contrôles sur les résidences privées pour personnes âgées, où des histoires d'horreur viennent périodiquement rappeler à quel point la qualité des services peut varier d'un établissement à l'autre.

Le ministre de la Santé du Québec, Philippe Couillard, a déposé hier un projet de loi qui vise notamment à mieux encadrer les maisons d'hébergement pour personnes âgées ou en perte d'autonomie, désormais incitées à afficher un « certificat de conformité » attestant de la qualité des services offerts.

« Actuellement, il n'y a aucun critère de qualité de services pour les gens qui sont dans ces résidences-là », a convenu le ministre. En fait, n'importe qui peut ouvrir une de ces résidences, sans chercher à obtenir l'autorisation du ministère.

Cependant, le certificat de conformité ne sera pas obligatoire, mais le ministre se dit convaincu que la plupart chercheront à l'acquiescer, puisqu'il sera la meilleure carte de visite pour accueillir des pensionnaires.

« Le changement d'environnement que cela va créer va amener la majorité des résidences privées à devenir un certificat de conformité », a prédit le ministre, lors d'une conférence de presse.

Il soutient qu'il aurait été difficile, sur le plan légal, d'obliger les résidences à acquiescer ce certificat, compte tenu qu'il s'agit du domicile des pensionnaires.

« Ils ne sont pas dans un établissement, ils sont chez eux », a-t-il dit, en ajoutant que s'il trouvait le moyen légal de contraindre les établissements à se doter du certificat, il n'hésiterait pas à le faire.

Ce document sera délivré par l'agence régionale de la santé et des services sociaux, pour une durée de deux ans, et sera révoqué en tout temps.

L'agence aura d'ailleurs un pouvoir d'enquête, et pourra donc visiter en tout temps une résidence, vérifier si elle se conforme aux règles du ministère et révoquer le certificat, si nécessaire.

Pour l'obtenir, les centres d'hébergement devront montrer patte blanche. Par exemple, ils devront être inscrits dans le registre où figure la liste des établissements régionaux pour personnes âgées, être officiellement reconnus par un organisme — comme le Conseil québécois d'agrément ou la Fédération de l'âge d'or du Québec — et, enfin, respecter les critères de qualité apparaissant dans les règlements qui accompagneront la loi 83.

Ces critères restent à déterminer et feront l'objet d'étude en commission parlementaire, qui débutera le 9 février.

Actuellement, quelque 2500 résidences de ce type sont inscrites au registre. Au total, elles accueillent près de 80 000 personnes.

LE MANDAT DE LA PROTECTRICE ÉLARGI

Par ailleurs, à sa demande et à celle de nombreux groupes de défense des usagers, le mandat donné à la protectrice des usagers, Lise Denis, sera étendu aux résidences privées. Présentement, le propriétaire d'une résidence a tout le loisir d'ouvrir ou non sa porte à la protectrice.

M^{me} Denis a déjà affirmé que le certificat de conformité remis aux centres d'hébergement privés devrait être obligatoire, pour mieux protéger les usagers.

Chaque année, dans son rapport remis à l'Assemblée nationale, elle rapporte environ 500 plaintes d'usagers, relatives à divers comportements: abus physiques et psychologiques, usage abusif des mesures de contention, abus de pouvoir ou trop grande familiarité, etc.

LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

60 millions \$ de plus grâce à deux programmes

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

■ Dans sa lutte contre l'évasion fiscale, le ministère du Revenu (MRQ) prévoit récupérer 60 millions \$ de plus l'an prochain grâce à deux nouveaux programmes de surveillance des investisseurs.



Le croisement d'informations sur les transactions boursières avec celles détenues à la SAAQ ou dans les registres fonciers permettra de s'assurer que les gens ont bel et bien payé leurs impôts, a expliqué le ministre du Revenu, Laurence Bergman.

On dénombre quelque 3000 Québécois qui transigent pour plus de un million de dollars annuellement sur le marché boursier. À travers son programme Indice Boursier, le MRQ veut s'assurer que ces gens ont bel et bien déclaré les profits que cela leur a rapportés.

« À partir d'un projet-pilote, nous avons réalisé qu'il y avait plusieurs dossiers de ce type où les profits d'actions, d'obligations ou de bons du Trésor n'étaient pas déclarés », indique le ministre du Revenu, Laurence Bergman.

L'Agence canadienne du revenu fournit chaque année au MRQ une liste de l'ensemble des transactions boursières effectuées au pays. Le croisement de ces informations avec des données de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) ou des registres fonciers permet de constater certaines irrégularités.

Une personne qui, par exemple, transige pour 2 millions \$ d'actions en un an, détient trois voitures et une résidence de 400 000 \$ peut difficilement déclarer 50 000 \$ de revenus sans paraître suspecte. Le fisc vérifiera alors si des profits sur les transactions boursières ont été inscrits à sa déclaration de revenus.

« Le programme Indice Boursier est présentement en application graduelle, mais l'an prochain, nous prévoyons aller chercher 25 millions \$ supplémentaires », indique le ministre Bergman. Le croisement de fichiers d'information se fait en conformité avec les règles de confidentialité, ajoute-t-il.

Le deuxième programme utilise le même principe qu'Indice Boursier, mais il vise les plus pe-

tits investisseurs pour leurs placements en général. « Cela concerne plusieurs milliers de personnes qui ne déclarent pas leur gain en capital, intérêts et dividendes », explique le ministre Bergman. Il prévoit que le traitement fiscal des revenus et des pertes dans les placements et les investissements permettra de récupérer 35 millions \$ de plus l'an prochain.

Autrement, cette année, une intensification du programme d'enregistrement à risque des entreprises a fait passer à 15 millions \$ les récupérations de remboursement frauduleux de TVQ et de TPS. Dix millions de plus que l'an dernier.

Chaque année, entre 55 000 et 70 000 nouvelles entreprises s'inscrivent au MRQ pour être admissibles à des remboursements de taxes. Un tiers d'entre elles sont jugées « à risque » par le ministère, c'est-à-dire que leur demande est susceptible de cacher un dessein frauduleux. Après vérifications, le MRQ retire à 3 % d'entre elles leur enregistrement parce qu'elles présentent des anomalies et récupèrent les sommes déjà versées.

« On a mis sept ou huit personnes de plus pour s'occuper de ce programme, indique le ministre Bergman. Les remboursements frauduleux, pour nous, c'est tolérance zéro. C'est une question d'équité entre tous les citoyens. Chacun doit payer sa part à l'État. »

Le ministre des Finances, Yves Séguin, compte sur la lutte contre l'évasion fiscale pour permettre à son gouvernement de remplir sa promesse de baisse d'impôt. Le MRQ a récupéré 1,365 milliard \$ cette année, soit 77 millions \$ de plus que l'année précédente.

Charest dans le même hôtel que des Hells Angels en fête

La bande de motards célébrait le 20^e anniversaire du chapitre local de Lennoxville

■ (PC) — En aucun temps la sécurité du premier ministre Jean Charest n'a été menacée, même s'il s'est retrouvé, il y a une semaine, à Sherbrooke, dans le même hôtel qu'un groupe de Hells Angels en fête, a assuré hier un membre de sa garde rapprochée.

« Nous avons fait le repérage des lieux au préalable et on savait où on s'en allait. On ne va nulle part où l'on n'est pas confortable », a dit, sous le couvert de l'anonymat, l'un des responsables chargés d'assurer la sécurité personnelle de M. Charest, au cours d'un entretien accordé hier à La Presse canadienne.

La sécurité du premier ministre n'a pas été menacée, selon un membre de sa garde rapprochée

« D'aucune façon, la sécurité personnelle ou l'intégrité physique du premier ministre n'a été mise en danger », a pour sa part ajouté la porte-parole de M. Charest, Marie-Claude Champoux, visiblement embarrassée par cette histoire.

L'affaire remonte au 3 décembre, alors que M. Charest participait à une activité organisée à l'hôtel Delta, de Sherbrooke, en l'honneur des bénévoles du Parti libéral du Québec.

Or, a révélé hier le *Journal de Montréal*, une bande de motards affichant les couleurs des Hells Angels avaient réservé plusieurs chambres de l'établissement à l'occasion d'une fête soulignant le 20^e anniversaire du chapitre local.

« SITUATION SÛRE »

Le service de sécurité du premier ministre, qui comprend deux gardes du corps appuyés discrètement par un groupe de leurs collègues de la Sûreté du Québec, a néanmoins jugé la situation sûre.

M. Charest admet avoir été sous le même toit que le redoutable et impitoyable groupe de motards, mais insiste pour dire qu'il n'était pas dans la même salle.

« Je n'ai eu aucun contact avec des motards et on était à deux endroits différents de l'hôtel. C'est comme ça que ça s'est passé », a-t-il dit au cours d'un point de presse à Québec.

JAMAIS DANS LE MÊME ASCENSEUR

Aussi, le premier ministre soutient qu'il n'a jamais emprunté un ascenseur avec des motards, contrairement à ce qui avait été rapporté précédemment.

« Je n'ai jamais été dans un ascenseur avec quelqu'un appartenant à un groupe de motards. D'ailleurs, je n'ai même pas pris l'ascenseur ce jour-là », a-t-il assuré.

Il a tenu également à préciser que son épouse Michelle Dionne ne l'accompagnait pas ce jour-là, contrairement aux informations rapportées par certains médias.

« Elle a dû être surprise d'apprendre qu'elle était présente. J'espère qu'elle ne s'inquiète pas du fait que j'étais avec quelqu'un d'autre », a-t-il commenté sur un ton badin.

S'il s'est retrouvé dans le même établissement que les motards, c'est par pure coïncidence, a fait valoir le premier ministre, étonné de voir cette histoire étalée dans les journaux.

Il a refusé, de surcroît, de blâmer les responsables de sa sécurité. « Ils font leur travail », a-t-il dit.



MÈRE JULIENNE DU ROSAIRE, O.P.
Fondatrice des
Dominicaines Missionnaires Adoratrices
Enquête diocésaine en vue
d'un procès de béatification et de canonisation



ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC
CAUSE DE BÉATIFICATION ET DE CANONISATION DE
MÈRE JULIENNE DU ROSAIRE
DE LA CONGRÉGATION DES DOMINICAINES MISSIONNAIRES ADORATRICES
ENQUÊTE DIOCÉSAINE PRÉLIMINAIRE

DÉCRET D'OUVERTURE
de l'enquête canonique et de recherche des écrits

En application des normes de la Constitution Apostolique *Divinus perfectionis magister* du 25 janvier 1983 et conformément au paragraphe 8 des « Normes de la Congrégation à observer par les Evêques dans les enquêtes pour la cause des saints » en date du 7 février 1983.

ATTENDU que, en date du 25 mars 2004, nous avons approuvé la députation du R.P. Vito T. Gómez, o.p. par la Prieure générale de la Congrégation des Dominicaines Missionnaires Adoratrices comme postulateur de la cause de béatification et de canonisation de Mère Julienne du Rosaire, o.p., de même que la désignation de sœur Françoise Guillot, o.p., comme vice-postulatrice;

ATTENDU que le R.P. Vito T. Gómez, o.p., nous a adressé une requête en date du 1^{er} novembre 2004 nous demandant d'ouvrir une enquête canonique diocésaine en vue d'un procès de béatification et de canonisation de Mère Julienne du Rosaire, o.p.;

ATTENDU que les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec se sont montrés favorables à l'ouverture d'une telle enquête.

EN CONSÉQUENCE, nous, Marc Ouellet, cardinal prêtre de la Sainte Église Romaine, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, acceptons la demande qui nous a été adressée de procéder à l'ouverture de l'enquête diocésaine préliminaire devant mener au procès diocésain *super vita et virtutibus* de Mère Julienne du Rosaire, o.p.

Les fidèles qui auraient en leur possession des renseignements qui seraient utiles à cette cause, sont invités à nous les communiquer par l'intermédiaire de la chancellerie de l'Archidiocèse de Québec, dans un délai de trois mois.

Donné à Québec, ce deuxième jour de novembre deux mille quatre, en la fête de la commémoration de tous les fidèles défunts.



Marc Cardinal Ouellet, Archevêque de Québec

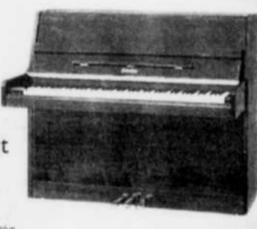
Jean Pelletier, ptre, p.h., v.c., Chancelier

Le plus GRAND centre de pianos à Québec

MAINTENANT OFFERTS À QUÉBEC, LES PIANOS Falcone®



Piano droit de style Spécial
▶ 3395\$ et plus



Piano droit console Spécial
▶ 2695\$ et plus



Piano à queue Spécial
▶ 8995\$ et plus

PLUS DE 70 PIANOS POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

Grand choix de styles et couleurs

Garantie 12 ans pièces et main-d'œuvre

634, boul. Charest Est, Québec (418) 522-3877

www.musiquerichard.com

Ouvert 7 jours 5 soirs

10\$ de rabais

sur tout achat de plus de 50\$

Valide seulement du 11 au 16 décembre inclusivement et sur présentation de cette annonce



LE COIN CULINAIRE



PLACE LAURIER 653-5878



musicours.com
Certificat cadeau
871-8178

Le plus beau cadeau

Je cesse de fumer pour moi et mes proches

- ▶ Reprenez le contrôle de votre vie
- ▶ Apportez 25% de volonté, nous garantissons 75% de la réussite
- ▶ Garantie écrite d'une année
- ▶ Un seul traitement
- ▶ Suivi sans frais si nécessaire

Sur rendez-vous seulement



CENTRE DE LASÉROTHERAPIE 3001

418-687-3001
Sans frais 866-687-3001

QU'EST-CE-QU'UN AGENT DE VOYAGE AJOUTE DE PLUS À VOS VACANCES? SA COMMISSION.

N'APPELEZ PAS VOTRE AGENT DE VOYAGE. ALLEZ-Y DIRECTEMENT AVEC GO TRAVEL DIRECT.

Go Travel Direct, la plus grande société de vente directe de vacances au Canada, est désormais à Québec. Avec Go Travel Direct, vous transigez directement avec les professionnels qui planifient, organisent et gèrent les forfaits-vacances. Donc, pas besoin d'intermédiaire. De plus, nos représentants sont toujours disponibles durant votre séjour à l'étranger pour s'assurer de votre satisfaction.

Nous ne vendons nos excellents forfaits-vacances que directement avec vous en ligne ou par téléphone. Cela vous fait épargner les frais supplémentaires facturés par votre agent de voyages. Le résultat : vous obtenez les mêmes vacances de qualité pour beaucoup moins cher.

Vols directs de Québec ✈️



GoTravelDirect.com • 1-866-749-3344

Les prix sont par personne basés sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

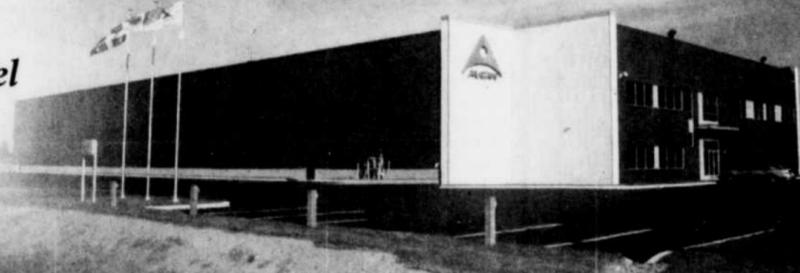
Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Alcan

un leadership bien de chez nous

Partenaire du développement de cette région depuis près de 80 ans, Alcan génère des retombées économiques majeures pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean:

- 6 000 emplois directs chez Alcan et plusieurs milliers d'emplois indirects dans la région
- Des retombées économiques annuelles de plus de 1 milliard \$
- 3,5 milliards \$ d'investissements au cours des cinq dernières années, incluant la construction de l'usine Alma, l'une des alumineries les plus performantes au monde
- 815 millions \$ en redevances versées au gouvernement du Québec au cours des 25 dernières années
- La construction d'une première usine de structures automobiles, d'une capacité de production de 1 million de pare-chocs par année; une première au Canada
- Un réseau hydroélectrique, une usine d'alumine, quatre alumineries, des services portuaires et ferroviaires, quatre usines de transformation, un centre de recherche et de développement et un bureau de développement industriel



L'usine de structures automobiles : en opération en avril 2005



L'usine Alma : inaugurée en septembre 2002

Alcan un partenaire d'affaires
pour le Québec!



EN BREF

Le fils de Khadafi hostile au Canada

■ TORONTO — Le premier ministre Paul Martin, qui se rendra en Libye plus tard ce mois-ci, pourrait ne pas être bien accueilli par un des fils de Mouamar Khadafi. Seif Al-Islam Khadafi, probablement le successeur de son père à la tête du pays, est le principal architecte du réchauffement des relations avec l'Occident. Mais dans une entrevue au *Globe and Mail*, il a déclaré que son pays n'était pas des plus ouverts au Canada et regardait le Canada comme un ennemi de la Libye, un pays qui ne faisait que suivre les Américains. Il s'est dit bouleversé de voir le Canada prendre part aux sanctions de l'ONU contre la Libye après l'explosion, en 1988, d'un avion au-dessus de Lockerbie, en Écosse, qui avait fait 270 victimes, incluant deux Canadiens. Il suggère que si le Canada ne fait pas d'excuses, les opportunités d'affaires en Libye pourraient être limitées. Paul Martin arrivera en Libye le 19 décembre pour une visite de deux jours dont l'accent sera mis sur les investissements. *PC*

Un journaliste semonce Charest

■ Un journaliste de Bavière de passage à Québec a profité d'une conférence de presse hier pour apostropher le premier ministre Jean Charest, déplorant avoir reçu le communiqué de presse tellement à la dernière minute qu'il n'a pas pu poser de questions. « Habituellement, nous posons beaucoup de questions, mais pas cette fois parce que nous n'avons pas assez d'information pour le faire », a lancé Rudolf Erhard, à Québec avec deux autres journalistes de Bavière pour accompagner le ministre-président Edmund Stoiber. « On vient juste de nous remettre le communiqué de presse. C'est inacceptable, ça ne se passe pas comme ça chez nous. On n'a pas eu assez de temps pour se préparer. » À cette seule intervention des représentants des médias de Bavière, M. Charest n'a pas répondu. « Y a-t-il d'autres questions? » a-t-il simplement répliqué. M. Stoiber est à Québec avec ses homologues de la Bavière, du Cap Occidental, de la Haute-Autriche et du Shandong à l'occasion de la deuxième conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires, qui a pris fin hier. *Mylène Moisan*

À la défense du nouveau président du BAPE

■ Le premier ministre Jean Charest a dû se porter hier à la défense de William Cosgrove, dont la nomination à la tête du BAPE suscite un tollé parmi les groupes écologistes. M. Cosgrove, qui entreprendra le 10 janvier un mandat à la présidence du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), n'a pas la crédibilité requise pour exercer ses fonctions en raison des positions qu'il a défendues en faveur des partenariats public-privé, estiment divers organismes environnementaux, dont la Coalition Eau Secours!. Président du Conseil mondial de l'eau, M. Cosgrove favorisait il y a quelques années une politique de privatisation des services d'eau dans le monde, avant d'adopter, au début de 2004, une approche moins radicale, en faveur des PPP. « Tous ceux qui connaissent M. Cosgrove savent que c'est un serviteur intègre. Nous sommes heureux qu'il ait accepté de présider le BAPE », a répliqué le premier ministre Charest. M. Cosgrove devra respecter la position du gouvernement, a renchéri Jean Charest. *PC*

AFGHANISTAN

Des soldats canadiens affectés à la reconstruction

■ OTTAWA — Les soldats canadiens vont probablement retourner dans la région afghane au sud de Kandahar, l'été prochain, pour diriger les activités d'une équipe de reconstruction provinciale (ERP) de l'armée américaine, a déclaré une responsable hier. La région, où le mouvement taliban est né et où 900 soldats canadiens se trouvaient en 2002, continue d'être considérée comme un point chaud de la résistance et de l'ultra-conservatisme islamiques. Le gouvernement canadien et les représentants militaires discutent présentement avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) des plans pour envoyer un nombre indéterminé de civils et de militaires sur l'ancienne route du commerce, près de la frontière pakistanaise. Une annonce finale est attendue plus tard cet hiver, une fois les plans finalisés, a déclaré une porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Les ERP ont commencé leurs activités au début de 2003. Des équipes dirigées par des Américains sont à l'œuvre à Garduz, à Bamian et à Kunduz. *PC*

La Cour fédérale d'appel endosse le jugement prononcé contre Adil Charkaoui

MONTREAL (PC) — La Cour fédérale d'appel a endossé entièrement les décisions prises par le juge de la Cour fédérale, Simon Noël, à l'égard d'Adil Charkaoui, un Montréalais d'origine marocaine, considéré par deux ministres canadiens être membre de l'organisation terroriste d'Oussama ben Laden.

Dans une décision de près de 100 pages, les juges rejettent les prétentions d'Adil Charkaoui voulant que le juge n'avait pas à se prononcer sur la constitutionnalité du certificat de sécurité signé par le ministre de l'Immigration et le Solliciteur général du Canada, qui demandent son expulsion.

Les règles veulent qu'il soit détenu jusqu'à ce qu'un juge se prononce sur la raisonnable des motifs évoqués. Il est incarcéré depuis mai 2003 à Rivière-des-Prairies.

M^e Johanne Doyon, qui représente Charkaoui par le biais d'un mandat de l'Aide juridique, a indiqué son intention d'en appeler de la décision si la Cour suprême l'y autorise. Dans le meilleur des cas, la cause ne saurait être entendue sur le fond avant un an.



Le gouvernement fédéral soupçonne Adil Charkaoui de faire partie d'Al-Qaïda.

Dans l'intervalle, le juge Noël poursuivra sur sa lancée. En janvier 2005, il y aura révision de la détention d'Adil Charkaoui, comme le prescrit la loi. Le mois suivant, le juge continuera d'examiner la raisonnable des preuves mises de l'avant pour démontrer que Charkaoui constitue un risque pour la sécurité nationale.

Et en avril, M^e Doyon tentera de démontrer que son client doit demeurer

au Canada parce que les risques seraient trop grands pour lui s'il était retourné dans son pays d'origine.

Dans leur décision, les juges font remarquer que Charkaoui « n'a pas daigné répondre » au juge Noël qui lui a fait part de ses préoccupations découlant de l'examen des renseignements qu'il avait reçus, plus exactement sur ses contacts avec certains individus et des informations sur sa vie au Maroc de 1992 à 1995, ainsi qu'au Canada de 1995 à 2000. Charkaoui prétend que la sécurité nationale ne justifie aucune dérogation au processus normal qui a cours devant les tribunaux.

Les juges répliquent que l'obligation de communiquer la preuve n'est pas érigée en principe absolu. « Elle s'applique aux situations normales. Or, la menace terroriste ou à la sécurité nationale ne représente ni ne reflète une

situation de normalité, du moins pas dans notre pays », écrivent-ils.

Finalement, les juges soutiennent qu'un résident permanent comme Charkaoui « n'a pas le droit absolu de demeurer au Canada et ce statut, à lui seul, ne saurait lui permettre d'accéder à des informations pouvant compromettre la sécurité nationale ».

Pendant ce temps, dans le quartier Côte-des-Neiges, devant les bureaux du ministre de la Justice, Irwin Cotler, des membres de la famille Charkaoui participaient à une manifestation, dont sa sœur Hind, sa mère Latifa et sa petite fille de trois ans.

« Mon fils est comme un aveugle. On lui enlève sa canne et son chien et on le laisse au milieu de la route », a-t-elle dit. Elle a la conviction que le gouvernement canadien agit ainsi « pour faire plaisir à l'administration Bush ».

On vous souhaite un délicieux Temps des fêtes!



Soirée de la Saint-Sylvestre 70\$^{/pers.}

Brunch du jour de l'An 24\$^{/pers.}

Ⓟ Stationnement compris en soirée.

Ambiance décontractée Menu fraîcheur Salon privé



Que SERA SERA
Fine cuisine du marché

850, Place D'Youville (à côté du Palais Montcalm), Québec

692-3535



Décembre le mois du ski chez MEC

Le ski de fond connaît un regain de popularité

Choisir ses skis

Les skis s'achètent un peu comme les vêtements : ils doivent être ajustés à notre taille et à notre poids. Pour la taille, rien de plus simple : la spatule du ski doit toucher au poignet lorsque celui-ci est allongé au-dessus de la tête. Pour ce qui est du poids, on peut faire la vérification chez soi mais un appareil en magasin simplifie grandement cette tâche. Un ski bien adapté à son poids s'aplatit parfaitement sur le sol et facilite la glisse. Trop pesant, le poids du corps se trouve concentré surtout au centre du ski ; trop léger, la partie centrale n'est plus en contact avec le sol. Dans ces deux derniers cas, autant l'adhérence du ski à la neige que la glisse sont affectés et réduisent considérablement le plaisir.

Skis avec fartage ou skis à écailles ?

Pour savoir si on préfère des skis qu'on peut farter (cier) ou des skis sans fartage (skis à écailles), pourquoi ne pas profiter de la location ? Un bon détaillant déduira le coût de la location du prix d'achat de votre prochaine paire de skis. Vous ne risquez rien. Si toutefois vous avez la piqure du ski de fond, sachez que tôt ou tard vous choisirez des skis avec semelles fartables.

Pourquoi ne pas vous y faire tout de suite, farter ses skis est moins compliqué qu'il n'y paraît.

Ouvert à Québec depuis le 15 mai 2004

MEC LIBÈRE TON ESPRIT

405, rue St-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 3B6
418 522 8884

MOUNTAIN EQUIPMENT CO-OP

La coopérative de plein air

sports d'hiver randonnée vélo canot et kayak escalade

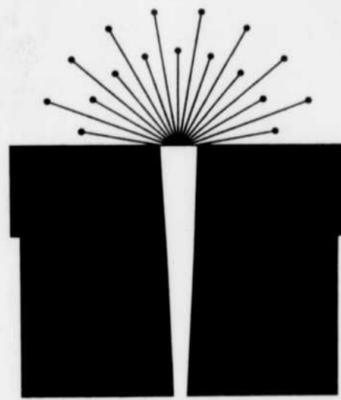
Bouclez vos achats!

Les huit heures des emplettes des fêtes.

Aujourd'hui seulement,

Holt Renfrew offre à sa clientèle une réduction de 25 % sur le prix courant de presque toute la marchandise en magasin!*

Ne manquez pas cette occasion de boucler vos achats en beauté. Faites vite et économisez gros.



25 % de réduction

sur le prix courant de la mode et des accessoires d'hiver pour hommes et femmes, ainsi que des cadeaux et produits gourmet.

Horaires des fêtes : 9 h à 17 h.**

Le samedi 11 décembre

*Sous réserve de certaines restrictions. Cette offre exclut les produits de beauté, les fragrances, les services, Tiffany, les produits gastronomiques appâtés, et d'autres articles sélectionnés. Aucun ajustement de prix sur les achats antérieurs. Veuillez vous adresser à un conseiller à la vente pour plus de détails.

** Dans les autres provinces, tous les magasins Holt Renfrew sont ouverts de 9 h à 21 h.

HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY (418) 656-6783 HOLTRENFREW.COM

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

ACCROS

Suite de la Une

reprenrai pas.» Elle se croise les doigts. «C'est tellement pas drôle une dépression. Même si tu as des amis, tu te sens toujours seule.»

Nicole a un meilleur rapport avec la médication.

«Je sais que j'aurai besoin des antidépresseurs pendant un certain temps encore. Je sais aussi que la médication m'aide à tenir le coup», avoue-t-elle.

Depuis six ans, en fait, elle prend des antidépresseurs, arrête, recommence. Pendant quelques années, elle a même combiné la médication avec l'alcool, la drogue et la cigarette. Mauvais mélanges. Elle a essayé — sans succès — diverses tisanes et produits naturels. Depuis un an, elle a décidé de repartir à neuf. Elle a cessé la consommation d'alcool, de drogue et de cigarettes. Elle absorbe sagement la médication. Et se sent plus sereine qu'avant. «Les antidépresseurs m'ont permis de régler les causes de ma dépression, à prendre des distances face aux problèmes de mes proches.»

Les deux femmes préfèrent garder l'anonymat. La dépression est une maladie comme le cancer ou le diabète, mais les préjugés demeurent tenaces.

«Je ne dis pas à tout le monde que je prends des antidépresseurs. Juste le ton du «Ah oui?» me fait comprendre le malaise devant la maladie. C'est comme si tu disais que tu as recommencé à fumer, comme si tu étais une personne faible», raconte Nicole.

Des effets secondaires? «Tabarnouche, oui!», lance Mireille, spontanément. Durant les trois premières semaines surtout. Le cerveau te ballote comme une boule Fisher Price. Je peux en rire maintenant, mais à l'époque, je me sentais comme une auto avec de gros amortisseurs. Je ne réagissais à rien. Mais tu as tellement mal en dedans. La médication soulage.»

LA PSYCHOTHÉRAPIE

Les antidépresseurs ont permis à Mireille d'arrêter de pleurer, de recommencer à manger, de retrouver son sommeil. «Mais c'est plus la psychothérapie et l'écriture qui m'ont aidée à comprendre pourquoi j'étais déprimée», dit Mireille.

Comme Mireille avait des assurances à cause de son travail, elle a profité des séances de psychothérapie jusqu'aux 500 \$ remboursés par son assureur. Une psychothérapie coûte aujourd'hui près de 1500 \$. «Pour étirer la psychothérapie, j'alternais les séances chez le psychologue avec des rendez-vous chez le médecin. Je n'avais pas les moyens de faire autrement.»

Elle a noirci des centaines de pages pour s'aider à mieux se comprendre. Nicole a beaucoup écrit aussi. «J'aime le geste d'écrire. J'ai tenu un journal. Ça m'a beaucoup aidée.»

Contractuelle, elle n'a pas eu accès à la psychothérapie. «La psychothérapie et la médication, ça devrait toujours aller ensemble. Malheureusement, ce n'était pas abordable pour moi. Je suis allée 15 fois chez le psychologue en six ans.»

DÉMARCHE INTÉRIEURE

Nicole a fait sa démarche intérieure seule. «Il faut que tu te parles beaucoup. Seule, ce n'est pas facile.» Heureusement, depuis qu'elle a éliminé ses dépendances drogue-alcool-cigarette, elle a retrouvé des amies devenues des confidentes.

«Je suis devenue un peu zen. Je m'émerveille avec de petites choses. Je me sens plus sereine maintenant», avoue-t-elle.

Mireille, elle, va jusqu'à dire que la dépression, malgré ses souffrances durant plusieurs années, a eu du bon. «J'ai appris qu'on peut s'en sortir. J'ai appris à lâcher prise. Mes enfants sont fragiles. Je suis plus patiente et plus tolérante avec eux. J'ai continué d'aimer ma fille quand elle était dans la drogue. J'ai appris à respecter mes limites.»

Sa béquille, avoue-t-elle, ce sont ses réunions hebdomadaires chez les Émotifs anonymes.

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

ANN-MARIE MACDONALD ET SES TRADUCTEURS



D'abord il y a eu *Un parfum de cèdre*: deux millions d'exemplaires vendus dans le monde, 53 semaines sur la liste des best-sellers au Québec, une adaptation cinématographique en préparation. Il y a maintenant *Le Vol du corbeau*. Même auteure, mais aussi, mêmes traducteurs.

Dans le cahier Arts et vie

CHANTAL PETITCLERC SE DÉVOILE



Vedette incontestée des Jeux paralympiques d'Athènes, Chantal Petitclerc n'a rien d'une athlète unidimensionnelle qui n'existe que par son sport. Découvrez ce qui la fait craquer, l'inspire, ou l'exaspère au quotidien, alors qu'elle répond aux 20 questions curieuses du SOLEIL.

Dans le cahier Sports

C'ÉTAIT HIER

2003 — Les centrales syndicales tiennent une journée de perturbation au Québec pour dénoncer les politiques du gouvernement Charest.

2001 — Le ressortissant français d'origine marocaine Zaccarias Mousaoui est inculpé par un grand jury fédéral américain de six chefs d'accusation en relation avec les attentats du

11 septembre aux États-Unis.

1997 — À Kyoto, pour contrer le réchauffement de la planète, 159 pays adoptent un protocole visant la réduction des gaz à effet de serre.

1992 — Le Canada met fin à la mission de paix à Chypre, après 28 ans de service pour l'ONU dans le conflit entre Turcs et Grecs.

Grabuge à la SAQ

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

La tension monte au sein des piquets de grève. Il y a eu du grabuge hier aux succursales de la Société des alcools (SAQ) de Lévis et de Chicoutimi. Les incidents se sont produits à la succursale de la route Président-Kennedy à Lévis. Quatre ou cinq clients ont eu maille à partir avec les grévistes vers 12 h 30 hier, a rapporté le sergent Steve Ruel de la police municipale. «Des clients ont été interpellés et bousculés à l'entrée et à la sortie», a-t-il indiqué. C'est à ce moment que les agents de l'ordre sont intervenus pour calmer le jeu.

Puis, les policiers ont reçu un avis écrit du propriétaire du centre commercial exigeant que les grévistes soient évacués des lieux. Ils étaient environ 25, estime le policier. Vers 13 h 40, ils ont donc été expulsés et tout cela s'est fait dans l'ordre, a indiqué le sergent Ruel. Aucune plainte n'a été portée.

Le service de police de Chicoutimi a lui aussi dû intervenir vers midi. Environ 80 manifestants sont entrés dans la succursale de la SAQ Dépôt. S'est ensuivi une bousculade entre les syndiqués et les cadres en fonction. Les policiers ont entrepris de faire sortir les protestataires.

Déjà, certains cadres ont annoncé qu'ils porteraient plainte pour voies de fait. Le porte-parole de la police de Sa-

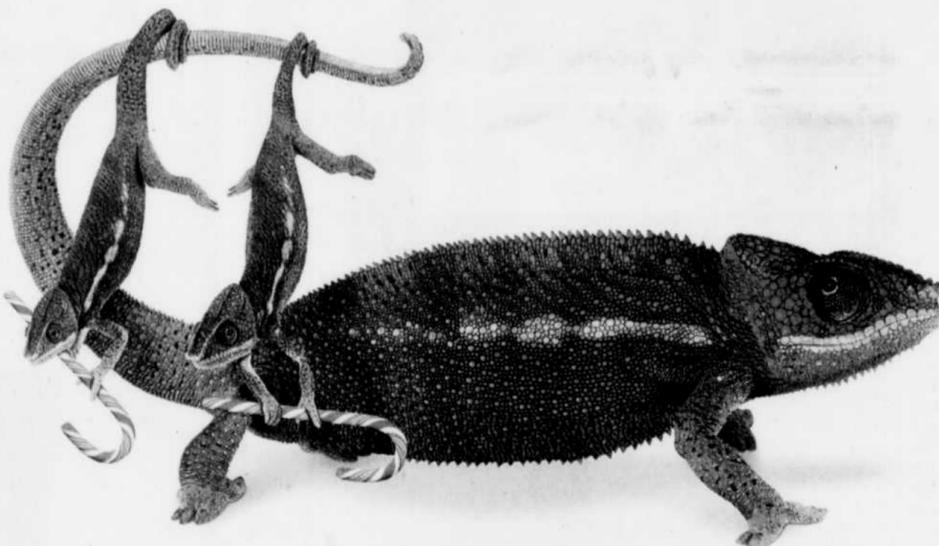
guenay, Bruno Cormier, ne pouvait pas dire le nombre exact de plaintes enregistrées. Il ne pouvait pas non plus affirmer avec certitude que les manifestants étaient tous employés de la SAQ. «Il est possible qu'un groupe de syndiqués d'une autre filiale soit venu leur donner leur appui», a-t-il suggéré.

M. Cormier a également relaté que des cadres s'étaient plaints d'avoir reçu des appels de harcèlement de la part de syndiqués. Une enquête policière a été ouverte pour éclaircir les faits.

En entrevue téléphonique, le président des employés de la SAQ, Martin Charron, affirme que le syndicat condamne toute forme de violence ou de vandalisme. Cependant, il estime normal que la tension monte. «J'ai vu des directeurs brandir leur chèque de paie au visage des grévistes et des agents de sécurité jouer les gros bras. C'est insultant et les gens ont tendance à réagir.» Il estime que la provocation crée une animosité inutile.

D'autre part, le négociateur en chef de la SAQ, Lucien Bouchard, a repris du service hier, à la suite de son hospitalisation et de sa convalescence, selon la Presse canadienne. Il a participé à une rencontre entre la direction de la SAQ et le conciliateur au dossier. Même alité, M. Bouchard a suivi les développements et est très au fait de la situation, a indiqué le pdg de la société d'État, Sylvain Toutant.

Le forfait Parlez Famille de TELUS.
Un cadeau qu'ils aimeront partager.



Avec les forfaits Parlez Famille de TELUS :

- Appelez les membres de votre famille gratuitement*
- Partagez beaucoup de minutes incluses
- Obtenez des extras tels que la messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence

2 personnes peuvent partager à partir de
20 \$/mois**
pendant un maximum de 6 mois

le futur est simple™



Nokia 3205 LG 5450 Samsung A650 LG 4000

Achetez un téléphone et obtenez un de ces téléphones GRATUITEMENT†

TELUS
mobilité™

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

FUTURE SHOP TELUS TELUS TELUS TELUS TELUS TELUS TELUS TELUS TELUS TELUS

Certaines conditions s'appliquent. Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Offres valables jusqu'au 31 décembre 2004 avec nouvelles mises en service seulement dans le cadre d'un forfait Parlez Famille. *Le tarif mensuel inclut jusqu'à 2 500 minutes d'appels locaux d'un sans-fil à l'autre entre les membres inscrits au même compte. **Prix net en vigueur avec un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. †Les clients qui signent un contrat de 1 an, 2 ou 3 ans dans le cadre du forfait Parlez Famille 100 Week-end obtiennent un rabais de 50 % sur le tarif mensuel courant de 40 \$ de leur forfait pendant 2, 4 ou 6 mois respectivement. Taxes, frais d'inscription, temps d'attente additionnel, frais d'itinérance, frais pour les services payables à l'usage, redevances d'utilisation mensuelles et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 (voix) en sus. © 2004 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

Galerie de la Capitale

Place Fleur-de-Lys

Place Laurier

Expert-Cell Télécom

5237, boul. Hamel

F.M. Électroniques

41, rue Saint-Vallier Est

Informatique Mercier Inc.

4750, boul. Wilfrid-Hamel

Normand Nadeau Communication

909, boul. Pierre-Bertrand Sud,

local 100

Baie-Comeau

Boutique Satcom

Centre régional Manicouagan

600, boul. Lafèche

Beauport

Cité Sans Fil

Promenades Beauport

3333, rue du Carrefour

DOT Électronique

371, boul. Armand-Paris

Charlesbourg

F.M. Électroniques

Carrefour Charlesbourg

8500, boul. Henri-Bourassa

Donnacona

Clef de sol / Radio Shack

Place Donnacona

325, rue de l'Église

Chicoutimi

Place du Royaume

449, rue Racine Est

Communications Télésignal inc.

1660, boul. Saint-Paul, local 116

Gaspé

Erso Informatique inc.

Place Jacques-Cartier

167, rue de la Reine, local 2

Carleton

Radio Service M.B.C. Inc.

1051, boul. Perron

La Malbaie

Services Info-Comm

1005, boul. De Comporté

Lévis

Kiosque Normand Nadeau TV

Galerie Chagnon

1200, boul. Alphonse-Desjardins

Montmagny

Michel Proulx Maubius

80, boul. Taché Ouest

Stéréo Plus P. L. Chabot Inc.

4, boul. Taché Ouest

Rimouski

Kiosque La Maison d'Auto Fortier

Rivière-du-Loup

Kiosque Centre Commercial

Rivière-du-Loup

298, boul. Thériault

Sainte-Foy

Place Sainte-Foy

Communications Cellweb

1995, rue Jean-Talon Sud

Cyber PC

3280, ch. Sainte-Foy

Saint-Georges

Kiosque Normand Nadeau

Carrefour Saint-Georges

8585, boul. Lacroix

CJ Électronique

13175, boul. Lacroix

Dumoulin Électronique Larivière

573, 90^e Rue

Sainte-Marie de Beauve

Les Galeries de la Chaudière

Kiosque Normand Nadeau

Normand Nadeau TV

Dumoulin Électronique &

Informatique

500, boul. Vachon Nord

Napert Électronique

1076, boul. Vachon Nord

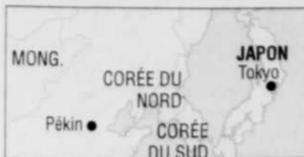
Vanier

Radio-Onde

550, rue Marais

LE MONDE

VENDEU
CAP-ROUGE
 9 CH. DE LA PLAGE ST-LAURENT
 Superbe californienne 7 ans. Luxueuse.
 Garage double. Piscine creusée,
 4cc. cuisine de rêve
 P.D. 479 000\$
 VOIR AUTRE ANNONCE PAGE E 12
HÉLÈNE LAUZIER REMAX 1^{er} CHOIX H.L. 687-3211



◀ FINI, LE PACIFISME JAPONAIS A 29
 IOUCHTCHENKO EMPOISONNÉ? A 26 ET A 27 ▶



Kerik renonce à la sécurité intérieure

WASHINGTON (AFP) — Bernard Kerik, qui avait été choisi par le président américain George W. Bush comme nouveau secrétaire à la Sécurité intérieure, a renoncé à ce poste, a annoncé hier la Maison-Blanche.

« Le Commissaire Kerik a informé la Maison-Blanche qu'il renonce pour des raisons personnelles à devenir secrétaire à la Sécurité intérieure », a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche Scott McClellan dans un communiqué.

M. Bush avait annoncé la nomination de Bernard Kerik, ancien chef de la police de New York, le 3 décembre. Celle-ci était encore soumise à l'approbation du Sénat.

Le président américain procède actuellement à un important remaniement de son équipe et le choix de Bernard Kerik pour succéder à Tom Ridge au ministère de la Sécurité nationale était l'un des plus notables.

« Je m'excuse de ne pas avoir attaché l'importance nécessaire à cet aspect de la situation plus tôt », a indiqué Bernard Kerik dans une lettre à George W. Bush.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Tom Ridge avait affirmé hier avant l'annonce de la décision de M. Kerik de se retirer, que ce dernier allait faire de son mieux pour résoudre les éventuels conflits d'intérêts entre ses activités et sa nouvelle fonction.

Bernard Kerik était notamment associé à l'ex-maire de New York Rudy Giuliani, également un républicain, dans une société de conseil dans le domaine de la sécurité.

Il est aussi membre du conseil d'administration d'une société, Taser, fabriquant des armes à choc électrique très répandues dans la police américaine.

Le *New York Times* avait estimé hier que « s'il est confirmé au poste de secrétaire à la Sécurité intérieure, il supervisera un ministère énorme qui fait des affaires avec certaines sociétés ayant contribué à faire de lui un homme riche ».

Selon des documents financiers de Taser, M. Kerik a vendu le 11 novembre une part des actions qu'il détenait dans cette société.



Bernard Kerik

« SAUVONS LA TERRE ! »



La lauréate du prix Nobel de la paix, la Kenyane Wangari Maathai, recevant son prix hier, a lancé une mise en garde devant la quantité de menaces qui pèsent sur le monde — maladie, guerre, déforestation — exhortant à changer de manière de penser pour sauver la planète. La femme de 64 ans est devenue hier la première Africaine à recevoir le prix Nobel de la paix, lors d'une cérémonie à Oslo à l'occasion de laquelle un spectacle de danse africaine a été présenté. Cette environnementaliste combat la pauvreté en tentant de freiner la déforestation sur son continent. M^{me} Maathai a fondé en 1977 le Mouvement de la ceinture verte, le principal programme de plantation d'arbres en Afrique. AP

Silence sur l'après-Kyoto

Les États-Unis refusent d'aborder l'avenir de l'accord environnemental

ODILE MEUVRET
 Agence France-Presse

■ BUENOS AIRES — Les États-Unis s'opposent à tout débat sur de nouveaux engagements de réduction des gaz à effet de serre après l'expiration, en 2012, du Protocole de Kyoto, a indiqué hier un haut responsable américain à la conférence de Buenos Aires sur le changement climatique.

« Nous considérons que commencer un processus de négociation sur l'après-2012 est prématuré », a déclaré à l'AFP le chef de la délégation américaine, Harlan Watson.

Le protocole de Kyoto, rejeté par les États-Unis, impose des réductions de CO₂ et de cinq autres substances réchauffant l'atmosphère aux pays industriels d'ici 2012. Les pays en développement doivent seulement établir des inventaires d'émissions.

Citant l'accélération de l'effet de serre, les Européens veulent durcir les obligations chiffrées de Kyoto après 2012 et réengager les États-Unis, le premier pollueur planétaire.

Ils veulent également associer les grands pays en développement, Chine, Inde, Brésil, Corée du Sud, Mexique et Indonésie, mais ces pays dits « émergents » redoutent que tout effort de maîtrise de leurs rejets de CO₂ n'entraîne leur croissance économique.

Le débat sur « l'après-Kyoto » devrait dominer les discussions de quelque 80 ministres de l'Environnement de la planète, attendus pour les trois derniers jours de la conférence de l'ONU (15 au 17 décembre). La conférence a commencé le 6 décembre au niveau des hauts fonctionnaires. Cent soixante-dix-huit pays y sont représentés.

Le débat sur l'avenir de la lutte contre le réchauffement planétaire a pour toile de fond l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, prévue le 16 février prochain. Une disposition de l'accord prévoit en effet l'ouverture de négociations en 2005 sur des engagements post-2012.

En pratique, ces premières tractations auront lieu lors d'une nouvelle conférence de l'ONU, en novembre 2005.

Pour déblayer le terrain, la présidente argentine de la conférence a proposé mercredi, dans une note écrite, la tenue de deux réunions préparatoires, en « avril-mai » et en « septembre-octobre ».

Elle a qualifié ces assises de « séminaires », ce terme diplomatique excluant toute décision concrète.

Le représentant néerlandais, Yvo de Boer, a rappelé hier devant la presse, au nom de la présidence de l'Union européenne, que les Européens étaient très favorables à l'initiative argentine.

Il a expliqué que pour l'UE, il pouvait y avoir diverses sortes d'engagements en matière de limitation de gaz à effet de serre, selon le niveau de développement des pays, et que pour le moment l'essentiel était de commencer les discussions sans *a priori*.

Les États-Unis, a indiqué à l'AFP M. Watson, ne sont pas hostiles à des « séminaires » pour autant qu'ils se limitent à des « échanges d'informations » entre les différents pays. Chacun peut alors présenter la manière dont il entend combattre le changement climatique, a-t-il expliqué.

« Nous avons déjà participé à de nombreuses réunions informelles de ce genre et elles peuvent s'avérer très utiles », a-t-il dit, mais « il n'est pas question d'ouvrir la voie à un processus de négociation sur l'après-2012 ».

M. Watson a précisé que la proposition argentine était inacceptable en l'état pour les États-Unis. Il a également rejeté les amendements proposés par l'Union européenne.

L'UE souhaite que l'ordre du jour des futurs « séminaires » soit précisé dans le texte argentin, qui serait appelé à faire l'objet d'une décision formelle de la conférence de Buenos Aires.

Selon elle, ces discussions devraient déjà aborder les réductions d'émissions nécessaires pour stabiliser la concentration du CO₂ dans l'atmosphère ainsi que les moyens de concilier lutte contre le changement climatique et développement des pays du Sud.

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS « BIENVENUE 2005 »
Plus de 12000\$ en prix à gagner
 soit un bon d'achat de 5000\$ chez Ameublements Tanguay et 144 bons d'achats, d'une valeur de 50\$ chacun.
 En collaboration avec: **TANGUAY** En collaboration avec: **LE SOLEIL**
 Les coupons de participation et les règlements du concours sont disponibles dans toutes nos succursales de Jardin Mobile.
 De plus, durant la durée du concours « BIENVENUE 2005 » procurez-vous **LE SOLEIL** les samedis et les dimanches 11, 12 et les 18 et 19 décembre 2004, à **50% DU PRIX RÉGULIER** dans toutes les succursales Le Jardin Mobile.

Poivrons verts
 Importés préemballés catégorie no 1
97¢ la livre
 2,145 / kg

Clémentines
 du Maroc catégorie no 1
97¢ la livre
 2,145 / kg

Ananas
 GOLDEN RIBES
 mûrs sur la plante avec sucre prêt à manger importés grosseur # 70 catégorie no 1
1,97\$ chacun

Pamplemousses roses
 des Bahamas préemballées grosseur # 36 catégorie no 1
3 POUR 1,47\$

BIENVENUE 2005 avec Le Jardin Mobile
 UNE COLLABORATION DE AMEUBLEMENTS TANGUAY ET LE SOLEIL
 Participez à notre concours en complétant ce coupon et en le déposant dans les boîtes prévues à cette fin dans une des succursales de Jardin Mobile, avant 21 heures, dimanche le 21 janvier 2005. Vous pourrez ainsi mériter un bon d'achat, d'une valeur de 5000\$, valide chez Ameublements Tanguay ou l'un des 144 bons d'achats de 50\$ chacun, valide dans toutes les succursales de Jardin Mobile. Les règlements de ce concours sont disponibles dans toutes les succursales de Jardin Mobile.

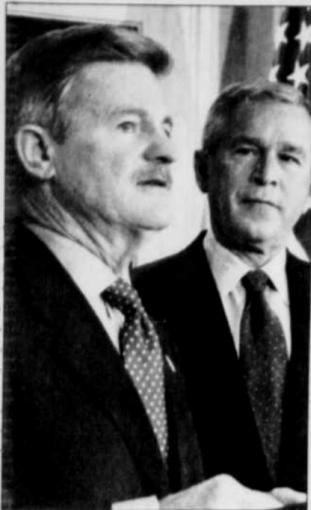
NOM: _____
 ADRESSE: _____
 CODE POSTAL: _____
 RÉSIDENCE BUREAU

Canneberges
 du Québec SAC DE 12 ONCES (340 grammes) catégorie no 1
1,47\$ le sac

Champignons frais
 entiers blancs de l'Ontario catégorie no 1 contenant de 227 g
97¢ chacun

Spéciaux valides jusqu'au lundi 13 décembre 2004, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

À PIED LEVÉ



Jim Nicholson (à gauche) a été nommé hier au poste de secrétaire aux Anciens combattants en remplacement d'Anthony Principi, dont la démission avait été annoncée mercredi. Nicholson, 66 ans, était auparavant ambassadeur des États-Unis auprès du Saint-Siège. Avec cette nomination, la composition du gouvernement Bush est à toutes fins utiles complétée.

Un second mandat ambitieux

Bush présente un ample programme de réformes intérieures

JEAN-LOUIS DOUBLET
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président américain George W. Bush entame un second mandat avec de nombreux atouts en main même si son image dans les opinions publiques du monde entier reste très mauvaise.

Réélu le 2 novembre pour quatre ans, il va débiter officiellement son second mandat le 20 janvier avec une majorité renforcée au Congrès pour son Parti républicain, un ambitieux programme de réformes et le souhait de réparer des relations plutôt dégradées avec de nombreux pays amis et alliés traditionnels des États-Unis.

Il s'est déjà rendu en Amérique du Sud et au Canada et a promis d'aller en Europe tout de suite après son inauguration. Il est attendu à Bruxelles le 22 février. Mais ses récents déplacements au Chili et au Canada lui ont permis de constater que sa popularité à l'étranger reste au plus bas.

Sa décision d'entrer en guerre contre l'Irak en mars 2003 pour renverser le dictateur Saddam Hussein, son style abrupt et ses prises de position tranchées, ses constantes références religieuses passent mal.

« Je suis le genre de gars qui fait ce qu'il pense et continuera à faire ce qu'il croit juste », a-t-il lancé à ses hôtes canadiens. Il a même ironisé sur son impopularité en remerciant « tous les Canadiens qui sont venus me saluer avec leurs cinq doigts », faisant allusion au geste obscène qui est fait à l'aide du seul majeur.

George W. Bush reste convaincu de sa capacité à créer un mouvement de démocratisation au Moyen-Orient grâce aux élections prévues en Irak le 30 janvier qui représenteront, selon lui, « une défaite majeure pour les terroristes ».

Il a également promis de consacrer tous ses efforts au ré-

glement du conflit israélo-palestinien en exploitant les opportunités offertes par la mort de Yasser Arafat, le dirigeant palestinien avec lequel il a refusé tout contact pendant son premier mandat.

Cet agenda international chargé se double d'un programme de réformes intérieures tout aussi ambitieux. Refonte du code des impôts, du système des retraites, adoption du programme énergétique rejeté par le Congrès lors du premier mandat, le président républicain aura besoin pour ce faire d'un large soutien au Congrès.

Les choses se sont pourtant mal engagées avec les difficultés mises par quelques élus républicains à adopter la réforme des services de renseignement, finalement votée le 8 décembre au prix de fortes pressions de la Maison-Blanche.

L'arrivée en janvier de nouveaux élus républicains risque de compliquer la tâche du président Bush. « Je pense que cela va rendre les choses un peu plus difficiles », estime Eric Davis, professeur en sciences Politiques au Collège de Middlebury, dans le Vermont.

Il faut observer que de nombreux sénateurs démocrates siégeant depuis longtemps et qui avaient l'habitude de faire des compromis avec les républicains ne reviendront pas en janvier. « Ils ont été remplacés par des républicains beaucoup plus conservateurs et le centre de gravité du Parti républicain au Sénat s'est déplacé vers la droite », souligne-t-il.

George W. Bush s'est engagé sitôt réélu à collaborer avec les démocrates pour faire adopter son programme de réformes. Mais, alors que ce parti cherche à se recomposer après sa défaite, la dérive droitiste des républicains risque d'obliger le président américain à faire fréquemment le grand écart pour trouver les majorités nécessaires.

Son image dans l'opinion publique internationale demeure très mauvaise

seur en sciences Politiques au Collège de Middlebury, dans le Vermont.

Powell tire sa révérence

WASHINGTON (AFP) — Powell sort, « Condi » arrive. La diplomatie américaine va changer de visage, peut-être d'approche dans certains cas, mais pas de dossiers : Irak, Iran, Corée du Nord, conflit israélo-arabe, antiterrorisme et relations transatlantiques devraient continuer de dominer.

Le général Colin Powell, 67 ans, tirera sa révérence en janvier devant sa cadette Condoleezza Rice, 50 ans, une confidente du président George W. Bush dont elle était jusqu'à présent conseillère pour la sécurité nationale.

M^{me} Rice a salué en Colin Powell son « mentor », et ce dernier a promis « une transition en douceur ». Mais rarement changement à la tête des Affaires étrangères américaines aura suscité autant de commentaires et d'interrogations.

Considéré dans de nombreuses capitales comme l'ultime tenant au sein de l'administration d'une politique étrangère multilatérale soucieuse de ses alliés, M. Powell cède sa place à une conservatrice sans états d'âme dès qu'il s'agit d'appliquer la ligne souvent moins conciliante de M. Bush.

Désavantagée par ce déficit d'image, M^{me} Rice bénéficiera en revanche d'une bien meilleure connection avec la Maison-Blanche que son prédécesseur.

Sauf surprise, le Sénat doit confirmer sa nomination en janvier, et l'élection irakienne du 30 du même mois devrait être son premier dossier urgent.

La confidentialité des sources des journalistes remise en question

WASHINGTON (AFP) — Plusieurs journalistes américains sont menacés de peines d'emprisonnement pour avoir refusé de se conformer à des décisions de justice leur intimant l'ordre de révéler l'identité de leurs sources.

L'affaire a éclaté après le dévoilement au grand jour du nom d'un agent de la CIA, Valerie Plame, il y a 16 mois, alors que normalement ces agents restent dans l'anonymat toute leur vie durant.

À l'époque, les médias avaient dénoncé cette fuite comme une mesure de représailles de la part de membres de l'administration de George W. Bush en raison des critiques formulées par l'époux de M^{me} Plame, l'ancien ambassadeur américain Joseph Wilson, contre la guerre en Irak. Mais ce que les médias n'avaient pas prévu, c'est que l'enquête qui s'est ensuivie se retournerait contre la presse.

Ainsi, deux journalistes, Matthew Cooper de *Time Magazine* et Judith Miller du *New York Times*, risquent 18 mois de prison pour avoir refusé de livrer à la justice les noms de certaines de leurs sources confidentielles concernant cette affaire.

Un ordre d'incarcération à leur encontre a été prononcé par un juge en octobre. Matthew Cooper a également été condamné à payer une amende de 1000 \$ par jour pendant 18 mois. Les deux journalistes ayant fait appel, leurs sanctions ont été suspendues. Cet appel était examiné mercredi.

Le premier amendement de la Constitution des États-Unis sur la liberté d'expression est censé protéger les journalistes mais, en 1972, la Cour suprême a estimé que cette protection constitutionnelle ne s'appliquait pas aux journalistes dont le témoignage pourrait s'avérer essentiel pour des cas criminels.

TOYOTA
Charlesbourg

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 23h

2005 ECHO HATCHBACK CE

159\$

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 000 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

0\$

DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
LOCATION 60 MOIS

OU

À L'ACHAT
À PARTIR DE
12 995\$*

CE NOËL, SOYEZ ECHOÏSTE. GÂTEZ-VOUS !
Faites partie de la communauté echoïste, visitez www.echoïste.ca

PRIX MEILLEUR VÉHICULE ÉCONOMIQUE DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE

VILLE : 6,7 L/100 km
ROUTE : 5,2 L/100 km

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 décembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accés Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez Toyota Charlesbourg.

6070, boul. du Jardin, Charlesbourg
charlesbourgotoyota.com **623-9843** ACCÈS TOYOTA
Une expérience d'achat tellement plus sympa

UN GRAND CHOIX D'IDÉES CADEAUX POUR LES LOISIRS OU LE TRAVAIL

RAQUETTES WIDETRAIL
Raquette en aluminium la plus large qui existe présentement sur le marché pour chasseurs et travailleurs forestiers

PRIX COMPÉTITIFS

RAQUETTES SNOW TRAIL
Raquette de très haute qualité pour chasseurs et travailleurs forestiers

GARANTIE À VIE

GPS ETREX
- Facile à utiliser et performant
- Précision de 15 mètres ou moins
- 500 points avec nom et pictogramme
- Une route réversible de 50 points
- Récepteur 12 canaux

GARMIN. QUALITÉ ASSURÉE

GPS76
- Précision de 3m avec le signal WAAS
- Mise en mémoire de 500 waypoints
- Mémoire interne de 1MB
- 50 routes de 50 waypoints par route
- Câble interface

SPECIAL 139,95\$

SPECIAL 259,95\$

Dendrotik
VENTE D'ÉQUIPEMENT, MANUFACTURIER ET DISTRIBUTEUR

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 2004

418 653-7066 sans frais | 800 667-7066

3083, CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS, SAINTE-FOY, QUÉBEC WWW.DENDROTIK.COM

PRÉSENTEMENT EN COURS

LES SOLDES DE FIN D'ANNÉE

CHEZ MOORES

CE QUI VEUT DIRE QUE LA SEULE FAÇON DE BATTRE LES PRIX MOORES, C'EST AVEC LES SOLDES DE FIN D'ANNÉE CHEZ MOORES.

Complets

à partir de
139⁹⁹\$

Vestons sport et Blazers

à partir de
99⁹⁹\$

Blousons de cuir

à partir de
179⁹⁹\$

Souliers de cuir

à partir de
49⁹⁹\$

Pantalons tout-aller

à partir de
29⁹⁹\$
ou 2 pour 50 \$

Sélection de Chemises habillées

à un rabais de
50%

Moores

VÊTEMENTS POUR HOMMES

BONNE COUPE BON PRIX BONNE RÉPUTATION

COMPOSEZ LE 1-877-MOORES-6 POUR LE MAGASIN LE PLUS PROCHE
MOORES.CLOTHING.COM



Le secrétaire d'État Colin Powell à l'OTAN, jeudi

INITIATIVE POUR UN GRAND MOYEN-ORIENT

Démocratisation contestée

Une trentaine de ministres se penchent à Rabat sur le plan de réforme de George W. Bush

DOMINIQUE PETTIT
Agence France-Presse

■ RABAT — Des ministres d'une vingtaine de pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont attendus aujourd'hui au Maroc pour évoquer avec le GS, États-Unis en tête, «l'initiative pour un Grand Moyen-Orient», projet américain controversé de réformes dans le monde arabe.

La rencontre, baptisée Forum de l'avenir, est le premier aboutissement d'une initiative lancée début 2004 par le président américain George W. Bush puis entérinée en juin dernier — passablement édulcorée — par les pays du GS (États-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Japon, Canada et Russie).

Le secrétaire d'État américain Colin Powell, dont ce sera l'une des ultimes missions officielles, sera présent à Rabat pour défendre ce projet qui vise à promouvoir des réformes politiques, économiques et sociales dans une vaste région qui s'étend de la Mauritanie au Pakistan.

De sérieuses réserves ont été émises à l'encontre de cette initiative dans plusieurs pays concernés, traduisant la recrudescence de sentiments antiméricains le plus souvent liés à la poursuite du conflit israélo-palestinien et de la guerre en Irak.

AMBITION À LA BAISSE

Au fil des mois, l'ambition politique du projet a été notablement revue à la baisse, au profit des volets économique et financier. «Chaque pays doit aller à son rythme, selon son propre chemin, mais nous pouvons les aider sur la route», a finalement concédé Colin Powell, répondant à ceux qui ont repoussé toute idée d'une démocratisation «imposée de l'extérieur».

La composition de toutes les délégations

n'était pas encore connue jeudi. Les pays européens membres du GS ont attendu l'avant-veille de la rencontre pour annoncer la participation de leurs chefs de la diplomatie, contredisant parfois, comme c'est le cas pour la France, de premières informations qui évoquaient la venue de délégations de moindre niveau.

Selon des commentaires recueillis à Rabat, certains pays européens ne voient pas d'un bon œil l'idée d'institutionnaliser, sous la houlette américaine de fait, un nouveau forum de dialogue entre pays occidentaux et le monde arabe. Les conclusions de la rencontre seront scrutées du point de vue de l'engagement des participants à valider et à reconduire la formule, a-t-on fait observer.

En acceptant d'accueillir cette rencontre, le Maroc, qui en coprésidera les travaux aux côtés des États-Unis, a fait apparaître le clivage qui existe entre son attitude officielle, pro-américaine, et celle de son opinion publique très remontée contre la politique des États-Unis au Moyen-Orient.

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et plusieurs ONG, réunies mercredi à Rabat, ont de leur côté mis à profit l'organisation du Forum de l'avenir dans la capitale marocaine pour lancer un appel au renforcement des droits de l'homme dans le monde arabe.

Les organisateurs du Forum en attendent des décisions concernant notamment des projets de microcrédit pour les petites entreprises, la création d'un fonds régional géré par une société financière internationale, l'instauration d'un groupe de travail pour les investissements dans la région et la promotion de l'alphabetisation.

L'Italie, la Turquie et le Yémen devaient de leur côté proposer un projet baptisé Dialogue pour l'assistance à la démocratie qui doit conduire à des réformes politiques dans la région arabo-musulmane. Des responsables de ces trois pays se sont rencontrés à Rome fin novembre pour définir un calendrier de travail, mais aucun détail n'a été rendu public.

PAKISTAN

Un attentat fait au moins 11 morts

QUETTA, Pakistan (AP) — Une bombe a explosé hier au passage d'un camion de l'armée pakistanaise sur un marché bondé à Quetta, capitale de la province du Balouchistan (sud-ouest), tuant au moins 11 personnes, pour la plupart des civils, et en blessant 27 autres, a rapporté la police pakistanaise.

Plusieurs heures après l'explosion, un groupe peu connu, l'Armée nationale du Balouchistan, a revendiqué cet attentat, perpétré en signe de protestation contre la gestion fédérale de l'État du Balouchistan.

Le groupe a toutefois affirmé ne pas avoir eu l'intention de tuer des civils. «Notre cible était le camion de l'armée et les soldats», a déclaré le porte-parole du groupe, Mir Azad Balouch, lors d'une conversation téléphonique avec un journaliste à Quetta.

L'Armée nationale du Balouchistan a assuré par ailleurs qu'elle «continuera à cibler le personnel militaire jusqu'à ce que le gouvernement fédéral abandonne ses plans d'installer de nouvelles garnisons au Balouchistan et partage équitablement les ressources avec le peuple de notre province».

La bombe à retardement, qui pesait environ dix à douze kilos, était attachée sur une bicyclette, a déclaré le chef de la police Rehmat Ullah. Au moins quatre véhicules ont été détruits par la déflagration, qui a également endommagé des immeubles alentour.

Washington accusée d'exagérer sciemment

WASHINGTON (AFP) — Une polémique a éclaté entre un expert américain accusant les États-Unis de se livrer à de la désinformation sur le programme nucléaire nord-coréen et l'administration Bush, qui a vivement démenti hier toute exagération.

Le gouvernement de George W. Bush est déjà sur la sellette pour ses informations sur les prétendues armes de destruction massive de l'Irak, justification de l'invasion de 2003 et qui n'ont jamais été retrouvées.

«L'administration Bush, se basant sur des données fragmentaires, a présenté le pire scénario possible comme une vérité incontournable», écrit Selig Harrison dans le numéro à paraître le 17 décembre de *Foreign Affairs*, une revue de référence dans les relations internationales. Elle a «déformé ses renseignements sur la Corée du Nord (très largement comme elle l'a fait en Irak), exagérant gravement le danger que Pyongyang soit en train de fabriquer secrètement des armes nucléaires à base d'uranium», ajoute Selig Harrison, membre de l'institut indépendant Center for International Policy.

Selon lui, cette ligne dure serait motivée par une volonté de contrecarrer tout rapprochement entre Pyongyang, Séoul et Tokyo. «En soulevant la question de l'uranium, l'administration Bush veut faire peur au Japon et à la Corée du Sud», estime-t-il. M. Harrison fait partie d'un groupe d'universitaires et d'anciens responsables militaires ou diplomatiques sur la politique nord-coréenne.

Hier, le département d'État a vivement réagi en affirmant que les affirmations du spécialiste «sont fausses». «Il n'y a pas exagération de notre part, comme le D^r Harrison le suggère, car il y a bien une multitude d'éléments convaincants pour dire ce que la Corée du Nord elle-même a reconnu», a rétorqué un porte-parole du département d'État, Adam Ereli. «Nous avons obtenu des éléments clairs depuis deux ans et demi montrant que la Corée du Nord menait un programme secret pour enrichir de l'uranium» à des fins militaires, a-t-il dit.

La Corée du Nord a été placée en 2002 par George W. Bush dans un «axe du mal» des pays cherchant à développer secrètement des armes de destruction massive (ADM), avec l'Irak et l'Irak de Saddam Hussein.

Dans le cas de l'Irak, aucun des stocks dénoncés n'a été trouvé depuis l'invasion américaine de mars 2003, mettant les services de renseignements et le gouvernement de la première puissance mondiale dans un profond embarras.

La crise avec la Corée du Nord a rebondi en 2002 quand les autorités américaines ont déclaré que la Corée du Nord avait reconnu, dans une rencontre bilatérale, qu'elle poursuivait un programme d'enrichissement d'uranium.

LA GRÈVE À LA SAQ PERSISTE

Des formats économiques testés pour vous par Gaston L'Heureux

Avec l'approche de la période des Fêtes, les formats économiques sont de plus en plus en demande.



GASTON L'HEUREUX

Gaston L'Heureux s'est prêté à une dégustation des vins de formats 3 litres et 4 litres disponibles en épicerie et dépanneur.

«Pour la période des Fêtes, parmi tous les vins dégustés, voici ceux que je vous suggère.»

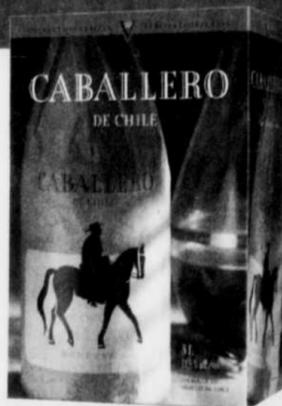
VINS IMPORTÉS FORMAT 3 LITRES



AUSTRALIE
CHAPMAN BIN 35, rouge
«Son nez intense est axé autour de notes de fruits rouges. Excellent rapport qualité/prix.»

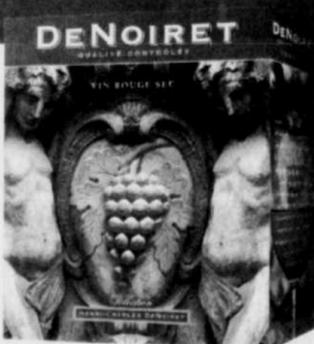


FRANCE
LES TRUFFES, blanc
«Vif à souhait au nez fruité, Les Truffes se dessine dans la fraîcheur et l'équilibre.»

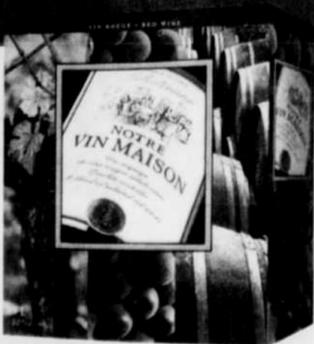


CHILI
CABALLERO, rouge
«Fruits rouges et tanins harmonieux. Excellent rapport qualité/prix.»

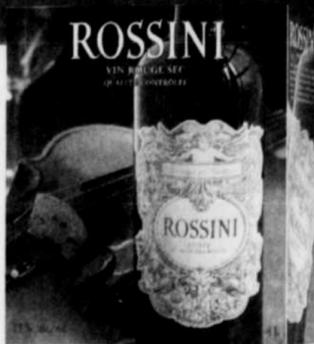
VINS FORMAT ÉCONOMIQUE 4 LITRES



DENOIRET, rouge et blanc
Également disponible en format 1 litre et 500 ml.



VIN MAISON, rouge et blanc
Également disponible en format 2 litres, 1 litre et 500 ml.



ROSSINI, rouge et blanc
Également disponible en format 1 litre.

Berlusconi relaxé grâce à la prescription

Le président du conseil italien était accusé de corruption par un tribunal de Milan

CHRISTIAN SPILLMAN
Agence France-Presse

■ ROME — Le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi a été relaxé hier dans son procès pour corruption de magistrats et cette décision est considérée par ses amis politiques comme une grande victoire à la veille de son premier affrontement politique avec Romano Prodi, son challenger à gauche.

Silvio Berlusconi est annoncé cet après-midi à Mestre, près de Venise dans le nord-est, pour une réunion de son parti Forza Italia.

Au même moment, Romano Prodi sera à Milan, au nord, pour une manifestation de la Grande Alliance Démocratique (GAD), la coalition regroupant une mosaïque de neuf formations de la gauche, des centristes de La Margherita aux communistes de Refondation.

La décision des juges du tribunal de Milan de le relaxer, en partie grâce à la prescription, a été un soulagement pour le chef du gouvernement italien.

« Mieux vaut tard que jamais », a-t-il dit dans un premier commentaire sur l'issue du procès commencé en 2000.

« J'avais raison d'être serein parce que j'avais la conscience de n'avoir jamais commis de délit », a-t-il ajouté.

Tous ses alliés politiques ont salué cette relaxe. « Elle lui rend justice », a affirmé le vice-premier ministre Marco Follini, secrétaire général de l'UDC,

le petit parti centriste de la coalition gouvernementale.

Et les dirigeants de Forza Italia, le mouvement de M. Berlusconi, donnaient déjà le ton de la réunion de Mestre. « Le président du Conseil a finalement été libéré des fausses accusations et rendu au service de son pays », a ainsi déclaré Sandro Bondi, l'un des coordonnateurs du parti.

L'opposition était très discrète hier soir après l'énoncé de la sentence. « La prescription n'est pas une déclaration d'innocence, mais présuppose la culpabilité », a toutefois insisté l'ancien magistrat Antonio di Pietro, dirigeant de la petite formation de gauche L'Italie des valeurs.

À la veille de ce premier affrontement politique à distance, la droite a retrouvé toute sa pugnacité. La gauche, elle, est en pleine sinistrose, furieuse d'être présentée comme « le parti des impôts » depuis la grève gé-

nérale et les manifestations organisées la semaine dernière après l'annonce par Silvio Berlusconi d'une baisse des impôts dès 2005.

Les élections sont prévues en avril 2005 pour élire les présidents de 14 des 20 régions du pays. Elles seront le dernier test avant les législatives et la conquête du pouvoir en mai 2006.

Pour l'instant, le retour de Romano Prodi sur la scène politique italienne après cinq années à la tête de la Commission européenne est très difficile.

Au lieu de parcourir le pays à l'écoute des gens, comme il s'était engagé à le faire, il passe son temps en réunions politiques à tenter de réconcilier ses alliés.

M. Berlusconi a pointé cette faiblesse. « La gauche n'est pas en mesure de gouverner le pays.

Elle n'a pas un chef reconnu par tous, ni un programme ni même un nom », martèle-t-il, ironisant sur les désaccords au sein de l'opposition sur le nom même de la coalition.

La conquête de quelque cinq millions de voix des « abstentionnistes apathiques », comme les définissent les politologues, sera la clef de la victoire pour les prochaines élections, assurent-ils.

Romano Prodi veut leur parler le langage de la vérité et annonce dans toutes ses interventions des lende-



« J'avais raison d'être serein parce que j'avais la conscience de n'avoir jamais commis de délit », a déclaré Silvio Berlusconi à l'issue du procès commencé en 2000.

« Pour gagner les élections, les résultats ne suffisent pas. Il faut donner aux gens un rêve et pour cela, nous devons élaborer un programme qui fasse rêver », a-t-il expliqué aux jeunes de son parti.

ROUMANIE

La victoire s'annonce laborieuse pour Nastase

YVES-CLAUDE LLORCA
Agence France-Presse

BUCAREST — Le premier ministre sortant Adrian Nastase, en tête du premier tour de la présidentielle du 28 novembre en Roumanie, aura besoin d'un bon report de voix de ses alliés de la minorité magyare et de la forte mobilisation de son électorat pour l'emporter au second tour demain.

Candidat du Parti social-démocrate (PSD), M. Nastase bénéficie de sept points d'avance sur son adversaire, le maire de Bucarest et dirigeant de l'Alliance de centre droit DA, Traian Basescu, qui a accepté finalement la validation du premier tour, après en avoir demandé l'annulation, en raison de « fraudes massives ».

L'Union des Magyars de Roumanie s'est allié au PSD, qu'elle soutenait déjà lors de la précédente législature. Son chef, Bela Marko, qui a obtenu 5,1% des voix au premier tour de la présidentielle, a appelé publiquement ses électeurs à voter pour Adrian Nastase.

La minorité magyare est incontournable pour M. Nastase s'il veut constituer une majorité stable au Parlement. Le PSD, qui avait devancé l'alliance DA avec 37% contre 31%, aura aussi besoin d'autres élus, notamment parmi les 18 députés représentant les minorités.

Du côté de l'extrême droite et de Corneliu Vadim Tudor, le président du Parti de la Grande Roumanie, les choses sont plus nuancées. M. Tudor a appelé ses électeurs au « boycott » du second tour, mais il n'a pu s'empêcher de déclarer peu après à la presse qu'il préférerait tout de même M. Basescu à M. Nastase.

Arrivé troisième du premier tour, avec un peu plus de 12% des voix, M. Tudor est sorti affaibli de ce scrutin, alors qu'il avait obtenu plus de 28% à la présidentielle de 2000 et avait affronté au second tour l'actuel président sortant Ion Iliescu, qui a été élu sénateur du PSD le 28 novembre. Le choix des électeurs de M. Tudor lors du second tour reste une inconnue, de même que le report des voix de huit petits candidats qui totalisent environ 6%.

NOUVELLES MESURES

Parmi eux, l'ancien premier ministre Petre Roman, surnommé le « Kennedy roumain » au début des années 1990, a été laminé au premier tour, ne totalisant que 1,35%. Étrillé par l'opposition et une partie de la presse de Bucarest, pour son « incompétence » et sa « soumission au pouvoir », lors de la supervision du premier tour et des législatives du 28 novembre, le Bureau central électoral (BEC) a pris de nouvelles mesures, censées limiter les possibilités de fraude, lors du scrutin de demain.

Ainsi, le BEC a changé les formulaires des procès-verbaux de comptage du scrutin et limité le nombre de bureaux de vote destinés aux électeurs éloignés de leur domicile. Le 28 novembre, le « tourisme électoral » avait favorisé le « vote multiple », selon l'opposition.

La fin de campagne, qui s'achève officiellement ce matin, a été particulièrement terne, marquée par un seul et unique débat télévisé, diffusé tard mercredi soir par la Télévision publique (TVR), une institution très critiquée par l'opposition pour sa partialité en faveur du pouvoir.

Ainsi, pour la première fois depuis la chute du régime communiste de Nicolae Ceausescu en décembre 1989, plusieurs journalistes de la TVR ont protesté collectivement mardi « contre les pressions du PSD » sur les chaînes publiques durant la campagne. Ils ont reçu le soutien de plusieurs associations de défense des droits civiques, ainsi que de Reporters sans frontières.

Les Russes se préparent à évacuer d'urgence la SSI

■ MOSCOU — Les autorités spatiales russes dressent des plans pour une évacuation d'urgence de l'équipage de la station spatiale internationale SSI dans l'éventualité où les vivres viendraient à manquer à bord, ont rapporté hier les agences russes. Les provisions actuelles couvrent environ un mois de besoins des deux spationautes. Si le Progress M-51, un vaisseau cargo automatique, ne peut les renouveler avant la fin du mois, le Russe Salijan Charipov et l'Américain Leroy Chiao devront procéder à une évacuation d'urgence. La date d'une telle opération — théorique pour le moment — a été fixée au 30 décembre à des fins de programmation. AFP

Appels entrants illimités

25 \$
par mois

- > Appels locaux entrants illimités
- > Messages instantanés, images et textes entrants illimités
- > 100 minutes de jour, en semaine
- > 1 000 minutes, soirs et week-ends

Gratuits !
Jeux, sonneries et bien plus

Un large éventail d'appareils à partir de 0 \$.



Noël vous appelle

fido

Achetez sur fido.ca ou en composant le 1 888 481-FIDO. Mettez nos prix à l'épreuve en visitant duelfido.ca.

Forfait mensuel à 25 \$ offert pour une durée limitée avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. Appels entrants illimités uniquement à l'intérieur de la zone de couverture numérique de Fido. Frais d'itinérance et d'interurbain en sus. Des frais s'appliquent à chaque message texte reçu d'un service de messagerie Web. Messagerie image accessible uniquement entre abonnés Fido. Appareil compatible MMS requis. Frais de transmission de données quant aux messages images reçus en itinérance aux États-Unis ou à l'étranger en sus. Frais d'accès au réseau de 6,95 \$ par mois et autres frais applicables en sus. Sujet à la Politique d'utilisation équilibrée de Fido. Choix de jeux, sonneries et plus gratuits jusqu'au 31 janvier 2005 avec une nouvelle activation. Frais de transmission de données et d'itinérance en sus. Appareil compatible requis. Détails en magasin. Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

LES MAGASINS

- Place Fleur de Lys (en face du Sears)
- Place Laurier, 2^e étage
- Galeries de la Capitale, 2^e étage
- Place Sainte-Foy

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :

A nego

FUTURE SHOP

LA BOUTIQUE

CHOCK ELECTRONICS

Fidel Communications

Sharon a misé sur l'opinion publique

La crainte d'élections anticipées a eu raison des dirigeants du Likoud

PATRICK ANIDJAR
Agence France-Presse

■ JÉRUSALEM — La victoire d'Ariel Sharon enregistrée lors d'un vote au Likoud sur l'entrée des travaillistes dans son gouvernement, après plusieurs défaites essuyées dans son parti, illustre les capacités de tacticien de l'ancien général qui a neutralisé les opposants à son plan de désengagement.

Quatre mois après avoir été empêché par le comité central du Likoud de faire rentrer les travaillistes dans son gouvernement, le premier ministre israélien a finalement obtenu un accord net de cette instance, ce qui doit lui permettre de mener à bien son plan de retrait de la bande de Gaza dès les prochains mois.

Ce projet avait pourtant été rejeté massivement par la base du parti lors d'un référendum interne, alors qu'une grande partie de la direction ne cachait pas son opposition.

Les coalitions: une procédure complexe et délicate

JÉRUSALEM (AFP) — Le premier ministre israélien Ariel Sharon a formellement invité hier le chef de l'opposition travailliste Shimon Peres à engager au plus vite des négociations pour l'entrée de son parti au gouvernement.

Ces négociations officielles ont été précédées ces derniers mois par des contacts informels entre les deux parties, la coalition gouvernementale s'étant réduite comme peau de chagrin après l'annonce par Ariel Sharon du plan de retrait unilatéral de Gaza.

Ce gouvernement, dit de « coalition », ne sera cependant pas officiellement désigné comme un cabinet d'union nationale, les postes-clés (Trésor, Affaires étrangères et Défense) restant dévolus au parti Likoud (droite) de M. Sharon alors que les travaillistes, de leur propre aveu, participeront à cette équipe avec pour objectif premier le retrait de Gaza.

La nouvelle coalition au pouvoir devra au moins comprendre un parti religieux ultra-orthodoxe, ce qui lui assurera une majorité absolue au Parlement, nécessaire pour maintenir à flot le gouvernement.

COHABITATIONS

Il y a quelques cohabitations entre droite et travaillistes depuis la création de l'État d'Israël.

Le premier gouvernement d'union nationale a été créé à la veille de la guerre des Six jours de juin 1967 dans un climat de crise dramatique.

Le Parti travailliste, qui jouissait depuis 1948 d'une position hégémonique, associe alors pour la première fois au pouvoir le chef de l'opposition de droite, Menahem Begin, mais sans lui donner de poste de responsabilité.

Ce gouvernement d'union nationale va durer jusqu'à ce que la droite le quitte en 1970 pour marquer son opposition à un accord de cessez-le-feu avec l'Égypte.

Il faudra ensuite attendre 14 ans pour que la droite et les travaillistes se retrouvent dans un nouveau cabinet d'union nationale, aucun des deux camps n'ayant réussi à s'imposer aux élections législatives de juillet 1984.

Israël adopte alors un système quasiment unique de « rotation » : le dirigeant travailliste Shimon Peres dirige le pays durant deux ans, avant de laisser sa place en 1986 au chef de la droite Yitzhak Shamir.

Un troisième gouvernement d'union nationale sera mis sur pied après les législatives de 1988, remportées par la droite. Mais cette fois, le poste de Premier ministre revient à M. Shamir, alors que le dirigeant travailliste Yitzhak Rabin est à la Défense. En 1990, l'union s'effondre et les travaillistes passent dans l'opposition.

En février 2001, Ariel Sharon, candidat du Likoud, est élu premier ministre, battant très largement le chef du gouvernement sortant, le travailliste Ehoud Barak. Il met en place un quatrième cabinet d'union nationale, comprenant huit partis allant des travaillistes à l'extrême droite, ce qui lui assure une majorité d'au moins 73 députés sur 120 à la Knesset.

En octobre 2002, le gouvernement d'union s'effondre avec la démission des six membres travaillistes, qui protestent contre les crédits alloués aux colonies juives dans le projet de budget 2003.

Ne disposant plus de la majorité au Parlement, Ariel Sharon convoque des élections législatives anticipées en janvier 2003, lors desquelles son parti l'emporte haut la main sur les travaillistes, qui réalisent le plus mauvais score de leur histoire. Un gouvernement de coalition, l'un des plus à droite, est constitué en février 2003.

Mais Ariel Sharon, connu pour être un fonceur, n'en a pas tenu compte, jouant sur l'appui dont il jouit dans l'opinion.

Pour le professeur de sciences politiques Avraham Diskin la force politique de Sharon et ce qui le distingue d'autres hommes politiques israéliens, « c'est qu'il est têtue, qu'il s'accroche et qu'il a la conviction très forte d'avoir raison ».

« Il a compris que les Palestiniens ne deviendraient jamais de grands sionistes, et que le seul moyen pour parvenir à un règlement avec eux était de se séparer, de quitter unilatéralement la bande de Gaza. Ce qu'il va faire », ajoute-t-il, dans un entretien avec l'AFP.

Et ce n'est pas simplement que le temps ait fait son œuvre ou que les membres du Likoud « soient soudain tombés en pâmoison devant le plan Sharon », note un commentateur du quotidien *Yediot Aharonot*.

Il semble plutôt que la menace brandie par le premier ministre d'élections anticipées ait fait

son effet sur l'écrasante majorité des membres du Comité central du Likoud, conscients qu'une répétition de la victoire écrasante en 2001 du parti face aux travaillistes était loin d'être garantie.

« Sharon a choisi sa cible, écrit l'éditorialiste du *Yediot*, il a fait preuve de leadership et il a gagné. Et même si la tactique n'était pas toujours appropriée, le résultat démontre que sa stratégie était la bonne ».

M. Sharon a d'autant mieux joué sa partie, estime à la radio publique le politologue Hanan Crystal, que « ceux qui maintenant s'opposent au plan de retrait de la bande de Gaza », principalement le noyau dur du Likoud et les colons, « s'opposent désormais ni plus ni moins qu'au bon fonctionnement de la démocratie israélienne ».

« À l'instar de David ben Gourion, qui a créé Israël avec une faible majorité de voix, et à l'instar de Charles de Gaulle pour l'indépendance de l'Algérie, Sharon a osé prendre un risque et il a

gagné », a poursuivi cet expert politique.

Dithyrambique, le quotidien libéral *Haaretz* estime qu'Ariel Sharon est « le genre de personne qui est capable de susciter des miracles » et a su le faire « d'une manière détachée et déterminée ».

« Durant la saga du désengagement, privé de sa coalition et pratiquement sans parti pour le soutenir, (Sharon) a pris la décision d'un joueur qui a perdu tout son argent et à qui il ne reste qu'un jeton. Et il l'a misé sur l'instance qui le soutenait le moins, le Comité central du Likoud, qui ne lui a causé que défaites et humiliation », observe le journal.

Même les Palestiniens ont exprimé l'espoir que ce changement opéré par Sharon relancera le processus de paix avec Israël, au point mort depuis janvier 2001, à la suite du déclenchement de l'Intifada en septembre 2000.

« Nous espérons que la formation d'un nouveau gouvernement israélien conduira à la relance d'un processus de paix significatif qui mènera à la fin de l'occupation israélienne depuis 1967 et à une solution à deux États », a déclaré le ministre palestinien chargé des négociations avec Israël, Saeb Erakat.

OFFREZ UN CADEAU DE NOËL UNIK !

Carte-Mère MSI®. Firewire. Serial ATA. Raid. DDR
Mémoire Vive 512MB DDR400 PC3200
Disque Dur Western Digital® 160GB 7200RPM 8Mb
Graveur DVD-RW Sony 4.7GB • Lecteur 1.44Mb
Boîtier noir ATX • Bloc électrique de 400W
Carte Graphique 2D 3D 64MB
Carte Réseau RJ45 10/100 • Haut-parleurs 280W
Carte de son 5.1 surround comp. Sound Blaster
Clavier multimedia noir français • Souris Logitech optique noir
Moniteur 17" LCD noir à cristaux liquides inclus
Anti-virus Panda 2004 inclus

Modulux AMD
ATHLON 64 3000+

1149\$

Moniteur 17" LCD noir
+ graveur DVD Sony INCLUS



Ouvert
DIMANCHE
midi à 17h



Écran 19" LCD
ultra mince
499\$

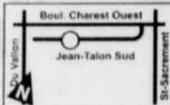


Écran 17" LCD
ultra mince
389\$

15^e ANNIVERSAIRE



INFO UNIK
Le seul et unique



1995, Rue Jean-Talon Sud, Suite 101, Sainte-Foy

681.9434

www.infounik.com

JOYEUX MATINS !

Le cadeau idéal pour les amateurs de café Tim Hortons.



124⁹⁵\$
TAXES
EN SUS

Notre cafetière, qui arbore cette année un nouveau look, possède toutes les caractéristiques ultra-modernes pour infuser la tasse parfaite de café Tim Hortons à la maison. La cafetière Tim Hortons est donc celle que notre café préfère.

- * Du bon café en moins de 3 minutes
- * Réservoir en acier inoxydable qui permet d'amener l'eau à la température idéale pour extraire toute la saveur du café
- * Couvercle pivotant pour faciliter le remplissage d'eau
- * Carafe de 50 onces (10 tasses)
- * Inclut 25 filtres à café Tim Hortons de Bunn®



NOTRE CAFETIÈRE PRÉFÈRE LE CAFÉ TIM HORTONS MOUTURE FINE

11⁹⁹\$
boîte de
1,1 kg

4⁴⁹\$
boîte de
369 g

Tim Hortons

Dans les restaurants participants pour un temps limité.

www.cyberpresse.ca



OBTENEZ
60%
sur le plus grand
choix de montres
SIMON CHANG
en inventaire.

JACOBUS

PLACE LAURIER (2) • GALERIES DE LA CAPITALE (2) • GALERIES CHAGNON, PLACE FLEUR DE LYS

Le cadeau idéal pour Noël.

Pohénégamook destination vacances

4 SAISONS À DÉCOUVRIR

Profitez de notre formule de vacances tout inclus
pour le temps des fêtes et la relâche scolaire

En famille, en couple ou entre amis

Hébergements au choix* • Restauration • Activités
• Animation • Équipements • Accès au Centre de santé
*Auberges, grands chalets, maisonnettes et chalets avec cuisinette.

Forfaits hors saisons pour la
clientèle individuelle

En vigueur en tout temps du 2 janvier au 27 mars 2005 (sauf relâche scolaire)

Forfait Plein Air
Hébergement deux nuits,
cinq repas
169\$ pers./occ. double + tx
199\$ pers./occ. simple + tx
99\$ / 89\$ / 79\$ / enfant
selon l'âge + tx

Forfait Détente
Forfait deux soins (valeur 60\$)
229\$ pers./occ. double + tx
259\$ pers./occ. simple + tx

Forfait Relaxation
Forfait quatre soins (valeur 157\$)
325\$ pers./occ. double + tx
355\$ pers./occ. simple + tx

Forfait Motoneige
638\$ pers./occ. double + tx
788\$ pers./occ. simple + tx

**Spécial
Saint-Valentin**
18 au 20 février 2005

Fête gourmande pour goûter aux plaisirs de la bonne cuisine dans un climat de détente et de relaxation.

239\$ pers./occ. double + tx
269\$ pers./occ. simple + tx

Incluant par personne :

- Hébergement deux nuits
- Quatre repas en service buffet et le souper du samedi avec service aux tables, une demi-bouteille de vin et un café fumé
- Potlées douces à la chambre et une demi-bouteille de mousseux
- Activités encadrées et équipements
- Accès au Centre de santé en soirée (piscine, saunas, bain tourbillon)

**À 2 heures de Québec
Bas-Saint-Laurent**

Pohénégamook
SANTÉ
PLEIN AIR

1 800 463-1364
www.pohenegamook.com



Viktor Iouchtchenko, 50 ans, est tombé brusquement malade en septembre, alors qu'il était déjà favori pour les élections présidentielles. Le mal étrange qui l'a presque défiguré a tourné à une affaire politique.

La maladie de Iouchtchenko devient une affaire politique

Le chef de l'opposition ukrainienne renouvelle ses accusations de tentative de meurtre à son endroit

Sylvie Groult
Agence France-Presse

KIEV — Le mal étrange qui a presque défiguré le chef de l'opposition ukrainienne Viktor Iouchtchenko a tourné à une affaire politique trouble, relancée hier par de nouvelles accusations d'empoisonnement alors que va commencer la campagne pour les présidentielles du 26 décembre.

«Ce qui s'est passé est un règlement de comptes contre un homme politique de l'opposition. Et le but de cette opération était sans doute mon meurtre», a affirmé à la presse Iouchtchenko, grand favori du scrutin ordonné par la Cour suprême après l'annulation pour fraudes de l'élection du 21 novembre.

Depuis septembre, la mystérieuse maladie de M. Iouchtchenko alimente le débat politique ukrainien, au fil d'accusations sans preuves, aux accents propagandistes. Et tous ces derniers jours, le candidat de l'opposition est apparu devant les télévisions du monde entier et la foule qui l'ovationnait à Kiev le visage grêlé, boursoufflé par un mal qui ne porte toujours aucun nom.

Arrivé hier dans une clinique de Vienne, où il avait été soigné en septembre, pour subir pendant deux jours de nouvelles analyses médicales, il a déclaré qu'il «accepterait» les conclusions officielles des médecins, et demanderait «qu'elles soient immé-

diatement rendues publiques». Tombé brusquement malade en septembre, alors qu'il était déjà favori pour les élections présidentielles, M. Iouchtchenko, 50 ans, avait été hospitalisé dans la clinique viennoise réputée du Rudolfinerhaus, souffrant de douleurs abdominales et de lésions au visage et au torse. L'équipe soignante avait décelé une infection du pancréas, un ulcère de l'estomac et des maux dans la poitrine dus à une infection virale. Sans autre explication. Mais, de retour à Kiev, Viktor Iouchtchenko affirmait avoir été victime d'une tentative de meurtre commanditée.

«Ce qui m'est arrivé est un problème lié au régime politique en Ukraine», avait-il lancé devant le Parlement, dans un coup d'éclat médiatique relayé par toutes les chaînes de télévision du pays, y compris celles contrôlées par le pouvoir.

L'accusation devait revenir comme un leitmotiv au long de la première campagne électorale, qui a opposé M. Iouchtchenko à l'actuel premier ministre Viktor Ianoukovitch. «Absolument sans fondement en termes médicaux», assurait le 29 septembre le Rudolfinerhaus.

Les hypothèses avancées par les médecins ont plusieurs fois varié, de l'empoisonnement à l'intoxication alimentaire. Mais l'absence de diagnostic formel a laissé cours à toutes sortes d'hypothèses ou de sous-en-

tendus, parfois rocambolesques, jamais prouvés, auxquels ripostait l'équipe de M. Ianoukovitch en criant à la manipulation.

Le 8 octobre, les médecins qui sollicitaient M. Iouchtchenko à Vienne font appel à des spécialistes internationaux pour établir si le malade a été l'objet d'un empoisonnement ou d'un acte de bioterrorisme. Quelques jours plus tôt, la presse ukrainienne avait rapporté que Iouchtchenko avait rencontré des responsables des services secrets SBU, avant de tomber malade. Le Parquet ukrainien, qui a ouvert une enquête pour attentat, conclut le 22 octobre à une «fièvre herpétique virale». Mais la justice n'a pu consulter le dossier médical qu'après décision d'un tribunal viennois, M. Iouchtchenko ayant refusé de communiquer toute information le concernant.

Et ces derniers jours, des déclarations contradictoires de différents médecins sont venues ajouter à la confusion. A Vienne, le médecin-chef du Rudolfinerhaus, Michael Zimpfer, déclarait qu'il n'avait aucune preuve d'un empoisonnement et qu'une telle hypothèse serait très difficile à démontrer.

Un autre médecin traitant de M. Iouchtchenko à Vienne, le D' Nikolai Korpan, un Ukrainien, affirmait mercredi que «trois hypothèses, qui, toutes les trois, ont un rapport avec un empoisonnement», étaient à l'étude.

ÉLECTIONS EN UKRAÏNE

Le deuxième tour reprend dans un climat apaisé

Un nouveau cadre légal qui renforce la position de Viktor Iouchtchenko

Sylvie Groult
Agence France-Presse

KIEV — L'Ukraine, après plus de deux semaines de paralysie, a réussi une sortie de crise pacifique grâce à un compromis politique qui crée un climat plus serein pour le nouveau scrutin présidentiel du 26 décembre, mais laisse aussi présager de longs mois de luttes pour le pouvoir.

Après l'annulation, le 3 décembre par la Cour suprême, de l'élection présidentielle frauduleuse du 21 novembre, le chef de l'opposition Viktor Iouchtchenko, porté aux nues par 17 jours de soulèvement populaire, a toutes les chances de l'emporter face au premier ministre Viktor Ianoukovitch, vainqueur déchu du précédent scrutin.

La nouvelle campagne s'ouvre aujourd'hui, dans un climat politique relativement apaisé par un compromis conclu mercredi par les députés. Ceux-ci ont voté à la fois une réforme constitutionnelle proposée par le président sortant Léonid Kouchtcha, qui réduit les pouvoirs présidentiels, et des amendements à la loi électorale réclamés par l'opposition, qui limitent les risques de fraudes.

Le compromis crée un cadre légal qui renforce encore la position de Viktor Iouchtchenko, un réformateur pro-occidental de 50 ans, face à Viktor Ianoukovitch, 54 ans, soutenu par Moscou aux premiers jours de la crise mais désormais lâché par Léonid Kouchtcha lui-même.

Certes, «l'opposition a fait une importante concession au pouvoir en acceptant la réforme constitutionnelle, mais elle reste ainsi dans le champ légal, ce vote réduit les risques d'un coup de force du pouvoir et d'une annulation du nouveau scrutin», relevait hier le politologue Olexandre Derhatchev.

Devant la foule rassemblée mercredi sur la place de l'Indépendance à Kiev, bercée depuis le 22 novembre de la «révolution orange», M. Iouchtchenko a d'ailleurs promis que la «victoire définitive» était proche.

Par dizaines de milliers, ses partisans avaient envahi le centre de Kiev sitôt annoncée la victoire de Viktor Ianoukovitch, dénoncée comme fraudu-

les et trahitions politiques conjuguées auront finalement eu raison d'une crise qui risquait de plonger dans la violence l'ex-république soviétique, dessinant une ligne de fracture entre ses régions de l'ouest, tournées vers l'Europe, et de l'est, liées à la Russie.

Kiev retrouvait cette fin de semaine un visage ordinaire, la plupart des manifestants étant rentrés chez eux même si le camp de tentes installé autour de la place de l'Indépendance restait debout, en signe de veille.

Mais le calme revenu, l'Ukraine s'interrogeait sur son avenir politique. L'opposition a obtenu que la réforme

de la Constitution n'entre en vigueur qu'en septembre 2005 ou en janvier 2006, peu avant les législatives de mars 2006.

Le futur chef de l'État, dans la perspective d'une réduction de ses pouvoirs, devra d'ici là se construire une majorité au Parlement.

L'Ukraine, écrivait le quotidien à grand tirage *Sevodnia*, sera en proie «à neuf mois de lutte alors que M. Iouchtchenko, s'il est élu, cherchera à prendre le contrôle du pays», avant l'entrée en vigueur de la réforme.

«Nous serons en période de transition jusqu'à l'élection législative»,

souffrait Olexandre Derhatchev, expliquant que les chances de former une majorité parlementaire stable existent, mais que «ce sera une tâche difficile».

Le politologue prédit une «collaboration compliquée entre le Parlement et le nouveau gouvernement, qui nécessitera des compromis permanents».

Dans ce cadre étroit, il restera pour Viktor Iouchtchenko, confronté à un contexte économique difficile, à répondre aux espoirs immenses qu'il a soulevés, lui qui, alors premier ministre, fut l'artisan de réformes économiques et anticorruption très décriées dans les rangs du pouvoir.

PENELOPE
PLACE SAINTE-FOY

MICHEL HERBELIN
Au service de l'élégance

4 18 653 0945
PLACE SAINTE-FOY



Grâce à vous,
cet enfant aura quelque chose pour Noël.

Merci aux gens de Québec pour leur grande générosité. Au total : 107 000* ont été amassés et plus de 2500 kilos de denrées non périssables ont été reçus.

Merci aux donateurs et aux 250 bénévoles.

L'ensemble des dons sera remis à Moisson Québec.

9 DÉCEMBRE

La grande

guignolee

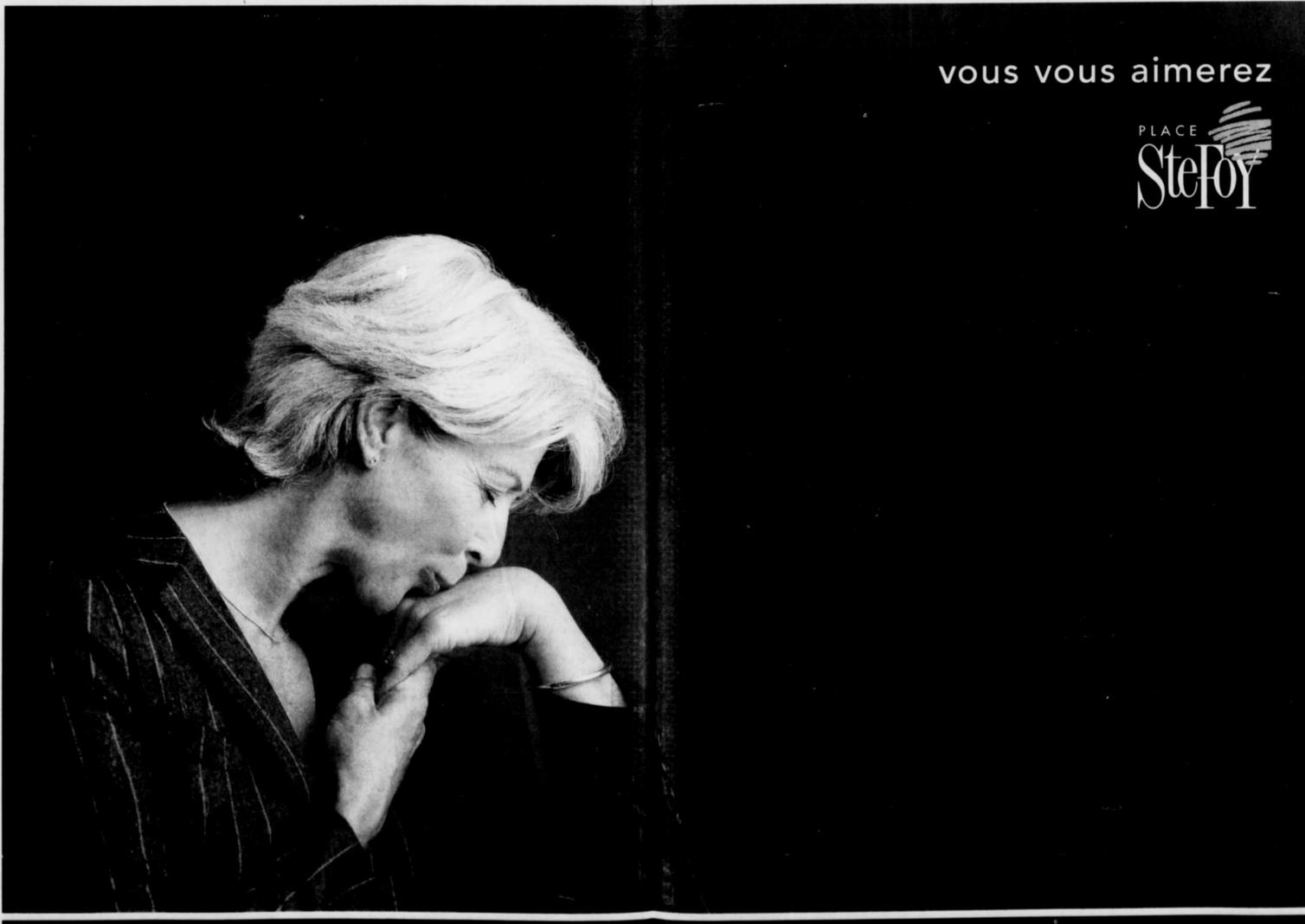
DES MÉDIAS

Si vous pouvez, donnez.



vous vous aimerez

PLACE
Ste-Foy



FABULEUX

Festins

DES FÊTES

AU CHÂTEAU

Laissez la magie de Noël vous transporter tout en douceur et les festivités du Nouvel An vous combler de bonheur.

24 DÉCEMBRE 2004

56 \$^{par personne} SALON BANQUET
28 \$^{par personne} Dîner buffet du Réveillon de Noël, animation et dépouillement d'arbre de Noël

31 DÉCEMBRE 2004

199 \$^{par personne} Somptueux cocktail dans le hall principal,
99 \$^{par personne} Dîner gastronomique cinq services du Réveillon dans la salle de bal, animation et danse par le grand orchestre de Roland Martel, champagne à minute.

NOUS PRÉPARONS LA DINDE.
VOUS FAITES LES INVITATIONS !

Profitez du temps des fêtes pour vous gâter ou choyer vos êtres chers en leur offrant un délectable festin complet pour 4 personnes, comprenant la dinde et les accompagnements, couronné de la traditionnelle et savoureuse bûche de Noël. Le tout sortant des cuisines de notre chef exécutif, Jean Souldard.

129 \$^{par personne} 149 \$^{par personne}

Fairmont
LE CHÂTEAU FRONTENAC

Pour connaître la gamme complète de nos activités des Fêtes ou pour réserver, composez le (418) 691-2184.

Taxes et service en sus. * Ce tarif s'applique pour les enfants de 6 à 12 ans. Les repas sont gratuits pour les enfants de 5 ans et moins. ** Vins à la carte sont disponibles. Sont mentionnés et mentionnés inclus. *** L'excuse disponible dans la région de Québec.

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA FORMATION CONTINUE
10^e anniversaire

Blitz en conversation anglaise

Ateliers de conversation dirigée
Du 24 janvier au 4 avril 2005

- Horaire souple
- Petits groupes
- Méthodes d'apprentissage diversifiées

Test de classement • Attestation de participation

Date limite d'inscription : 14 janvier 2005

Autres activités offertes
Cours privés, cours sur mesure pour organisations publiques et privées

Le Blitz... une formule unique de perfectionnement en conversation anglaise!
Inscrivez-vous maintenant.

Direction générale de la formation continue
Pavillon J.-A. DeSève, bureau 1153
Téléphone : (418) 656-3202
1 877 785-2825, poste 3202
Télécopieur : (418) 656-5538
blitz@dgfc.ulaval.ca
www.ulaval.ca/dgfc/blitz

UNIVERSITÉ
LAVAL

Premier vol commercial entre les États-Unis et le Viêtnam depuis 30 ans

■ HO CHI MINH-VILLE (Viêtnam) — Ho Chi Minh-Ville a accueilli hier soir le premier vol commercial entre les États-Unis et le Viêtnam depuis 1975, une nouvelle étape du réchauffement des relations entre les deux anciens ennemis désormais liés par de solides intérêts économiques communs. Le vol United Airlines UA869, en provenance de San Francisco via Hong-Kong, s'est posé à l'aéroport international Tan Son Nhat de l'ex-Saïgon aux alentours de 22 h 25 (15 h 25 GMT). Le dernier vol d'un transporteur américain, en 1975, était une liaison de la Pan Am, qui avait quitté une Saïgon à feu et à sang. **AFP**

Les indépendantistes taiwanais lorgnent maintenant le Parlement

TAIPEI (AFP) — Le camp indépendantiste veut conquérir le Parlement taiwanais à l'occasion des élections législatives d'aujourd'hui après avoir remporté au printemps une seconde victoire consécutive à la présidentielle.

Réélu — de justesse — en mars pour quatre ans, le président Chen Shui-bian a appelé les électeurs à battre l'opposition dominée par le Kuomintang (KMT) dans son dernier bastion, le Parlement.

« Le scrutin de demain va offrir aux Taiwanais pour la première fois en un demi-siècle la possibilité de mettre fin aux liens du KMT avec le gouvernement », a déclaré le président Chen lors d'un rassemblement électoral devant la plus haute tour du monde, le Taipei 101.

Le KMT avait perdu son statut de premier parti de l'île après plus d'un demi-siècle lors du précédent scrutin législatif de 2001, mais avec ses alliés il conservait une majorité de 115 députés sur 225.

Le Parti démocrate progressiste de M. Chen et son allié de l'Union taiwanaise pour la solidarité (TSU) disposaient de leur côté de 100 députés dans la chambre sortante.

Après une campagne où les dirigeants taiwanais ont de nouveau recouru à la rhétorique indépendantiste contre les conserva-

teurs favorables à une entente avec Pékin, le camp présidentiel s'est dit persuadé de remporter un nouveau succès et d'obtenir la majorité absolue de 113 députés.

Le scrutin s'annonce cependant serré et les candidats non affiliés pourraient jouer un rôle-clé dans la formation d'une majorité dans la nouvelle assemblée. Dix non-inscrits siègent à l'assemblée sortante.

Les nationalistes avaient espéré reprendre le pouvoir à M. Chen en mars grâce à l'union de leurs deux partis qui s'étaient fait concurrence il y a quatre ans lors de la précédente présidentielle. Mais ils ont été battus de 0,2% des voix et sont restés ébranlés depuis par leur défaite.

Après avoir tendu la main à Pékin au lendemain de sa victoire, le président Chen a de nouveau flatté la fibre nationaliste des Taiwanais lors de la campagne des législatives, ayant été soumis à la surenchère de ses alliés de la TSU qui prônent une séparation officielle d'avec le continent.

Il a notamment proposé de supprimer la référence à la Chine dans le nom des sociétés publiques et des représentations taiwanaises à l'étranger pour le remplacer par la mention « Taiwan », s'attirant une condamnation de Washington.

Au-delà, M. Chen a déclaré qu'une majorité au Parlement faciliterait le passage d'un projet qui lui tient à cœur, l'adoption d'une nouvelle Constitution pour l'île. Il souhaite soumettre le texte à référendum en 2006 pour une entrée en vigueur deux ans plus tard.

Il se défend de conduire ainsi Taiwan à l'indépendance, mais la question rend Pékin extrêmement nerveux, touchant à la question de la souveraineté de l'île séparée de fait du continent depuis 1949 et considérée par Pékin comme une province rebelle.

La Chine a régulièrement menacé de recourir si besoin est à la force pour empêcher un divorce officiel de Taiwan, dont elle réclame le rattachement. L'opposition à M. Chen de son côté a souligné qu'une majorité parlementaire pour la coalition présidentielle envenimerait un peu plus les relations avec la Chine, devenue le principal partenaire économique de Taiwan en dépit des frictions politiques.

Une campagne électorale qui rend Pékin nerveux

L'Université Laval

au cœur de votre quotidien



EDWIGE, MÈRE ENFANT
Un texte fort de Wajdi Mouawad bien servi par la troupe de théâtre Les Treize



UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE
Le savoir gris est en progression dans la région de Québec



POUR LE GRAIN DU BOIS
Gnocchini et Frères, une jeune entreprise qui prend racine dans un marché compétitif

UNIVERSITÉ LAVAL À lire aujourd'hui dans le cahier «Zoom»

POUR NOËL OFFREZ UNE MER DE PLAISIRS

Il n'y a rien de trop beau pour ceux qu'on aime. Voilà pourquoi il fait tant plaisir d'offrir Le Massif en cadeau !

Forfait cadeau à 59 \$*
Billet de ski • Aiguillage-cirage • Repas complet à la cafétéria-bistro

*Forfait pour une personne, taxes en sus. Disponible au 1 877 LE MASSIF, ou au kiosque Le Massif des Galeries de la Capitale du 11 au 24 décembre.

LE MASSIF
Montagne sur Mer
www.lemassif.com

Magasinage de Noël

Revivez le Centre-ville de Québec

l'univers fabuleux de benjo

Coin Hello Kitty

La plus grande collection « Hello Kitty » à Québec !

Saviez-vous que Hello Kitty est un personnage d'animation japonais souvent comparé à Mickey Mouse compte tenu du succès qu'il connaît partout dans le monde?

Ateliers bijoux
Design unique, des ateliers bijoux où les petits sont invités à fabriquer eux-mêmes leurs colliers.

Une révolution dans le monde des jouets !

Procurez-vous notre disque de Noël Benjo (réalisé à partir d'instruments joués) seulement : 14,99 \$

Centre-ville de Québec
543, Saint-Joseph Est (entrée Nord)
550, Charest Est (entrée Sud)
Québec (Québec) G1K 3J3
Tél. : (418) 640-0001

15% AGNEAUX RETOURNÉS

laliberté
Depuis 1867

Beaucoup, beaucoup... la mode !

Un style de vie...

baltazar

461, rue Saint-Joseph Est, Québec - (418) 524-1991

Ce Noël, offrez un bijou exclusif !

Les bijoux de *Maria Isidore B.*

Centre-ville de Québec
541, rue Saint-Joseph Est
522-0455

Offrez l'objet unique et exotique

VILLA

600, Saint-Joseph Est, Québec
tél. : 418-524-2666 www.villaimport.com

Desjardins, partenaire majeur du développement du centre-ville

« Nous avons toujours cru que le centre-ville redeviendrait ce qu'il a déjà été ». C'est en ces termes que Denis Laforest, directeur de la caisse populaire Desjardins du centre-ville et porte-parole du centre financier aux entreprises Québec-Centre envisage positivement l'avenir des affaires pour les commerçants qui ont choisi la rue St-Joseph et ses environs comme terre d'accueil pour grandir avec leur entreprise.

Au cours des dernières années, Desjardins a beaucoup travaillé à supporter financièrement les institutions et les entreprises à bureaux du secteur. Si bien que les deux établissements — la caisse populaire et le centre financier — possèdent approximativement 60 % des parts de marché en matière de financement des entreprises implantées au centre-ville.

Phase 2 dans la mire

Dans une 2^e phase à la revitalisation actuelle, Desjardins envisage maintenant supporter davantage les petits commerçants.

« Nous voulons mettre en branle des projets qui contribueront à augmenter significativement l'achalandage des commerces en dehors des heures de travail », souligne M. Laforest. L'aménagement d'un circuit touristique pédestre est une des initiatives sur lesquelles Desjardins travaille actuellement pour rencontrer cet objectif.

Ultimement, par le biais de son implication, « l'ambition de Desjardins est d'être reconnu en tant que leader dans les dynamiques commerciales et communautaires au centre-ville de Québec », conclut M. Laforest.

Un siècle de contribution

La caisse populaire Desjardins du centre-ville est la 1^{re} caisse à avoir vu le jour sur la rive nord et la 3^e caisse créée au Québec. Son 100^e anniversaire aura lieu en 2005 et sera souligné de façon particulière lors de la semaine Desjardins prévue en octobre.

Fiers partenaires du renouveau en affaires.

Caisse populaire Desjardins du Centre-ville de Québec
Centre financier aux entreprises de Québec-Centre



Le Japon tourne la page sur 50 ans de pacifisme

Tokyo lève son embargo sur l'exportation des armes et identifie la Chine comme une menace à sa sécurité

PHILIPPE AGRET
Agence France-Presse

■ TOKYO — En adoptant une réforme radicale de sa défense, le Japon a tourné la page d'un demi-siècle de pacifisme pour renforcer son alliance avec les États-Unis et affronter ce qu'il perçoit comme des « nouvelles menaces », au premier rang desquelles apparaît désormais la Chine.

Tokyo a pris hier la décision historique de lever son embargo sur les exportations d'armes afin de pouvoir participer au développement d'un bouclier antimissiles avec Washington. Parallèlement, la Chine est mentionnée, pour la première fois, comme une menace militaire potentielle. Ces initiatives sont contenues dans un Livre blanc sur la défense (le premier depuis 1995) et la nouvelle loi quinquennale de programmation militaire qui ambitionne de doter le Japon d'une « capacité de défense souple et multifonctionnelle ».

En revanche, le gouvernement a renoncé à une capacité de frappe offensive, « prématurée » selon un responsable de la Défense, comme le préconisait un groupe d'experts.

Les deux documents, très attendus, ont été approuvés par la coalition gouvernementale du premier ministre conservateur Junichiro Koizumi.

Ils revêtent une grande importance symbolique, compte tenu de la tradition pacifiste du Japon inscrite noir sur blanc dans sa Constitution de 1947.

Les dirigeants japonais ont entrepris de « remettre à plat » la politique de défense de l'Archipel, héritée de la guerre froide, pour tenir compte des « nouvelles menaces » issues du 11 septembre 2001 (terrorisme) et de la crise nucléaire nord-coréenne (prolifération, missiles balistiques).

Une évolution rapide — et sans débat public — considérée comme inéluctable par les spécialistes de défense.

La poursuite de la coopération avec Washington sur des technologies de missiles supposait en effet l'assouplissement de l'embargo sur les exportations d'armes, en place depuis 1976, puisque des pièces fabriquées au Japon devaient être expédiées aux États-Unis.

Tokyo s'engage toutefois à rester une « nation pacifiste », le gouvernement jurant que l'exportation de composants de missiles vers les États-Unis se fera sous « un contrôle strict ».

Toutefois, des exceptions sont envisageables au cas par cas et M. Koizumi n'a pas exclu de livrer des armes aux pays du Sud-Est asiatique.

Le puissant Keidanren (patronat) ne s'y est d'ailleurs pas trompé et a applaudi immédiatement à la nouvelle politique de défense, qualifiée de « tournant majeur ».

Les Japonais conduisaient des recherches avec les Américains sur le développement d'un système de défense antimissiles depuis 1999, un an après le survol de l'archipel par un missile nord-coréen qui avait semé la panique à Tokyo.

Dans son Livre blanc sur la défense, le Japon mentionne bien sûr cette menace militaire nord-coréenne, mais aussi, pour la première fois spécifiquement, chinoise.

Les mouvements de la Chine et de la Corée du Nord doivent être « attentivement surveillés », avertit le document.

Quant à la Chine, elle « accroît la zone de ses activités maritimes tout en renforçant ses capacités nucléaires et balistiques et en modernisant ses forces aériennes et navales », souligne le Livre blanc.

Jusqu'à présent, aucun document officiel japonais ne faisait aussi clairement référence à une menace militaire chinoise (seule la Russie était explicitement mentionnée).

Coincidence? Tokyo a émis une nouvelle protestation diplomatique vendredi à la suite des intrusions répétées d'un navire de recherche chinois dans une zone économique exclusive (ZEE), un mois après l'incursion d'un sous-marin nucléaire.

Il est certain que le Japon, partenaire des États-Unis, voit avec quelque anxiété la montée en puissance de sa

voisine, en particulier dans les domaines de la défense et de l'espace.

Autre signe du réveil japonais, Tokyo a décidé jeudi de prolonger d'un an le déploiement historique de ses soldats en Irak, réaffirmant ainsi la solidité de ses liens avec l'allié américain et sa volonté de jouer un rôle accru sur la scène internationale.



INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Première baisse du budget quinquennal de défense

■ TOKYO — Le Japon va réduire pour la première fois son budget quinquennal de défense pour des raisons d'économies budgétaires, a annoncé hier le gouvernement. Le budget de défense pour les cinq prochaines années sera de 3,7% inférieur au précédent, a-t-on appris hier des sources officielles. Le montant des crédits militaires pour les cinq années budgétaires d'avril 2005 à mars 2010 est fixé à 24,240 milliards de yens (173,74 milliards d'euros) contre 25,160 milliards de yens (180,320 milliards d'euros) accordés dans le précédent budget quinquennal s'achevant le 31 mars 2005, selon le programme de défense présenté par le gouvernement. Il s'agit de la première baisse budgétaire touchant un programme pluriannuel de défense, affirme un porte-parole du ministère de la Défense japonais. Les Forces d'autodéfense japonaises, armée inexpérimentée, sont pourtant en termes de budget (près de 50 milliards de dollars par an), la deuxième ou troisième armée du monde — selon la place contestée de la Russie, en tout cas devant la Chine. Les dirigeants de Tokyo ont décidé d'abandonner les schémas stratégiques de la guerre froide, basés sur une invasion soviétique, pour traiter des « nouvelles menaces » nées du 11 septembre 2001 (terrorisme et prolifération). Ainsi, le gouvernement a par exemple l'intention de réduire d'un tiers les 1020 chars. Le budget de la défense pour la période avril 2005-mars 2006, fixé à 4,876 milliards de yens (34,80 milliards d'euros, au cours actuel), s'affiche en baisse pour la seconde année consécutive, perdant 1% par rapport à l'exercice précédent. AFP

Nouvelles intrusions d'un navire chinois

■ TOKYO — Tokyo a émis une nouvelle protestation diplomatique hier à la suite des intrusions répétées d'un navire de recherche chinois dans une zone économique exclusive (ZEE) du Japon, dans le Pacifique, a indiqué le porte-parole du gouvernement. Le bateau chinois a été repéré hier vers 08H30 locales (23H30 GMT jeudi) par un avion de reconnaissance de la marine nationale japonaise près de l'île inhabitée d'Okino-tori, à environ 300 km de distance de l'extrême sud de l'archipel, a précisé le porte-parole Hiroyuki Hosoda. « Il faut discuter de ce genre de problème en insistant sur la coopération et non la confrontation. Mais ce n'est pas un contentieux que l'on réglera rapidement », a commenté le Premier ministre Junichiro Koizumi. Le Japon a demandé à ce que le bateau scientifique chinois quitte sa ZEE et n'y revienne pas. Il avait déjà dénoncé mercredi l'incursion du même navire chinois la veille dans ses eaux territoriales. AFP

Polémique à Moscou sur les îles Kouriles

■ MOSCOU — Des députés russes ont protesté hier contre la vente dans une boutique du Parlement de planisphères qui rattachent les îles Kouriles au Japon, et ont décidé de saisir ces « symboles anti-État », selon les images de la chaîne semi-publique Pervyi Kanal. « Nous n'avons pas donné les Kouriles au Japon, il faut arrêter cette propagande », s'est exclamé le député Sergueï Babourine, du parti Patrie (nationaliste de gauche), lors d'une séance plénière de la Douma, chambre basse du Parlement russe, avant de proposer une déclaration sur « l'immutabilité des frontières de l'État russe dans le Pacifique ». Le président de la séance a réagi en annonçant que les globes seraient retirés incessamment de la vente. AFP

Vision de Noël

Canon
ELURA 70

GARANTIE
3 ANS

GRATUIT!
VALEUR DE 110\$

GARANTIE
PROLONGÉE
2 ANS



- ◆ Mini DV Ultra compact
- ◆ Processeur DIGIC pour des couleurs vives, images nettes et résolution élevée
- ◆ Zoom optique 18X et numérique 360X
- ◆ Stabilisateur d'images
- ◆ Fente pour carte mémoire SD ou MMC pour photos numériques
- ◆ Bouton "Print/Share" pour simplifier le téléchargement
- ◆ Mode Nuit, Super Nuit et Nuit Plus

849⁹⁹\$

PROMO PROMO PROMO PROMO PROMO PROMO

CELESTRON
60EQ

- ◆ Ouverture 60mm
- ◆ Longueur focale 900mm
- ◆ Occulaire 20mm (45X) et 4mm (225X)
- ◆ Monture équatoriale pour ajustement précis
- ◆ Garantie 2 ans

99⁹⁹\$

RÉG. 149,99 \$

Vaste choix de
TÉLÉSCOPES
en magasin!

* Offre valide jusqu'au 17 décembre 2004

gosselin 
passionnés d'images

www.gosselinphoto.ca

Place de la Cité
2600, boul. Laurier
Sainte-Foy
418.656.6309

Les syndicats du monde unissent leur voix pour changer la mondialisation

MIYAZAKI, Japon (AFP) — Les syndicats du monde entier unissent leur voix: réunis en congrès à Miyazaki au Japon, ils ont concrétisé l'espoir d'une réunion des deux courants, laïc et chrétien, qui les divisaient, et affirmé leur volonté de « transformer la mondialisation ».

Au dernier jour de son 18^e congrès, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), première organisation syndicale mondiale avec 148 millions de travailleurs dans 150 pays, a voté une résolution jetant les bases de son rapprochement avec la Confédération mondiale du travail (CMT, 26 millions d'adhérents).

La CISL social-démocrate a tracé à grands traits les modalités de son rapprochement avec la CMT, d'origine chrétienne, au fil de six jours de débats.

Celui-ci concrétise la reconfiguration de la galaxie syndicale internationale, affaiblie par son impuissance à impulser des règles sociales dans une économie mondiale libérale, après 50 ans de divisions.

Willy Thys, secrétaire général de la CMT, invité au congrès, a qualifié ce processus d'« historique », après « une longue histoire d'occasions manquées ».

Jusqu'ici, le syndicalisme mondial était scindé selon une ligne de fracture héritée de la guerre froide, entre la Fédération syndicale mondiale (FSM), aujourd'hui moribonde, intégrée à la sphère soviétique, la CISL, laïque et anticommuniste à ses débuts (1949), et la CMT (1920), d'origine chrétienne. Depuis la chute du mur de Berlin, CISL et CMT coexistaient, par inertie, en dépit de positions très proches.

Après trois ans de négociations, son secrétaire général, Guy Ryder, a réussi, avec l'aide d'Emilio Gabaglio, ancien secrétaire général de la Confédération européenne des syndi-

cats (CES), qui a joué le rôle de médiateur, et celle de M. Thys, à faire admettre aux deux institutions que l'heure était venue de surmonter les vieilles rivalités.

Au final, sauf déraillement imprévu, si la direction de la CMT, qui tiendra son propre congrès en octobre 2005, approuve elle aussi ces modalités, elles devraient se dissoudre pour créer, l'année suivante, une nouvelle organisation, ouverte à tous les syndicats indépendants.

Les deux points les plus discutés sont celui du statut de la dizaine d'organisations qui ne sont affiliées ni à l'une ni à l'autre et qui ont déjà exprimé le souhait de rejoindre le nouvel ensemble, et celui de son articulation avec les 10 fédérations syndicales internationales (FSI), les branches professionnelles.

Deux organisations françaises, FO (l'un des membres fondateurs de la CISL en 1949) et la CFDT (affiliée en 1971), ont récusé le statut de « membres cofondateurs » qui était proposé aux nouveaux arrivants à l'origine. Au final, ceux-ci seront « invités à participer à la création » de la nouvelle entité, selon les termes de l'amendement adopté sur le sujet.

En ce qui concerne les fédérations professionnelles, les modalités de leur articulation avec la future organisation sont « encore en débat », selon M. Ryder, celle de la métallurgie en particulier, soucieuse de conserver son indépendance, ayant exprimé des réticences.

Quatorze résolutions, fondant le programme d'action des quatre années à venir, ont été amendées et votées par les organisations affiliées. Elles engagent le syndicalisme mondial à « se mobiliser pour changer fondamentalement la mondialisation », à défendre la paix, les droits fondamentaux, la lutte contre les discriminations, et la volonté de mieux défendre les femmes et les jeunes, notamment.

250 millions d'enfants toujours exploités

MIYAZAKI, Japon (AFP) — Plus cachée qu'autrefois, l'exploitation des enfants perdure dans le monde puisque 250 millions d'entre eux sont exploités dans des ateliers de sous-traitance ou dans l'agriculture, un chiffre stable ces 10 dernières années, accusent des syndicats.

Les tanneries d'Inde et du Pakistan offrent, aujourd'hui encore, des scènes d'horreur, rapporte un syndicaliste à Miyazaki (Japon), où se tient le congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

« Les enfants sont presque nus et plongent les peaux dans de grandes cuves de produits chimiques. Leur seule protection est de s'enrouler les jambes d'une sorte de beurre, ils ont des blessures ouvertes qui s'infectent », explique à l'AFP Neil Kearney, président de la Fédération syndicale internationale du textile.

Au Bangladesh, il y a quelques années, « si une femme cherchait du travail dans l'industrie textile, on lui demandait si elle avait des enfants ».

« Si c'était le cas, on donnait du travail aux enfants, sinon, on lui donnait du travail, mais au tarif d'un enfant », trois à cinq fois inférieur au salaire normal, ce qui a laminé les rémunérations du secteur, dit-il.

À la pire époque, l'industrie textile du Bangladesh employait une main-d'œuvre à 60% mineure, explique M. Kearney, en marge du congrès de la CISL.

Au Népal, les enfants étaient employés dans les fabriques de tapis où on louait l'agilité de leurs doigts « mais la qualité de la production était insuffisante: les enfants n'arrivaient pas à nouer les nœuds assez fort », dit-il.

Aujourd'hui, les pires formes d'exploitation des mineurs sont en recul dans certaines régions du globe, se félicitent les syndicats.

Mais 100 millions d'enfants ne sont jamais allés à l'école et travaillent dans l'agriculture, les fabriques de briques (Inde ou Pakistan) ou dans les cafés ou sur les marchés (Amérique latine).

Pour le syndicaliste suédois Ulf Edström, qui travaille au Bureau international du travail (BIT) à Genève, certains gouvernements de pays pauvres ont compris qu'en ne combattant pas le travail des enfants, ils « hypothèquent leur futur ».

En République dominicaine, « la population a pris conscience » du problème, grâce notamment à des programmes lancés par le BIT, « et ces enfants retournent peu à peu à l'école », témoigne Mariano Negron Tejada.

100 millions d'entre eux ne sont jamais allés à l'école



ÉPARGNES des FÊTES 70%

IDÉES CADEAUX GÉNIALES!!! épargnez jusqu'à 70%

<p>«Christmas Ribbon» Serv. de vaisselle</p> <p>Service de 45 pcs en porcelaine avec bordure dorée, pour 8 pers. Service complémentaire de 5 pcs. indos.</p> <p>Valeur comp.: 150,00\$ 89,98</p>	<p>«Riedel» EXCLUSIF À STOKES</p> <p>Collection de verres Porto, champagne, vin rouge ou blanc.</p> <p>Valeur comp.: 20,00\$ 9,98 ch.</p> <p>Fait en Allemagne</p>	<p>«Tuscana» Serv. de vaisselle</p> <p>Service de 16 pcs en pour 4 pers. Service complémentaire disponible.</p> <p>Valeur comp.: 130,00\$ 39,98</p>
<p>«Apéritif · digestif»</p> <p>Ens. de 8 pcs. Carafe, jeu de 6 verres à liqueur en verre soufflé. Couleurs variées avec plateau doré.</p> <p>Valeur comp.: 40,00\$ 19,98</p>	<p>«Wave stem»</p> <p>Jeu de 6 verres à digestif en verre. Couleurs variées avec plateau.</p> <p>Valeur comp.: 20,00\$ 14,99</p>	<p>«Tulipe»</p> <p>Ens. de 5 Porte-lampions. Bougies incluses.</p> <p>Valeur comp.: 30,00\$ 24,99</p>
<p>Ens. à fondue en fonte</p> <p>Ens. de 12 pcs.</p> <p>Valeur comp.: 75,00\$ 29,97</p>	<p>Raclette / Pierre chauffante</p> <p>Gril électrique. Service pour 8.</p> <p>NOTRE PRIX: 99,99</p>	<p>Service de coutellerie</p> <p>Serv. de 74 à 84 pcs. pour 12. Coffret en bois ou mallette compris. Acier inox. 18/10. Styles variés. Va ou lave-vaisselle.</p> <p>Valeur comp.: 350,00\$ à partir de: 99,98</p>



6
MAGASINS
POUR MIEUX
VOUS SERVIR
DANS LA RÉGION DE
QUEBEC

- GALERIES DE LA CAPITALE 418.626.1325
- PLACE FLEUR DE LYS 418.522.3081
- GALERIES CHAGNON 418.833.0446
- PLACE LAURIER 418.656.6799
- PLACE DES BOIS FRANCS 819.357.3581
- CARREFOUR RIMOUSKI 418.724.5200

LE PRINCIPAL DÉTAILLANT POUR LES ARTICLES DE TABLE ET LES ARTICLES CADEAUX AU CANADA!

20\$ de rabais sur tout achat de plus de 100\$

Valide seulement du 11 au 16 déc. incl. et sur présentation de cette annonce. 1 coupon par achat

CUISINE actuelle. Place Ste-Foy 658-5879

Optra 2004

AUCUN ACHAT REQUIS!

GAGNEZ un des 150 véhicules en location 10 000\$

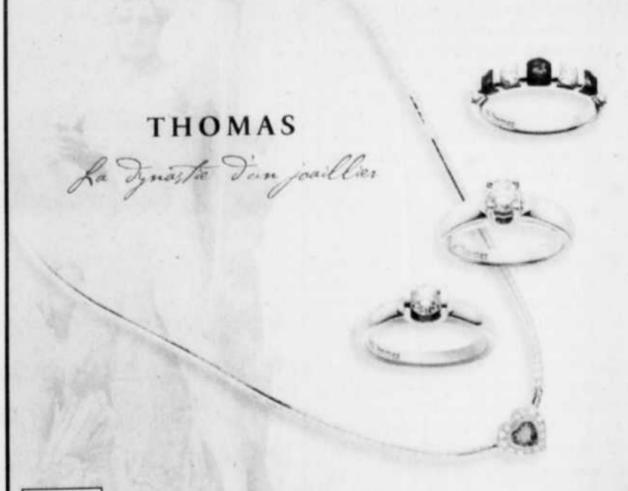
182\$/mois*

0\$ comptant nécessaire 0\$ dépôt OU 0\$ financement 36 mois

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)
688-1212

PENELOPE

PLACE SAINTE-FOY



THOMAS
La Dynastie d'un joyaillier

418-653-0945

PLACE SAINTE-FOY



10\$

Le cadeau qu'on aime échanger.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

FERMETURE DE BUREAUX DE LA GRC

Appui à la coalition des maires

Le comité permanent de la justice demande à Ottawa de modifier sa décision

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le vent tourne en faveur de la coalition des maires, dans le dossier de la fermeture annoncée de neuf bureaux de la GRC au Québec.

Selon l'*Ottawa Citizen*, le Comité permanent de la justice a adopté une motion demandant au gouvernement de modifier la décision de la GRC, appuyant du même coup le groupe contestataire.

La décision ayant été prise à huis clos, le député bloquiste Paul Crête a commenté la décision à partir des données de l'article du journal.

Le journaliste Andrew McIntosh écrit que le commissaire a souligné, à la suite de l'audition des doléances du Commissaire Borduas de la GRC, que la fermeture des bureaux de la GRC serait dangereuse pour la sécurité des régions rurales et des frontières et ouvrirait la porte au crime organisé.

« On recommande au corps policier de tenter d'obtenir de l'argent additionnel afin d'avoir des bureaux régionaux et centraux bien équipés. Plutôt que de

déshabiller Jacques pour habiller Jean, les deux devraient être habillés convenablement », illustre M. Crête, ajoutant que l'argument de la GRC voulant que la même chose ait été effectuée en 1995 en Ontario ne tient plus.

« Entre les deux, il y a eu le 11 septembre 2001. La donne a changé. » Informé de la nouvelle, le maire de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, qui fulminait en début de semaine, avait retrouvé sa bonne humeur.

« C'est extraordinaire. La ministre n'a pas le choix d'approuver. Elle ne peut dire non au Comité permanent de la justice, de la Sécurité publique et des droits de la personne. C'est une belle leçon d'humilité pour M. Borduas, qui croit posséder la vérité alors que la sécurité du public et la véritable justice a eu raison sur ses intentions malveillantes à l'égard de certaines régions du Québec. »

Dans son argumentaire, la GRC affirmait que les méthodes modernes de combat au crime ne nécessitaient plus la présence d'officiers sur le terrain. Visible, cette opinion n'a pas été retenue. Ottawa dispose de 90 jours pour donner suite à la recommandation.

La Robin sous la protection de la cour

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ PASPÉBIAC — La plus vieille compagnie encore active au Canada, Robin, Jones et Whitman, de Paspébiac en Gaspésie, s'est placée le 25 novembre sous la protection de la loi de la faillite et de l'insolvabilité en raison de créances totalisant 2 000 000 \$.

Le tribunal protège la compagnie contre ses créanciers pour 30 jours. Les dirigeants de Robin, Jones et Whitman devraient déposer une proposition concordataire aux créanciers en janvier, à condition d'obtenir une prolongation de 45 jours de la part du tribunal, ce qui est courant.

Fondée en 1766 par Charles Robin, un homme d'affaires originaire de l'île anglo-normande Jersey mais établi en Gaspésie, la compagnie a déjà compté plusieurs dizaines de magasins généraux dans la péninsule et en Nouvelle-Écosse.

Depuis la fermeture de son magasin de Chandler en 1998, elle en compte six, trois en Nouvelle-Écosse et trois en Gaspésie, à Paspébiac, Rivière-au-Renard et Barachois, près de Percé. Environ 100 personnes y travaillent.

Fait remarquable, au cours de ses 238 années d'histoire, Robin, Jones et Whitman n'a été contrôlée que par des familles d'origine jersiaise vivant en Gaspésie. Le propriétaire Lawrence Legros, qui contrôle seul la firme depuis quelques années, a refusé de commenter la situation hier, mais sa fille Kim a indiqué clairement « qu'aucun magasin ne ferme et que la compagnie tente de s'entendre avec ses créanciers afin de poursuivre l'exploitation ».

LE SYNDIC TRÈS CONFIAIT

Le syndic Robert Sainte-Marie, de la firme Primeau Proulx et Associés, dit pour sa part être « très confiant de déposer une proposition intéressante aux créanciers ».

Les employés gaspésiens de Robin, Jones et Whitman ont été avisés cette

semaine que la compagnie s'était placée sous la protection du tribunal. Les employés d'Inverness et de Chéticamp, en Nouvelle-Écosse, seront également renseignés avec précision en début de semaine.

La Compagnie de la baie d'Hudson est souvent considérée, à tort, comme la plus ancienne firme canadienne encore active.

Elle a toutefois été fondée en 1770, et sa charte a été déposée à Londres, d'où s'est exercé le contrôle pendant au moins la moitié de l'existence de l'entreprise.

Les deux plus importantes créances garanties de Robin, Jones et Whitman sont détenues par la Banque de développement du Canada, pour un montant de 639 000 \$, et la Banque de Montréal, pour 523 000 \$. Parmi les créanciers ordinaires, les différents divisions de la firme Sodisco sont en attente de paiement pour un montant excédant 400 000 \$.

La plus ancienne firme canadienne active

Des acériculteurs en appellent à la population

Ils se disent persécutés par leur fédération qui a pourtant comme mandat de les défendre

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Les membres de la coalition d'acériculteurs qui s'inscrivent contre la façon de faire de la Fédération des producteurs acéricoles veulent plus que jamais se sortir d'un système qui les étouffe.

Depuis qu'ils sont dans l'obligation de vendre la totalité de leur production de sirop d'érable à la Fédération, ils se plaignent de ne pas être payés, d'être surveillés, voire harcelés par ceux qui devraient au contraire défendre leurs droits. Au Bas-Saint-Laurent, plusieurs estiment être rendus au bout du rouleau et en appellent à la population.

« Nous n'en pouvons plus. Il est impératif que le gouvernement nous redonne la liberté de vendre nous-mêmes nos produits. Depuis que nous devons tout vendre à la Fédération, rien ne va plus. Même les acheteurs se plaignent », confie M. Dave Ouellet, dont la mère, Jacynthe Caron, est propriétaire d'une érablière à Biencourt au Bas-Saint-Laurent.

M. Ouellet affirme que les inventaires de sirop stockés dans les entrepôts de la Fédération sont très importants. « La totalité des quotas produits devrait nous avoir été payée, ce qui n'est pas le cas. Les acheteurs

québécois, américains et canadiens, sont aussi en désaccord avec ce monopole. L'offre et la demande n'existent plus. Les acheteurs ne peuvent même plus choisir la qualité de produits qu'ils désirent. Ils achètent donc le minimum. »

Présente en septembre à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, où elle a posé plusieurs questions, M^{me} Caron, qui ne peut préciser le nombre de membres que compte la coalition formée, se plaint d'avoir été citée hors contexte dans le journal *La Terre de chez nous*. « La seule phrase citée laissait croire qu'elle était contre l'Union paysanne, alors que ce n'était pas le cas. Le journal a admis son erreur, mais refuse de publier une lettre explicative », dit son fils.

« À la lecture de l'article, j'y vois davantage une stratégie de diviser pour mieux régner », écrit-elle.

MARCHÉ NOIR

M. Ouellet affirme que, pris à la gorge, plusieurs acériculteurs n'auraient d'autres choix que de vendre leur sirop dans d'autres provinces, créant ainsi un marché noir.

« Certains se disent en accord avec les exigences de la Fédération, mais seulement pour ne pas s'attirer les foudres des inspecteurs. Ils vendent leur quota à la Fédération et ensuite offrent leurs surplus ailleurs », soutient-il, ajoutant du même souffle que la Fédération fait tout pour brouiller les cartes.

« Nous ne sommes pas tous des hommes d'affaires aguerris. Plusieurs se font endormir lors d'assemblées qui durent des heures et lors desquelles on leur fait peur. En bout de ligne, personne n'y comprend rien. C'est une pression énorme. Le dossier dans son ensemble est très difficile à comprendre, d'autant plus que plusieurs sont constamment menacés et mis sous enquête. »

La coalition fait circuler une pétition partout au Québec, à l'intérieur de laquelle les producteurs demandent de reprendre le contrôle de leur industrie. Ils exigent l'abolition du système de contingentement et la révision des pratiques de la Fédération, tant au niveau



Jacynthe Caron et son fils, Dave Ouellet, porte-parole de la coalition des acériculteurs, ne peuvent préciser le nombre de membres que compte leur organisme.

de la commercialisation, de la promotion que de la gestion des surplus.

Le député de Rivière-du-Loup et chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, appuie la démarche. Il s'est engagé à présenter la pétition devant l'Assemblée nationale au printemps de 2005. « C'est un cri du cœur qui est lancé. Nous avons développé une mise en marché intéressante, no-

tre sirop était bon et les acheteurs étaient nombreux. Maintenant, nous ne contrôlons plus rien », conclut M. Ouellet. Lundi, des acheteurs canadiens et américains qui, à eux seuls, achètent 75 % de la totalité du sirop d'érable québécois, se rencontrent à Drummondville. Les problèmes avec lesquels ils doivent composer seront au cœur des discussions.

Écoles et bureaux municipaux de Charlevoix reliés par fibre optique dans moins d'un an

SYLVAIN DESMEULES

Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Dans moins d'un an, toutes les écoles et les bureaux municipaux de Charlevoix seront desservis par la fibre optique, un projet de 2,3 millions \$ piloté par la Commission scolaire de Charlevoix en partenariat avec les municipalités dont le plus grand mérite sera de voler au secours des petites écoles.

« Avec la mise en place de la fibre optique, nos élèves auront enfin la même qualité de services que s'ils étaient à Montréal. Mais c'est plus que ça, nous voulons en faire un projet de communauté, amener les gens à se servir de l'école, de la fibre optique et de la haute vitesse », a expliqué le directeur général de la Commission scolaire de Charlevoix, Jean-Guy Boudreault.

Les 3523 élèves de Charlevoix sont répartis dans 19 écoles primaires et secondaires. Mais 12 d'entre elles accueillent moins de 100 élèves, des institutions souvent isolées pour qui l'accès à Internet haute vitesse arrive comme une bouée de sauvetage encore insoupçonnée. « Avec la réforme, nous parlons de mettre les élèves en réseau, ce que nous pourrions faire grâce à la fibre optique, avec le programme L'école éloignée en réseau.

Même l'Isle-aux-Coudres sera branchée, avec une entente pour l'utilisation du lien sous-fluvial d'Hydro-Québec. Par exemple, des jeunes d'écoles différentes de commissions scolaires différentes, pourront travailler sur un même projet », continue M. Boudreault.

Le maillage virtuel diminue le taux d'absentéisme et les problèmes de comportement

Un projet pilote est actuellement mené, reliant 50 petites écoles rurales (moins de 100 élèves) de 10 commissions scolaires du Québec. Le recours aux technologies de l'information et des communications vient donc en aide aux petites écoles aux

prises avec des problèmes démographiques. Au nombre des effets bénéfiques, le maillage virtuel diminue le taux d'absentéisme et les problèmes de comportement et facilite la gestion du temps. Les expériences pilotes ont aussi démontré que l'utilisation interne facilite la socialisation, favorise des situations inédites de travail en classe et l'accès à diverses sources d'information, des avantages autant pour les étudiants que pour les professeurs.

La fibre optique ne viendra pas juste assurer la survie des écoles primaires situées en région, mais permettra aux résidents d'accéder à la haute vitesse en utilisant notamment les centres d'accès communautaires ou les édifices scolaires. « Ce serait trop onéreux d'amener la fibre optique dans toutes les maisons, mais elle sera disponible dans des endroits publics », dit aussi M. Boudreault.

C'est en vertu du programme Villes et villages branchés que la Commission scolaire de Charlevoix a enclenché le processus, financé à 66,6 % par le gouvernement du Québec, dont 900 000 \$ de la part du ministère de l'Éducation et plus de 600 000 \$ du ministère des Affaires municipales. Les travaux se dérouleront en 2005.

EN BREF

Premier colloque sur la forêt et les changements climatiques

■ BAIE-COMEAU — Les 20 et 21 avril 2005, Baie-Comeau accueillera le premier colloque sur l'impact des changements climatiques sur la forêt québécoise, sous le thème Changements climatiques et foresterie : impacts et adaptation. L'événement vise à identifier les vulnérabilités actuelles des écosystèmes forestiers ainsi que les stratégies d'adaptation possibles. Le colloque est organisé par le Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord, le Conseil de l'industrie forestière du Québec, le consortium Ouranos, la forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, les ministères fédéral et provincial des Ressources naturelles ainsi que Partenariat innovation forêt. *Steeve Paradis (collaboration spéciale)*

Le Musée du Bas-Saint-Laurent reste ouvert

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le conseil d'administration du Musée du Bas-Saint-Laurent a accepté en partie le plan de relance proposé par Québec, qui consent à lui verser 300 000 \$, dont 200 000 \$ conditionnels à ce qu'un montant similaire soit récolté auprès du milieu et d'Ottawa. « Nous souhai-

tons avoir des éclaircissements », a dit le directeur général, M. Guy Bouchard. « Nous n'avons aucun contrôle sur les montants alloués, mais nous devrions en avoir un sur les dates des versements. Si ce plan peut nous permettre d'avoir 300 000 \$ du ministère de même que 400 000 \$ du milieu et du fédéral, c'est parfait, mais nous voulons savoir à qui nous adresser au fédéral. Nous avons bon espoir, mais si nous ne réussissons pas, nous ne nous retrouvons qu'avec 100 000 \$ », confie M. Bouchard. Un comité de restructuration devra être formé, afin de s'assurer que les finances de l'institution soient bien gérées. Le conseil d'administration a réitéré sa confiance en son directeur général et a demandé au collectionneur intéressé par l'achat du Musée de prolonger son offre d'achat jusqu'au 31 mars. *Marc Larouche (collaboration spéciale)*

Entente sur la réussite scolaire

■ BAIE-COMEAU — Le gouvernement du Québec et le milieu de la Côte-Nord ont conclu une entente administrative, dotée d'une enveloppe de 410 000 \$ pour trois ans, afin de favoriser la réussite éducative des jeunes Nord-Côtiers. Cet argent sera géré par le Comité RAP Côte-Nord (Réussite-Accomplicesment-Persévérance scolaire) et servira à mettre en place des initiatives locales et régionales permettant d'atteindre le but visé. La précédente entente de trois ans avait comme principal objectif de prévenir l'abandon scolaire. *Steeve Paradis (collaboration spéciale)*

AUCUN ACHAT REQUIS

ENTREZ, APPUYEZ ET GAGNEZ



Uplander de Chevrolet



Equinox de Chevrolet



Corvette coupé de Chevrolet



Le modèle 2005 n'est pas admissible au taux de financement de 0% à l'achat, ni aux crédits de base

Cobalt de Chevrolet



Aveo de Chevrolet



Colorado de Chevrolet



G6 de Pontiac



Pursuit de Pontiac



Montana SV6 de Pontiac



Vibe de Pontiac



Allure de Buick



Sierra Denali de GMC



À
GAGNER
150
NOUVEAUX MODÈLES
2005



DE NOMBREUX AUTRES PRIX À GAGNER INSTANTANÉMENT



CRÉDIT À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE LA PLUPART DES MODÈLES 2004 ET 2005

GM fête le plus grand événement de fin d'année de son histoire. En tout, 150 de nos excitants nouveaux modèles 2005 sont offerts durant l'événement On gagne GM*. Pour jouer, il suffit de visiter le concessionnaire GM de votre région et d'appuyer sur le bouton OnStar désigné pour savoir ce que



vous gagnez. Vous pourriez gagner instantanément jusqu'à 10 000 \$ de crédit à l'achat ou à la location de votre prochain véhicule GM admissible... ou partir au volant d'un véhicule neuf offert en grand prix. C'est le temps d'en profiter! Cet événement est d'une durée limitée. On vous attend!

CHEVROLET

PONTIAC

BUICK

GMC

Cadillac

*Aucun achat requis pour participer. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules, et peuvent varier selon les marques vendues par le concessionnaire chez qui se sera rendu le participant. Les crédits offerts en prix sont valables durant une période limitée et, comme les crédits de base, s'appliquent uniquement à l'achat ou à la location de modèles 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat ou à la location des véhicules suivants: fourgonnettes GM (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, famille GMT 560 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005 et Corvette 2005. Les véhicules doivent être livrés au plus tard le 3 janvier 2005. Les chances de gagner varient d'un prix à l'autre. La plupart des prix sont répartis sur une base régionale. Les personnes choisies au hasard pour un prix doivent répondre correctement à une question d'ordre mathématique pour en être déclarées gagnantes. Au Canada, il y a un total de 150 véhicules à gagner, dont 27 pour la province de Québec. Tous les participants admissibles gagneront un prix ou recevront un crédit d'achat/location d'une valeur de 1 000 \$ sur la plupart des modèles 2004 et sur une sélection de modèles 2005, ou un crédit d'achat/location d'une valeur de 500 \$ sur la plupart des modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada: 100 crédits de 10 000 \$, dont 20 au Québec, 100 crédits de 5 000 \$, dont 20 au Québec, 400 crédits de 3 000 \$, dont 80 au Québec, 5 400 crédits de 2 000 \$, dont 1 080 au Québec. Consultez votre concessionnaire GM, visitez www.gmcanada.com ou composez le 1 800 463-4783 pour connaître le règlement complet du concours. *0% de financement à l'achat sur approbation de crédit de GMAC seulement. Durée maximale de 36/48/60/72 mois selon le véhicule. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. L'offre s'applique à l'achat de la plupart des modèles 2004 et 2005 neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les quantités de modèles 2004 sont limitées. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut être combinée avec aucune autre offre. L'offre de 0% de financement à l'achat ne s'applique pas aux véhicules suivants: Cadillac 2004-2005 (tous les modèles), fourgonnettes GM (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, famille GMT 560 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005, Corvette 2005, tous les pick-up de grande capacité 2500 et 3500 à cabine classique/allongée/multiplace ou châssis-cabine 2005 et SSR 2005. Voyez votre concessionnaire pour connaître les modalités et conditions. Pour obtenir l'information la plus récente, visitez gmcanada.com, passez chez votre concessionnaire Pontiac • Buick • GMC • Chevrolet • Cadillac, ou appelez-nous au 1 800 463-4783.